Tribune Bulletin Côte d'Azur
partenaire exclusif de la Conférence
donnée par Raphaël Enthoven
sur le thème
«Le Geste Créateur»
JEUDI 5 DECEMBRE 2013
de 18h à 19h
Nice - Acropolis - Espace Les Muses
INSCRIPTION EN LIGNE - JUSQU'AU 28 NOVEMBRE
www.tribuca.fr/Entreprenariales
Tribune Bulletin
ENTREPRENARIALES

Semaine prochaine «NUMERO SPECIAL»
Palmarès DES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES DE LA CÔTE D'AZUR
Edition 2013
EN AVANT PREMIERE
JEUDI 5 DÉCEMBRE 2013
Aux Entreprenariales - Nice Acropolis
Analyses - Interviews
Classement des 500
Premières Entreprises du département

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR
Professionnels de l'Or depuis 1976
ACHAT ET VENTE D'OR
54, rue Gioffredo - 06000 Nice
Tel : 04 93 870 870
www.gold.fr

Tribune Bulletin côte d'azur
L'actualité économique et juridique - Annonces Légales
N° 718 du 29 novembre 2013 / 0,70 € • www.tribuca.fr • Siège : Nice > 15, rue A. Mari 06300 - 04 92 17 55 00
• Cannes > 13, bd Carnot 06400 – 04 93 39 38 88 • Antibes > 32, avenue R. Soleau 06600 – 04 93 34 00 50
ISSN 1625-2489

Business angels, mode d'emploi

La 8e semaine dédiée s'achève partout en France. A Nice, l'enjeu est double : il s'agit d'informer, certes, mais aussi de recruter. La mission du réseau azuréen Méditerranée Investissements.

100% motivés, 100% compétents, mais encore trop peu de femmes dans les rangs de Méditerranée Investissements, au grand dam du président Massol (au centre).

Rendez-vous a été donné à l'EDHEC, en ce 28 novembre, où une grande conférence était organisée pour promouvoir la mission parfois méconnue des *business angels* : rôle et fonctionnement des réseaux, dossiers éligibles, sensibilisation des potentielles troupes, être BA ne s'improvise pas. Sur le département, peu d'alternatives : le traditionnel Méditerranée Investissements, qui depuis 2007 s'est déjà passionné pour 18 entreprises à hauteur de 2M€ pour 70 emplois créés, plutôt spécialisé dans les filières technologiques et services innovants, biotope exige. Et l'international Sophia Business Angels, qui n'hésite pas à s'affranchir des frontières et à préférer ouvertement l'idiome anglo-saxon. Tous ou presque sont fédérés par l'association nationale France Angels, qui rassemble plus de 4.200 BA sur 86 réseaux de proximité. L'objectif : financer chaque année 350 entreprises à fort potentiel de croissance, pour un montant d'investissement global de 40M€, soit 2.600 créations d'emplois sur chaque exercice. Alors, qui sont ces *gentlemen* de l'économie locale, prêts à miser sur les pépites en devenir, à engager leurs propres capitaux pour faire démarrer la machine ? Et quels sont les porteurs de projets qui les intéressent en priorité ? Que gagnent-t-ils vraiment, en s'impliquant souvent très en amont dans la grande chaîne du risque entrepreneurial ? Dans un pays, la France, où malgré une certaine confidentialité, les BA s'attendent à «*des perspectives de développement plutôt optimistes, qu'il s'agisse du nombre de projets financés, des montants investis ou même du nombre de business angels dans les réseaux*» (source enquête France Angels 2013). Leur point commun ? Assumer quasi seuls la phase d'amorçage des entreprises, sans laquelle l'aventure ne peut commencer.

suite en page 3

Transmission : bien vendre… et bien acheter

➔CCI et CMA dans le même timing et la même mission : faciliter la reprise pour perpétuer activité et savoir-faire. *p.4*

Tout savoir sur la copro

➔ Pour ses 18 ans, le salon niçois Solutions Copropriétés s'offre même quelques élans militants. *p.5*

Sur le stand d'EDF, des solutions pour le financement...

11ème soirée de gala Finance & Musique

Les femmes à l'honneur

➔ Avec pour invités Valérie Bochenek et Jean-Louis Debré, conviés par l'équipe de Raymond James Patrimoine. *p.25*

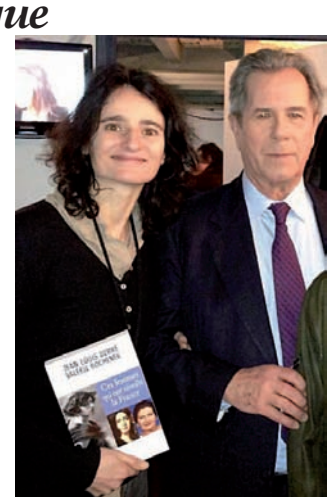

Stage intensif de rugby en salle avec Daniel Herrero

➔ Le lion toulonnais n'a rien perdu de sa superbe, et sa faconde vaut amplement ses exploits d'antan. Non, Anthéa n'est pas tombée sur le chien… *p.27*

ANNONCES LEGALES
Edition du 6 décembre 2013
En raison de notre NUMÉRO SPÉCIAL
Palmarès DES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES DE LA CÔTE D'AZUR
distribué en AVANT PREMIÈRE aux ENTREPRENARIALES
Nice Acropolis Espace Muses
le jeudi 5 décembre 2013
LES ATTESTATIONS DE PARUTION
seront délivrées exceptionnellement
JUSQU'AU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013 À 16H

Agenda

> **Le 2 décembre** à Cannes : *International Luxury Travel Market ILTM*, salon international du voyage de luxe. Au Palais des Festivals. Infos www.iltm.net

> **Le 2 décembre** à Grasse : *Entre rupture et mutation pour le quartier Martelly*, dans le cadre de l'atelier économie et tourisme du Club des Entrepreneurs du pays de Grasse. A 11h au Théâtre de Grasse.

> **Le 2 décembre** à Nice : *1ère Nuit du commerce*, être commerçant aujourd'hui, conseils, solutions, et bonnes pratiques. De 19h30 à 23h à la CCI, 20 bd Carabacel. Contact nathalie.pomarede@cote-azur.cci.fr

> **Le 3 décembre** à Antibes : *Atelier de la création/reprise d'entreprise* de la CCI. Demi-journée d'infos avec les experts du pôle transmission/financement, aspects de la démarche, sensibilisation aux risques encourus, étapes du business plan. Participation 35€. De 9h à12h à la CCI, 42 av Robert Soleau. Infos et inscriptions mde.antibes@cote-azur.cci.fr

> **Le 3 décembre** à Sophia : *Crédit d'impôt pour la compétitivité de l'emploi*, anticiper son calcul et les obligations déclaratives. Formation FIDAL assurée par Me Michel Duhaut et Me Wolfram Gunther, avocats en droit social. Tarif 380€ HT. De 9h à 12h30 au cabinet Fidal. Infos et inscription fidalformation.fr

> **Le 3 décembre** à Nice : *Rentrée solennelle de l'Institut du droit de la paix et du développement*, à partir de 9h30 à l'hôtel Westminster. Infos www.unice.fr/idpd

> **Le 5 décembre** à Sophia : *Le forfait jours, un outil de management moderne*. Formation assurée par FIDAL. Renégocier un accord, réécrire un contrat de travail, oui, mais comment les rendre opératoires ? Animée par Me Elodie Moine, avocat en droit social. Tarif: 380€ HT. Infos et inscription fidalformation.fr

> **Le 5 décembre** à Nice : *Droit de l'environnement et droits de l'homme*, par Pascale Steichen, professeur des universités en droit privé à l'Université Nice-Sophia Antipolis. A 17h au Campus Trotabas, amphi Bonnecarrère (villa Passiflore).

> **Le 5 décembre** à Nice : *Les smart grids dans l'Eco-vallée*, conférence-débat organisée par la Jeune Chambre Economique Métropole niçoise. Avec visite interactive du showroom Nice Grid. A partir de 18h30 à Carros. Infos www.jcemn.fr

> **Le 5 décembre** à Sophia : *Agile Tour Sophia Antipolis*, 3e édition de la conférence sophipolitaine sur l'agilité organisée par Telecom Valley. Classes d'initiation pour permettre aux néophytes de s'approprier la terminologie et les principes de base, puis conférences plénières pour les plus aguerris, avant le cocktail de clôture. De 14h à 22h au Campus Sophi@Tech, bâtiment Forum – Gratuit mais inscription obligatoire http://at2013.agiletour.org/fr/sophia-antipolis.html

> **Le 10 décembre** à Sophia : *Sécurisez vos délégations de pouvoirs*, formation FIDAL conçue et animée par des avocats spécialisés en droit social et droit des sociétés (Me Michel Duhaut et Me Stéphane Alexandre). Participation 650€ HT. De 9h à 17h30 au cabinet FIDAL. Infos et inscription mediterranee.fidalformation@fidalformation.fr

> **Le 12 décembre** à Nice : *Arrêté des comptes et résultat fiscal 2013*, conférence organisée par les experts de PricewaterhouseCoopers et Landwell en association avec la DFCG Côte d'Azur. Spécialement adaptée à l'environnement des PME, une demi-journée de réponses concrètes à des questions d'actualité, avec une animation pédagogique à l'appui de vidéos d'interviews de personnalités du monde de la finance. A partir de 14h à l'Edhec - Entrée libre.

> **Le 12 décembre** à Nice : *Le droit à l'épreuve des mécanismes offshore*, par Kevin Luciano, maître de conférences en droit privé à l'Université Nice-Sophia Antipolis. A 17h au Campus Trotabas, amphi Bonnecarrère (villa Passiflore).

> **Le 12 décembre** à Grasse : *La société change, le marketing s'adapte*. Les deux nouvelles tendances (marketing durable et marketing participatif) passées à la loupe par CosmeticInfoPaca. Avec le témoignage d'Ecoat. A 12h30 Espace Jacques Louis Lions. Entrée gratuite mais inscription obligatoire dev-eco@poleazurprovence.com

Carnet

> **Disparition de Me Michel Mayne**, ancien avocat au barreau de Grasse

Asso > Repair Café : l'alternative à l'obsolescence

Venu des Pays-Bas, le concept s'installe chez nous…
Le principe : réparer ce qui est réparable, pour arrêter de jeter à tout va.

L'initiative a vu le jour en 2009 à Amsterdam et, rapidement, s'est répandue dans tout le pays avant de faire des émules dans d'autres contrées européennes : des ateliers animés par des bénévoles qui réparent et enseignent leur art à quiconque apporte ses objets cassés ou en panne. Concrètement, tout ce qui est transportable peut être amené : grille-pain, mixeur-plongeur, chaussures, sac, vélo… On diagnostique, et soit on répare sur place, soit on aiguille le chaland vers un professionnel compétent. Et si la situation est désespérée, on lui explique comment se débarrasser intelligemment de feu l'objet. Résultats : moins de déchets et des économies. C'est gratuit (même si une petite participation est toujours bienvenue), c'est sympa et en plus ça permet de rencontrer des gens et de partager les savoir-faire.

Sur notre vidéo, le Repair Café niçois en images.

Sur sept Repair Cafés en France, notre département peut se targuer d'en compter deux, l'un à Sophia (voir notre édition du 6 septembre) et l'autre à Nice. Ce dernier, créé en mars 2013, a organisé ce 22 novembre son deuxième atelier à la Maison de l'Environnement, qui avait déjà accueilli les bénévoles nissarts lors de la Journée des éco-citoyens en avril. Tablette tactile, blouson en cuir, micro-ondes ou friteuse, de 14h à 17h, les cinq volontaires mobilisés n'ont pas chômé, et ils avouent volontiers qu'ils accueilleront avec plaisir de nouvelles mains pour renforcer l'équipe…

Lizza Paillier

Prochain Repair Café à Nice :
le 7 décembre de 14h à 17h au Court Circuit Café, 4 rue Vernier.

www.repaircafe.fr et https://www.facebook.com/pages/Repair-Cafe-Nice/229012367238769

Imsos présente
CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE
NOUVEAU SPECTACLE
SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013 - 19H00
PALAIS NIKAIA - NICE
Locations : Fnac, Carrefour, Géant - 0892 683 622 (0,34€/min) - www.fnac.com
Auchan, Cap3000, Leclerc, Cultura - 0892 390 800 (0,34€/min) - ticketnet.fr
CE et groupes : Image Publique 04 93 19 37 40 - Palais Nikaia 04 92 29 31 11

Business angels, mode d'emploi

La 8e semaine dédiée s'achève partout en France. A Nice, l'enjeu est double : il s'agit d'informer, certes, mais aussi de recruter. La mission du réseau azuréen Méditerranée Investissements.

Pour José Massol, un bon business angel doit avant tout être prêt à s'investir en termes de durée, qu'il s'agisse de parrainage bénévole ou d'investissement financier.

José Massol est un convaincu. Cet ancien ingénieur Thompson, spécialiste des fusions à forts enjeux et des missions de haut vol, est aujourd'hui aux rênes d'une trentaine de BA azuréens, tous persuadés du bien fondé du travail en équipe. Vice-président de la fédération France Angels depuis 2010, il est tombé dans la marmite de l'investissement privé un peu par hasard, sur un coup de cœur pour le projet de… son voisin vençois. Du conseil d'ami, il passe très vite au soutien financier sur un créneau en devenir: l'audit en dépenses télécom dans les entreprises. Avait-il le bon profil ? «*Sans doute. Un BA, c'est quelqu'un qui a un peu d'épargne, qu'il est prêt à risquer pour investir dans une startup innovante à fort potentiel. Il doit aussi assurer l'accompagnement bénévole à l'éducation du futur chef d'entreprise, surtout sur la gouvernance et le management.*» Et, pourquoi pas, faciliter l'ouverture de quelques portes grâce à son propre carnet d'adresses. D'où l'importance de ce travail d'équipe, déjà mentionné, qui permet la salvatrice superposition des compétences nécessaires à la réussite. A Nice, qui sont-ils ? «*En grande majorité, nous avons de 35 à 70 ans, encore actifs ou dynamiques retraités, cadres, professions libérales, chefs d'entreprises…*» A chaque profil son point fort : expert-comptable ou conseil en gestion de patrimoine, commercial d'envergure ou DRH, l'expertise doit être la plus complète possible pour être réellement efficace. Seul regret : «*sans doute le manque de femmes, nous avons besoin d'elles, elles ont un regard différent, c'est intéressant.*»

Pour tous, l'envie d'investir reste prégnante. Pour ce faire, les BA azuréens ont créé leur petite holding : on les appelle SIBA (Sociétés d'Investissements des Business Angels). «*Nous recevons des projets d'entreprises en création, souvent très en amont, par l'intermédiaire de notre plateforme internet. Puis c'est la sélection, par étapes : si nous sommes intéressés, le candidat sera invité à l'une de nos réunions mensuelles pour une présentation rapide, qui permet d'avoir un aperçu sur la personne. L'humain, c'est important…*» Si l'un ou plusieurs des BA présents se montrent confiants (on les appelle alors *parrains*), vient la phase d'étude approfondie du projet, deux à trois mois en général. Si l'intérêt ne faiblit pas, alors le candidat est rappelé à la table des Sages, pour une présentation plus poussée. «*La décision est immédiate. Va t'on passer par la holding ? Qui va investir et combien ? Puis c'est la négociation des obligatoires actes juridiques avant signature finale, et on démarre pour huit à dix ans d'accompagnement.*» Une durée conséquente, qui explique cet engagement sans faille prôné par nos *serial* entrepreneurs. «*Un engagement qui sera également financier, et dès le départ il faut s'attendre à rajouter côté investissements au fur et à mesure du développement de l'entreprise.*»

Que gagne vraiment le Business Angel au final ? «*Sur une dizaine de projets sélectionnés, trois ou quatre vont mourir en cours de route, trois ou quatre autres vont vivoter, et deux vont briller.*» Ramené au travail d'une année sur l'antenne niçoise de Méditerranée Investissements, sur une centaine de pré-sélectionnés, seuls trois ou quatre iront jusqu'au bout de l'aventure épaulés par leurs parrains. «*Un ratio de 3%, tout à fait normal dans les métiers soumis aux risques. Ça ne veut pas dire que les 97% restants sont de mauvais projets, simplement qu'ils peuvent sans doute se débrouiller sans nous, avec de l'investissement classique. Si au départ, il n'y a ni innovation, ni fort potentiel de croissance, ça n'est pas pour nous… Oui, notre credo, c'est créer de la richesse en espérant pouvoir en tirer une plus-value. En s'investissant vraiment, qu'il s'agisse de moyens financiers ou de moyens humains, pour faire décoller des primo-créateurs qui ne sont pas assez solides pour se lancer seuls. Il faut être passionné, ça n'est pas un loto.*» Et parfois, le succès est au rendez-vous, comme ce projet marseillais qui symbolisait alors l'arrivée du e-commerce, *monshowroom.com*.

Quel investissement de départ ? «*Pour le premier tour de capital extérieur, la fourchette se situe généralement de 150.000 à 500.000€, hors prêts et familles. A 150, un réseau peut y arriver. Au delà, nous allons chercher des partenaires, des réseaux collègues, au sein de France Angels.*» Et il faut une sacrée confiance quand le tour de table est impulsé par une autre équipe… «*Mais ces co-investissements sont très fréquents, et nous collaborons depuis presque cinq ans avec les sept réseaux de la région PACA.*» Les BA locaux peuvent aussi compter sur des groupes plus spécialisés, souvent basés sur Paris : santé, informatique, *cleantech* ou forêts (et bientôt sur le segment précis du luxe), ils offrent aux antennes géographiques une expertise supplémentaire. Même principes avec les teams d'anciens des grandes écoles, commerce ou ingénieurs. Pour José Massol, ce sera Arts & Métiers, présente en Provence.

Pas dans les pratiques françaises, le recours aux *business angels* ? «*Ça n'est pas flagrant. Bien sûr, ce sont des activités que l'on rencontre un peu plus dans la culture anglo-saxonne, et moins dans l'arc latin. Mais c'est vrai pour toute la finance. L'industrie du capital risque s'est développée aux USA, en Israël, en Grande-Bretagne pour l'Europe. En France, ça n'est pas si mal, mais nous pourrions faire encore mieux, nous avons besoin d'éduquer nos élites et nos enseignants au monde économique. Il ne faut pas se lamenter, nous avons gagné en crédibilité par nos modes d'intervention. A travers les professionnels qui viennent derrière nous, comme les fonds d'investissements. Oui, les BA maîtrisent leur métier, même s'il ne s'agit pas vraiment d'un métier, puisqu'il n'est pas certain qu'ils touchent un salaire. Mais les pratiques se professionnalisent avec le temps. Beaucoup de pays regardent aujourd'hui vers nous.*»

Isabelle Auzias

Tout le monde peut-il être un bon *business angel* ?

«Non, comme dans toute activité qui comporte des risques. Le pourcentage de réussite est faible, il faut pouvoir investir au moins 10.000€ par an. Idéalement, on ne doit jamais investir plus de 5% de son épargne financière… Il faut en plus avoir du temps et avoir envie. C'est tout sauf un investissement passif. Sinon, mieux vaut s'en remettre à un bon conseiller à la banque… Il n'y a pas que des réseaux, il y a aussi les business angels individuels : Pierre Kosciusko-Morizet ou Xavier Niel, ils investissent en amorçage parce qu'ils ont réussi, et réinjectent dans l'économie. Ils ne veulent pas travailler en réseau, c'est un choix, mais ils ont les moyens de financer une équipe pour accompagner leurs projets. En réalité, ils sont plus proches du fonds d'investissement que du pur BA. Les atouts pour être un bon BA ? Etre un entrepreneur qui a fait ses preuves et faire partager ses expériences, ou un cadre qui veut enfin participer à la grande aventure entrepreneuriale aux côtés d'un chef d'entreprise, pour trouver la petite dose de sel qui manquait à sa carrière… Etre BA, c'est aussi continuer à apprendre et à comprendre l'économie locale. C'est... entreprendre.»

Quid des FCPR (fonds communs de placement à risque) ?

«La différence est fondamentale avec l'esprit BA. Ce sont des fonds d'investissements associés à un groupe de consultants, l'accompagnement est payant. Côté structure, pas de SIBA, mais une équipe de gestion rémunérée et des investisseurs pour alimenter le fonds, qui généralement n'interviennent ni dans la sélection ni dans l'accompagnement. Peut-être un peu moins traumatisant : chez nous, quand ça ne marche pas, la frustration n'est pas que financière, c'est un divorce.»

Transmission : bien vendre… et bien acheter

Pour sa 9e édition, la soirée CCI dédiée a fait carton plein, avec plus de 200 inscrits. Un signe ?

Enormément de monde, cédants et potentiels repreneurs mêlés, si l'on en croit les jauges observées sur les deux ateliers proposés par les experts d'un soir, administrateur judiciaire, avocats, experts-comptables, spécialistes de la transmission… Et ça n'est pas un hasard : pour Laurent Lachkar, vice-président de la CCI, c'est d'abord le signe d'une réussite en «*interne*», une équipe consulaire qui désormais maîtrise son sujet et sélectionne ses intervenants, qui sait aussi toucher son public d'entrepreneurs. Et puis, d'ici 10 ans, 28% des entreprises de la région PACA devront penser transmission (30% dans le commerce). D'où cette sensibilisation accrue dès aujourd'hui, impulsée plusieurs fois l'an par ces rendez-vous boulevard Carabacel. Ici, l'on mise sur une approche théorique, ateliers thématiques à l'appui, mais surtout sur les rencontres directes, lors des finales bourses d'échange et stands partenaires, banques ou professions du droit et du chiffre, pour un conseil précis et ciblé.

L'équipe CCi dévolue à la transmission d'entreprise. Visiblement passionnée, et sans doute efficace au vu du nombre d'inscrits sur cette 9e soirée.. Sur notre vidéo, Me Xavier Huertas et Laurent Lachkar.

Les dirigeants étaient donc au rendez-vous en ce 26 novembre. Les cédants seraient-ils de retour, après une longue année d'attentisme et de discrétion ? Pour Laetitia Zerbib, au coeur des opérations pour la CCI, c'est un grand oui ! Avec un élément déclencheur de poids : ces fameux départs à la retraite en masse qui se rapprochent. Et option repreneurs, parle-t-on toujours de pénurie ? Réponse de Gilbert Pazzaglia (cabinet comptable Axis Sodatec) : l'instabilité fiscale récurrente et le contexte économique avaient fortement grippé la machine. Et la situation s'enlise, alors que concomitamment, les niveaux d'apport personnel réclamés aux repreneurs augmentent à la demande des banquiers. Me Hubert Evrard (Barreau de Nice), complète : «*il n'y a pas eu d'effet d'aubaine pour éviter le couperet fiscal de 2014… Sans vouloir plomber l'ambiance, il y avait 600.000 entreprises à céder en France en 2009, 750.000 aujourd'hui. Les stocks enflent.*»

Côté candidats à la reprise, l'ambiance est studieuse, autour du bien nommé atelier «*Rebondir en reprenant une entreprise en difficulté.*» Encore faut-il se protéger des mauvaises surprises. En s'entourant de professionnels, avocats et experts-comptables, pour border au mieux l'affaire, et surtout en acceptant de s'investir dans de poussés audits préalables à toute décision, afin de poser le juste diagnostic sur les faiblesses et mettre en place une réelle stratégie thérapeutique pour assainir la structure. Pour Me Xavier Huertas, il y a quelques interrogations d'usage à ne point omettre : où en sont les carnets de commandes ? Logique. Mais crucial dès qu'il s'agit d'aborder le volet financement… Ultime conseil : «*attention, aucune clause n'empêche un cédant de recréer une boîte similaire, forcément concurrente.*» La donne, côté parts de marché, s'en trouverait faussée. Alors oui, certaines transactions, même sur de grandes difficultés, peuvent aboutir à de belles aventures. Si et seulement si le repreneur met toutes les chances de son côté…

Isabelle Auzias

ÇA SE PASSE À...

Cannes

> Un nouveau président pour la JCE

Il a été élu lors de l'assemblée générale élective du 21 novembre dernier : Julien Tabore succède à Patrick Peirin à la tête de la Jeune Chambre Economique de Cannes-Le Cannet-Mandelieu, dont il est membre depuis trois ans.

L'Escarène

> La commune enrubannée

Elle vient de se voir décerner le prix départemental des «*Rubans du patrimoine*» au titre de la restauration de la chapelle des Pénitents blancs. Organisé par l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine et la Fédération française du bâtiment, ce concours vise à récompenser les communes qui se sont particulièrement distinguées dans l'amélioration du cadre de vie et du patrimoine bâti.

> Chez les artisans aussi...

Dans le cadre de cette semaine nationale de la création/reprise, la Chambre de métiers et d'artisanat s'est elle-aussi mobilisée.

L'artisanat dans les Alpes-Maritimes ? 33.000 entreprises. Dont 5.000 verront leur dirigeant partir à la retraite dans les cinq prochaines années. Conjoncture oblige, les repreneurs se font de plus en plus rares, et il faut en moyenne 20 mois pour vendre (contre 18 il y a encore deux ans). La transmission est donc un enjeu capital pour la CMA06 (qui recense 300 sociétés sur le marché, avec un *turn over* d'une centaine chaque année) dont les services accompagnent au quotidien les artisans dans la vente de leur entreprise.

La Chambre consulaire a donc profité de la semaine dédiée, qui s'est tenue du 15 au 23 novembre, pour organiser une rencontre conviviale entre une quarantaine d'artisans qui cherchent à passer la main et de potentiels repreneurs. Des parties dont elle s'est préalablement assurée de la fiabilité du projet pour les uns, de la solidité du chiffre d'affaires et de la clientèle pour les autres. Parmi les métiers les plus représentés, coiffeurs et fleuristes, mais aussi les pros du bâtiment… qui peinent à trouver des successeurs. Quelques belles touches ont néanmoins été réalisées, comme pour ce traiteur de Golfe-Juan qui pourrait bien passer le relais à une «*repreneuse*» prête à adapter son projet initial.

Des cédants et de potentiels repreneurs mis en contact par une «marieuse», qui ont pu parler affaires devant une coupe de champagne : la transmission d'entreprises, ça peut aussi se faire en mode détente…

Pas d'affaire conclue sur place bien sûr, mais un premier contact établi, et surtout des participants qui seront suivis par la Chambre, qui propose même une convention de tutorat d'une durée de deux à douze mois renouvelables, «*un gage d'accompagnement pour le cédant et le repreneur*».

La transmission d'entreprise, c'est l'une des priorités du président Jean-Pierre Galvez. Les enjeux : pérenniser les savoir-faire, le patrimoine, et surtout entretenir le tissu artisanal local, particulièrement dans l'arrière-pays où il est synonyme de lien social et de renouveau économique. Et pour booster ces cessions synonymes d'avenir, la CMA06 prépare déjà un évènement dédié courant 2014.

Lizza Paillier

Tout savoir sur la copro

Pour ses 18 ans, le salon niçois Solutions Copropriétés s'est même offert quelques élans militants.

Toujours en partenariat serré avec les deux grands réseaux immobiliers FNAIM et UNIS, c'est l'heure des grandes manœuvres pour le rendez-vous azuréen des syndics et conseils syndicaux, alors que la profession entame sa mutation via la loi ALUR, qui ne laisse pas que des bonnes impressions sur le terrain. Pas de quoi démoraliser les 90 exposants, de l'entretien à la rénovation en passant par la sécurité incendie, les ascenseurs, et surtout les potentielles économies d'énergie propres à dégraisser un peu les charges. Ni même les syndics, venus en nombre redorer le blason d'un métier pluriel qui a souffert, ces dernières années, d'un certain déficit d'image. Et qui pourtant restent les indispensables maillons pour gérer avec rigueur toute copropriété bien organisée. Ils ont enchaîné de multiples conférences, en privilégiant un seul mot d'ordre : l'anticipation, que l'on se place côté travaux ou côté réformes et bouleversements législatifs. En privilégiant aussi, dans leurs débats, l'intervention de professionnels, architectes, experts-comptables ou entreprises spécialisées.

Solucop à Nice, ce sont des exposants, mais surtout des conseils. Sur notre vidéo, visite guidée avec Catherine Vaillant.

Car la copropriété (250.000 lots dans les Alpes-Maritimes) est aujourd'hui loin des valeurs collectives et partagées en bon entendement d'antan. Devant l'afflux de réglementations, d'usages et d'abus individuels, les conseils syndicaux bénévoles, appuyés sur leurs syndics, souffrent d'un syndrome d'incompréhension notoire dès qu'arrive le temps des assemblées générales. Ainsi est-il souvent difficile de faire admettre à l'ensemble des copropriétaires que l'audit préalable aux travaux (mais néanmoins payant) peut être synonyme de belles économies. Et qu'un suivi de chantier pour le gros entretien (payant itou) peut éviter bien des surprises à la livraison, surtout à l'aune d'une grande transition énergétique où le renouvelable est roi mais encore mal maîtrisé, dans des copros vieillissantes. A Nice, le week-end dernier, il aura donc beaucoup été question de conseil. Le syndic aura lui-aussi sa part de responsabilité dans l'ouvrage : à lui d'expliquer aux copropriétaires ses démarches, ses obligations (et les leurs), ses honoraires et les lois en vigueur ou à venir. Me Frédéric Hentz a quant à lui détaillé les risques encourus par les mauvais payeurs et les solutions qui peuvent être mises en œuvre par la copropriété, jusqu'à la vente aux enchères du lot incriminé. En préalable, l'importance d'une souscription d'assurance juridique aura été rappelée. Les nouvelles réglementations incendie, les audits énergétiques, l'entretien des balcons ou les pistes pour faire baisser les charges, financements à l'appui, le programme 2013 s'est montré riche et copieux, dans une ambiance particulièrement chaleureuse, chaque stand contrant l'austérité des sujets abordés par un accueil plutôt gourmand. Un beau rendez-vous, mature et généreux, à l'image de ses visiteurs : peu de jeunes dans les allées d'Acropolis, signe évident qu'être membre d'un conseil syndical demande de l'implication, de volonté, et du temps libre. Un peu dommage…

> Rester UNIS derrière les pros

Le syndicat partenaire affichait ouvertement à Nice sa mission pédagogique.

Sur le salon niçois, Jean-André Martin, membre du conseil de l'UNIS Nice Côte d'Azur, se voit de loin, avec son badge fluo au revers de la veste. Pourquoi ? «*C'est un constat que nous avons fait dans la profession, au niveau des nouvelles dispositions qui sont en train d'être prises par l'Assemblée nationale et le Sénat quant à la loi ALUR : une loi où tout n'est pas critiquable, mais où, sans faire de la politique, un certain nombre de points vont avoir pour effet de modifier les rapports de force entre syndics, propriétaires et locataires. Des amendements et modifications multiples qui vont engendrer, qu'on le veuille ou non, des dépenses supplémentaires pour les usagers. Pour des raisons purement électoralistes, on n'en parle pas aujourd'hui… On cherche à contenter, sans dire ce que cela va réellement coûter. L'immobilier, c'est du long terme, on n'investit pas pour quelques années, le minimum, c'est une vue à 30 ans. Or malheureusement, les règles changent tous les deux ou trois ans. On sait aussi que le parc public n'est plus suffisant pour couvrir les besoins en logements, nécessairement le privé complète, mais avec ces mesurettes qui vont coûter de l'argent, que l'on arrêtera donc, mais qui tirent sur les propriétaires, toujours, on détourne les potentiels acheteurs. Je connais des propriétaires qui préfèrent payer la taxe sur les logements vacants, ce qui revient moins cher que de louer à un mauvais locataire…*» Alors FNAIM et UNIS, dans un bateau commun, veulent souquer en rythme. «*C'est le seul moyen, en France, d'arriver à ses fins. Nous disons clairement : arrêtons, il faut au contraire inciter à faire de l'investissement locatif. Nous sommes en train d'assister à une dérégulation du marché, avec des prix qui vont augmenter puisqu'on ne trouvera plus de logements. C'est le ras-le-bol. Le seul moyen de nous faire entendre, ce serait de fermer nos cabinets, ou de ne pas payer certains impôts, mais on ne le fera pas, pour ne pas pénaliser nos clients. Par contre, nous sommes en train de réfléchir, tous ensemble, à quelques actions d'envergure. Comme envoyer à tous nos clients un descriptif clair et chiffré de ce que cette loi ALUR va leur coûter. A eux alors d'interroger leurs députés…*» Le parlementaire, l'autre bon moyen de relayer l'info...

Jean-André Martin

Isabelle Auzias

➔ LE CHIFFRE

48%

C'est le pourcentage de dirigeants en France qui se déclarent prêts à prendre des risques (source baromètre SAGE Business Index 2013, sondage sur 11.700 entreprises dans 17 pays), et parmi eux, 62% sont persuadés qu'il s'agit là de la seule approche pour garantir le succès à venir. Selon cette récente enquête, c'est un net regain d'optimisme par rapport aux chiffres 2012, avec un indice de confiance qui remonte à 55,16 points (+9,61 par rapport à l'an passé). 23% des patrons français restent persuadés que le premier handicap se niche dans les lourdeurs administratives imposées par le législateur, 19% rejetant le problème sur les taux d'imposition. A 62%, les dirigeants attentent une réforme rapide basée sur une réelle simplifcation. Pour 43% d'entre eux, l'Etat ne ferait pas les efforts nécessaires pour soutenir l'activité des PME, mais pour 73%, la faute revient plutôt aux banques et au manque de liquidités accordées à ces mêmes petites entreprises.

➔ LE PRIX DE LA SEMAINE

Les premiers Trophées Climat Energie ont récompensé le 15 novembre dernier la CCI Nice Côte d'Azur pour son implication sur la commune de Saint-André de la Roche afin d'y optimiser l'efficacité énergétique, en particulier sur l'éclairage public et privé : identification des consommations, études et audits, les préconisations consulaires passent par un choix plus judicieux des lampes utilisées (exit les 60W traditionnelles et les halogènes, utilisation des LED) et par la pose d'économiseurs d'énergie. Ont participé à ce programme quelques belles enseignes marlapines, comme Resistex, Qualisteo, Augier, Ragni, Lumière d'Azur, Orsteel Light, SAGI Maintenance ou SPIE. Le tandem CCI/Saint-André s'est adjugé le prix Trophée Entreprises/Aménagement durable. 28 communes, huit collectivités et établissements publics, 25 entreprises et sept associations avaient candidaté à ces nouveaux Trophées calquant leurs désirs sur le Plan Climat Energie du 06, qui vise à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre sur le département, soit plus d'une tonne et demi de CO2.

➔ LA SURPRISE

C'est cet appel à la manif lancé par l'UPE 06 et ses partenaires patronaux pour le 11 décembre prochain (voir ci-dessous). Les raisons de la colère ? L'exaspération croissante des chefs d'entreprises devant les actuelles politiques économiques. Une exaspération symbolisée par ces cartons jaunes brandis de concert en guise d'avertissement. Salariés acceptés, et récupération politique probable.

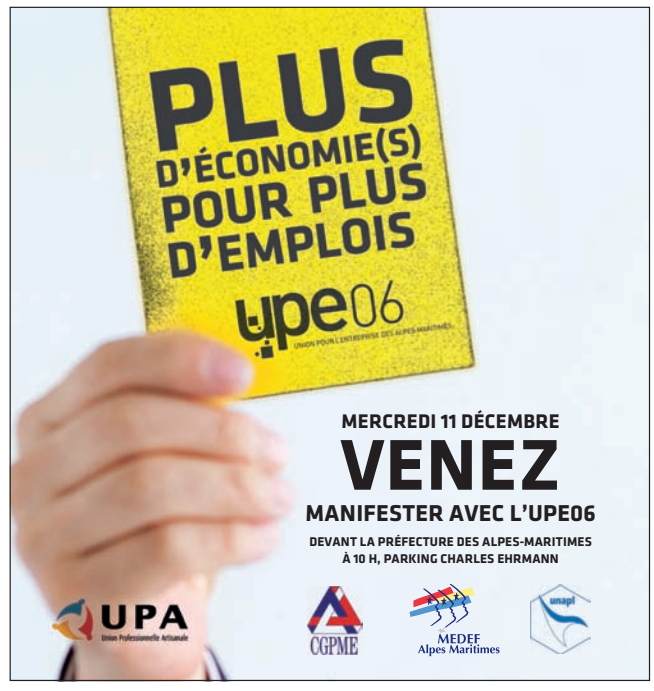

Cure de jouvence pour le vieux Vallauris

Entamée il y a 10 ans, l'opération de renouvellement urbain, aujourd'hui à mi-étape, sera poursuivie dès 2016 par la CASA pour aller à son terme.

En 1501, les moines de l'Abbaye de Lérins édifiaient une ville nouvelle pour accueillir des familles du Comté de Vintimille. Inspiré par l'urbanisme romain, avec des rues à angle droit, le vieux Vallauris souffre depuis 50 ans d'une paupérisation côté population et d'une dégradation de son bâti. L'opération de renouvellement urbain engagée en 2003 vise à briser cette inexorable dérive. «*Depuis, près de 46M€ ont été injectés par les pouvoirs publics et le privé dans cette action de renaissance de la cité historique*», précise Pascal Tattier, compositeur urbain de cette reconquête avec l'équipe opérationnelle de la SEM Semival. «*Il fallait être digne du plan urbain en damier légué par les moines*», complète Alain Gumiel, maire de la commune. Le périmètre touche une population de 3.000 habitants répartie sur 700 parcelles et îlots, soit 1.500 logements appartenant pour 45% à des propriétaires uniques, 45% à des copropriétés et indivisions et 10% à la ville ou à sa SEM. Le programme, qui a mobilisé l'Etat, l'ANAH, la Caisse des Dépôts, la Région, le Département et la CASA, se présente comme une véritable thérapie urbaine. Un audit avait recensé plusieurs îlots insalubres, en péril ou vacants. Une tâche qui a nécessité des interventions lourdes en équipements, infrastructures et réseaux en complément du traitement d'un habitat ancien et dégradé. La situation a impliqué la mise en place de deux OPAH* (2004-2009 et 2011-2016) complétées par une autre OPAH, pilotée cette fois par la CASA (2009-2014).

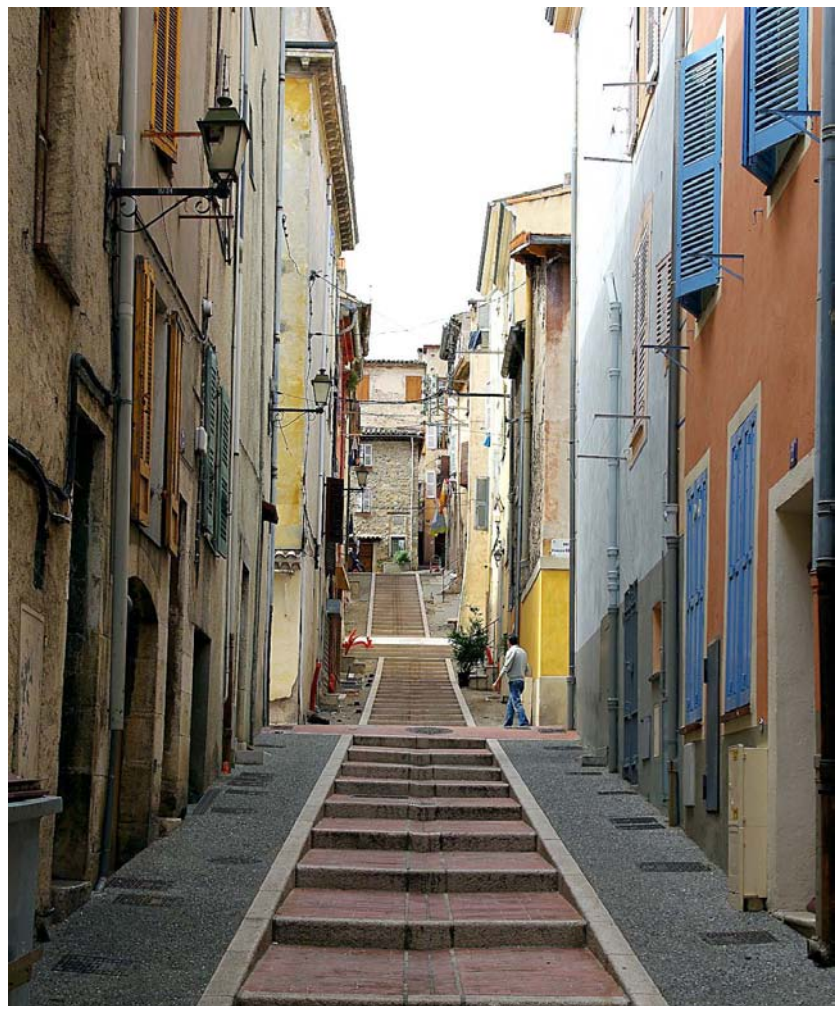

Il a fallu rouvrir les cours intérieures en cœur d'îlots, redécouvrant ces puits de lumières imaginés par les moines il y a cinq siècles.

«Nous retrouvons la conception *architecturale d'origine*», souligne Pascal Tattier. En 10 ans, l'opération a permis de rénover une centaine de logements publics, pour partie conventionnés, et 200 logements privés, mais aussi la réfection de 220 façades (par l'architecte coloriste Bruno Goyeneche), 112 toitures et 44 cages d'escaliers. 29 locaux fermés en rez-de-chaussée accueillent désormais des artisans et des artistes, et 34 attendent leur futur locataire. La vie reprend dans les rues de la cité historique. Près de 80% des travaux ont été réalisés par des entreprises locales ouvrant l'emploi à une centaine de personnes chaque année. Le projet se poursuivra en 2014 avec la réhabilitation des soubassements du Château et l'édification d'un premier programme neuf de 14 logements sociaux avec bureaux, locaux pour la police municipale et pour La Poste sur l'Ilot Elena. «*Il nous reste aujourd'hui six ensembles très dégradés à traiter*». Aussi la CASA devrait-elle prendre le relais dès 2016.

Michel Bovas

** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat engagée par diverses collectivités ou organismes.*

En bref

SOCIAL

***Païoun ven* pour l'ADSEA 06**

L'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte des Alpes-Maritimes construit un nouveau complexe à L'Escarène. Avec plus d'une vingtaine d'établissements accueillant près de 900 adultes et enfants souffrant de handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion, l'ADSEA 06, présidée par Me Charles Abecassis, disposera dès mars 2015 d'un site supplémentaire dans la vallée du Paillon. La structure d'une superficie de 600m² comportera une unité d'hébergement pouvant accueillir une dizaine de jeunes de 3 à 20 ans et une section d'initiation et de première formation professionnelle pour les adolescents de plus de 14 ans. Ce nouveau chantier permettra aux résidents de disposer de locaux neufs et surtout adaptés, notamment en termes d'accessibilité. Coût de l'opération : 2M€.

Bec de l'Estéron : du nouveau…

En bout de plaine du Var, sur la commune de Gilette, la zone si souvent convoitée mais jamais aménagée va sans doute apercevoir le bout du tunnel.

C'est un peu la cerise sur le gâteau pour Pierre-Guy Morani, qui se prépare à rendre son fauteuil de premier magistrat en mars prochain. L'aménagement du Bec de l'Estéron, c'est l'Arlésienne à Gilette, et l'on en parlait déjà du temps de René, son père, lui-aussi maire du perché village. Village de marques, centre de formation pour l'OGCNice à quelques lieues du grand stade, complexe hôtelier pour sportifs éreintés, les projets sont allés bon train ces trente dernières années. A l'heure du bilan, Pierre-Guy Morani avoue : «*c'est vrai, tous nos efforts n'ont pas été couronnés de réussite, et cette zone en est le parfait exemple. Une galère…*» Que l'amenuisement des financements, crise de la dette publique oblige, n'a pas épaulé. «*Mais aujourd'hui, un projet est validé, avec une enveloppe de 10M€ accordée par le Conseil général. Il s'agira d'y réaliser, sur une dizaine d'hectares, un groupe scolaire intercommunal, une crèche cantonale, d'y déplacer notre moulin à huile (l'actuel, en cœur de village, ne répond plus aux normes en vigueur). D'y installer aussi un centre de formation pour les sapeurs-pompiers, et même une maison de la pêche, réclamée de longue date par la fédération dédiée, qui trouverait un terrain propice au bord du lac du Broc. C'est un beau projet, nous y avons travaillé ces quatre dernières années. De quoi faire oublier les promesses d'accueillir l'OGym à Gilette… Et d'offrir une jolie vitrine à la commune.*»

Pierre-Guy Morani boucle son dernier mandat sur une belle réalisation.

Que les défenseurs d'orchidées se rassurent, l'on ne touchera point aux divines racines endogènes qui monopolisent quelque 14 hectares voisins. L'on ne touchera pas non plus aux terres limitrophes de l'usine de la Mesta, classée Seveso 2. Pour Pierre-Guy Morani, le travail est bouclé : plus de projet d'envergure à défendre, il est grand temps, pour l'historique maire toujours élu au premier tour, de rendre son écharpe. Sans remords ni regrets.

Isabelle Auzias

Tribune Bulletin côte d'azur

Annonces légales & INFORMATIONS COMMERCIALES MARCHES PUBLICS

Tarif préfectoral 4,12€ ht la ligne - Arrêté du 12 décembre 2012

N° 718 Vendredi 29 novembre 2013

LES VENTES AUX ENCHERES

HAUTECOEUR-DUCRAY - SELARL D'AVOCATS

30 rue Rossini 06000 NICE - Tél. 04.93.16.36.90 - Fax. 04.93.16.36.92

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - SUR SURENCHERE

UNE GRANDE VILLA ANCIENNE

En cours de rénovation dénommée «VILLA LA DOLINA» (223,20 m²)

avec piscine inachevée et jardin autour

Sise à NICE, 41 Chemin du Haut Magnan, cadastrée section MA n° 346 pour 25 a

---

ADJUDICATION JEUDI 16 JANVIER 2014 à 9H

Au Palais de Justice, Palais Rusca, Place du Palais 06300 NICE.

Le Ministère d'avocat inscrit au au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir

---

A la requête de : SA BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, S.A. siège social 1 Bd Haussmann 75318 PARIS Cedex 9, immatriculée au RCS de PARIS n° 542.097.902 agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège - Venant aux droits par suite d'une fusion absorption en date du 30/06/2008 (mention faite au RCS de PARIS le 25/07/2008) de L'UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT, établissement financier enregistré, SA au capital, après fusion-absorption de la société financière ABBEY NATIONAL FRANCE par l'UCB - de 40.081.458,00 €, inscrite au RCS de PARIS sous le n° B 552.004.624 dont le siège est à PARIS, 5 Avenue Kléber.

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat **Maître Stéphanie HOBSTERDRE-HAUTECOEUR**, Avocat associé de la SELARL HAUTECOEUR DUCRAY du barreau de NICE

Désignation : **UNE PROPRIETE** dénommée «VILLA LA DOLINA» sise à NICE, 41 chemin du Haut Magnan, cadastrée section MA n° 346 pour 25 a. Composée à l'acte d'acquisition : **- r-d-c :** séjour, cuisine, chambre, salle de bains et w.c. indépendant ; **- r-d-j : 3** chambres, w.c. indépendant, 2 salles de bains, dressing, salon d'été, terrasse ouverte, local technique. **- Un bâtiment indépendant** à usage de garage - **terrain attenant.**

Il ressort du PV descriptif dressé en date du 11/04/2012 que la maison est en chantier, à l'abandon. Très peu de cloisons intérieures sont posées, aucune fermeture extérieure n'est présente hormis deux côtés Nord et Est, l'ensemble à l'état d'abandon. Il s'agit d'une maison de style «Belle époque» composée d'un rez-de-jardin, rez-de-chaussée, combles et toit terrasse. Il n'y a aucune installation alimentation d'eau, évacuation d'eau ni de chauffage. **Occupation** : Inoccupée.

D.P.E. : la maison n'est pourvue d'aucun système, commun ou individuel, de chauffage.

Mise à prix : CINQ CENT QUATRE-VINGT QUINZE MILLE CENT EUROS

595.100 €

Consignation : 10 % du montant de la mise à prix en un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA, sans que cette somme soit inférieure à 3.000 €.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Jex immobilier du TGI de NICE le 22 Mai 2012 - RG n° 12/00090 et peuvent être consultées audit greffe et au Cabinet de la SELARL HAUTECOEUR - DUCRAY.

VISITES sur place : par la SCP COHEN TOMAS TRULLU, huissiers de justice à NICE : Jeudi 19 Décembre 2013 de 11h à 12h - Mardi 7 Janvier 2014 de 11h à 12h

- 80

LES VENTES AUX ENCHERES DU DEPARTEMENT DANS L'INTEGRALITE DE LEUR TEXTE

chaque vendredi matin sur www.**tribuca**.fr

ANNONCES LEGALES

Edition du 6 décembre 2013

En raison de notre NUMÉRO SPÉCIAL

Palmarès DES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES DE LA CÔTE D'AZUR

distribué en AVANT PREMIÈRE aux ENTREPRENARIALES

Nice Acropolis Espace Muses

le jeudi 5 décembre 2013

LES ATTESTATIONS DE PARUTION

seront délivrées exceptionnellement

JUSQU'AU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013 À 16H

Retrouvez-nous sur notre Stand n° 33 aux Entreprenariales

les ENTREPRENARIALES | LE SALON DES SERVICES AUX ENTREPRISES

SCP ROUILLOT-GAMBINI

Avocats au Barreau de NICE - 12, Boulevard Carabacel 06000 NICE - Tél. 04.93.80.48.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - SUR LICITATION EN UN LOT

EN PLEINE PROPRIETE - APRES SURENCHERE

Sur la Commune de SAINT ETIENNE DE TINEE (A-M), savoir :

Lieudit DOUANCET :

Une GRANGE et un petit CABANON

cadastrés section F n°246 pour 1ha 49a 10ca et

quatre parcelles de terre

cadastrées section F n°245, F n°247, F n°227 et F n°234 (pour 5.620 m²)

Lieudit DOUANS : trois parcelles de terre

cadastrées section F n°249, F n°363 et F n°364 (BND) (pour 9.119 m²)

Lieudit PLANTAJO : trois parcelles de terre

cadastrées section F n°420, F n°432 et F n°437 (pour 2.033 m²)

Lieudit LES CIABRIAIRES BAS : trois parcelles de terre

cadastrées section E n°147, E n°148 et E n°149 (pour 22.075 m²)

ADJUDICATION JEUDI 16 JANVIER 2014 à 9H

à l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance de NICE Place du Palais

Le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de NICE est obligatoire pour enchérir

---

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION : **Sur la Commune de SAINT ETIENNE DE TINEE** (Alpes-Maritimes), **Lieudit DOUANCET,** savoir : **UNE GRANGE et un petit CABANON** cadastrés section F n°246 pour 1ha 49a 10ca et **quatre parcelles de terre** cadastrées section F n°245, F n°247, F n°227 et F n°234 pour une surface totale de 5.620 m²

Sur la Commune de SAINT ETIENNE DE TINEE (Alpes-Maritimes), **Lieudit DOUANS, trois parcelles de terre** cadastrées section F n°249, F n°363 et F n°364 (BND) pour une surface totale de 9.119 m²

Sur la Commune de SAINT ETIENNE DE TINEE (Alpes-Maritimes), **Lieudit PLANTAJO, trois parcelles de terre** cadastrées section F n°420, F n°432 et F n°437 pour une surface totale de 2.033 m²

Sur la Commune de SAINT ETIENNE DE TINEE (Alpes-Maritimes), **Lieudit LES CIABRIAIRES BAS, trois parcelles de terre** cadastrées section E n°147, E n°148 et E n°149 pour une surface totale de 22.075 m²

DESCRIPTION – OCCUPATION : Ces biens sont **libres** de toute occupation.

La grange est construite en pierres et couverte en tôle bâtie sur 3 niveaux. La façade comporte une grande ouverture occultée par des lattes de bois fixes. Un petit cabanon construit en parpaings et couvert de tôle est attenant à la grange.

Classe énergie : absence de système fixe de chauffage rendant impossible l'estimation.

ADMINISTRATION DE L'IMMEUBLE: Les immeubles ne sont pas dotés de syndic.

NOM ET QUALITE DES PARTIES : Service Du Domaine, représenté par Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes domicilié 15 Bis rue Delille à Nice, désigné en qualité de curateur des successions de :

Monsieur Calixte, Pascal, André RAPUC, né à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 14 octobre 1904, décédé à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 19 août 1994, à ces fonctions nommé par Jugement rendu par le T.G.I de NICE en date du 24 avril 1996.

Madame Eugénie, Marianne RAPUC épouse COSSA née à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 22 décembre 1907, décédée à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 19 mai 1989, à ces fonctions nommé par Jugement rendu par le TGI de NICE en date du 9 octobre 1996.

Mademoiselle Flavie, Pauline RAPUC, née à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 19 juillet 1910, décédée à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 12 avril 1998, à ces fonctions nommé par Jugement rendu par le TGI de NICE en date du 27 octobre 1999.

Madame Félicie, Elisabeth, Suzanne RAPUC veuve ROUBAUD née à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 6 février 1903, décédée à SAINT LAURENT DU VAR (06) le 8 mars 1988, à ces fonctions nommé par Jugement rendu par le TGI de NICE en date du 22 juin 2011.

Monsieur André, Jean, Baptiste RAPUC, né à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 28 avril 1913, décédé à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 2 novembre 1996, à ces fonctions nommé par Jugement rendu par le TGI de NICE en date du 22 juin 2011.

Mademoiselle Elisabeth, Augustine RAPUC née à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 5 avril 1915, de nationalité française, décédée à SAINT ETIENNE DE TINEE (06) le 28 décembre 2006, à ces fonctions nommé par Jugement rendu par le TGI de NICE en date du 22 juin 2011.

Ayant pour Avocat, la **SCP ROUILLOT-GAMBINI,** représentée par Maître Maxime ROUILLOT, Avocat au Barreau de Barreau de NICE, y demeurant, Villa Tyndaris, 12 Bd Carabacel.

EN PRESENCE DE : Madame Sidonie Joséphine RAPUC, née le 17 mars 1920 à SAINT ETIENNE DE TINEE (06), de nationalité française, retraitée, demeurant 16 rue des Mahonias «Bâtiment 16 Le Gascogne» (06200) NICE. CO-INDIVISAIRE

PROCEDURE : La vente est poursuivie en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NICE le 19/11/2012, signifié à parties, définitif rectifié suivant jugement du 12/04/2013 et d'une ordonnance du 15/10/2013.

Le cahier des conditions de vente dressé par la SCP ROUILLOT-GAMBINI pour parvenir à la vente a été déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NICE le 1er juillet 2013.

La notification prescrite par l'article 815-15 du Code civil a été régulièrement délivrée avec indication de l'audience d'adjudication pour le 19 septembre 2013.

MISE A PRIX : Outre les clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, l'adjudication aura lieu au Palais de Justice du Tribunal de Grande Instance de NICE sur la mise à prix de: **CENT CINQ MILLE SIX CENTS EUROS**

105.600 €

PAIEMENT DU PRIX : L'adjudicataire devra payer son prix en principal et intérêts par chèque de banque tiré par une banque française entre les mains de la CARPA ou de Monsieur le Bâtonnier désigné en qualité de séquestre immédiatement à peine de réitération des enchères. A défaut les intérêts seront dus au taux légal et seront majorés de cinq points passé le délai de soixante jours.

Les clés ne seront remises que contre paiement intégral en principal, frais de vente et intérêts.

CONSIGNATION : Il est précisé en outre que les éventuels adjudicataires, devront préalablement à l'adjudication, consigner par chèque de banque, entre les mains de l'Avocat chargé par eux d'enchérir, une somme équivalente à 10% du montant de la mise à prix, sans que ce montant ne puisse être inférieur à 3.000 euros, outre les frais de vente.

FRAIS DE POURSUITE DE VENTE : L'adjudicataire supportera en sus de son prix d'adjudication tous les frais exposés pour parvenir à la vente, ainsi que les droits et honoraires prévus par le tarif en vigueur et les règlera sur la quittance de la SCP ROUILLOT-GAMBINI avocat poursuivant la vente.

Il supportera également tous les droits et taxes qui seront perçus sur la vente (enregistrement ou TVA).

ASSURANCE : L'adjudicataire devra faire assurer les lots vendus à partir du jour de son adjudication. L'adjudicataire devra à compter du jour de son adjudication payer les primes, droits et contributions de toute nature et fera opérer toutes mutations à son nom.

Pour tout **renseignement** s'adresser au cabinet de la SCP ROUILLOT-GAMBINI avocats 12 Boulevard Carabacel ou consulter le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NICE le 1er juillet 2013 sous le n° RG :13/00098.

VISITES :

Samedi 4 Janvier 2014 de 11h à 13h

Mardi 7 Janvier 2014 de 11h à 13h

- 4

LES VENTES AUX ENCHERES

SCP ROUILLOT - GAMBINI

Avocats au Barreau de GRASSE
4 Avenue Alphonse Morel (06130) GRASSE - Tél. 04.93.36.05.77
12 boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT

Sur la commune de CANNES (Alpes-Maritimes), dans un ensemble immobilier dénommé «Résidence Le Byron» 77 avenue Maréchal Galliéni cadastré section CZ n°118

UN APPARTEMENT (Lot 61) d'une surface de 64,30 m²
UN PARKING (Lot 5) en plein air
UNE CAVE (Lot 36) au sous-sol

ADJUDICATION JEUDI 16 JANVIER 2014 à 9H

A l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance de GRASSE, 37 avenue Pierre Sémard
Le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRASSE est obligatoire pour enchérir

---

Cette vente a lieu à la requête de : Monsieur le Comptable Public Responsable du Service des Impôts des Particuliers de CHOISY-LE-ROI représentant l'administration fiscale, domicilié en ses bureaux sis 44 Galerie Rouget de Lisle (94600) CHOISY-LE-ROI.
Désignation : Les parties ci-après désignées sont situées sur la commune de CANNES (Alpes-Maritimes), dans un immeuble dénommé «Résidence Le Byron» sis 77 avenue Maréchal Galliéni, cadastré CZ n°118 :
LOT n° 61 - UN APPARTEMENT de 3 PIECES au 3ème étage,
LOT n° 5 - UN PARKING en plein air,
LOT n° 36 - UNE CAVE au sous-sol.
Occupation : Il a été indiqué par l'huissier que les biens objets de la présente sont **loués** suivant bail d'habitation loi 1989 en date du 1er juin 2012 moyennant un loyer mensuel de 1.000 € charges de 170 € comprises.
Classe énergie : D

Mise à prix :
CENT CINQUANTE MILLE EUROS

150.000 €

Consignation : 10 % de la mise à prix sans que cette somme ne puisse être inférieure à 3.000 €.
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution immobilier près le TGI de GRASSE où il a été déposé le 13 Mai 2013 (RG : 13/00094), ou au cabinet de la SCP ROUILLOT - GAMBINI 12 Boulevard Carabacel à NICE.
Les **visites** se feront sous le contrôle de la SCP TREIBER - JULIEN - NON-CLERCQ-REGINA – LALEURE, Huissiers de Justice à CANNES les :
- Mardi 7 Janvier 2014 de 11h à 12h
- Mercredi 8 Janvier 2014 de 14h à 15h

- 1

SCP ROUILLOT - GAMBINI

Avocats au Barreau de GRASSE
4 Avenue Alphonse Morel (06130) GRASSE - Tél. 04.93.36.05.77
12 boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Sur la commune de CANNES (Alpes-Maritimes), dans un ensemble immobilier dénommé «Isola Bella» sis 3 avenue Selvosa et 42 avenue Isola Bella cadastré section CV n°66 et section CV n°341

UN APPARTEMENT (Lot 99) de 2 pièces
au 3ème étage du Bâtiment 1 Bloc C - d'une surface de 43,99 m²
UN LOCAL à usage de cave
(Lot 32) au sous-sol du Bâtiment 1

ADJUDICATION JEUDI 16 JANVIER 2014 à 9H

A l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance de GRASSE, 37 avenue Pierre Sémard
Le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRASSE est obligatoire pour enchérir

---

Cette vente a lieu à la requête de : Monsieur le Comptable Public Responsable du Service des Impôts des Particuliers de CHOISY-LE -ROI, représentant l'administration fiscale, domicilié en ses bureaux sis 44 Galerie Rouget de Lisle (94600) CHOISY-LE-ROI.
Désignation : Les parties ci-après désignées sont situées sur la commune de CANNES (Alpes-Maritimes), dans un immeuble dénommé «Isola Bella» sis 3 avenue Selvosa et 42 avenue Isola Bella cadastré section CV n°66 et section CV n°341.
Lot n°99 : UN APPARTEMENT de 2 pièces au 3ème étage du Bâtiment 1 du Bloc C,
Lot n°32 : UN LOCAL à usage de cave au sous-sol du Bâtiment 1.
Occupation : Il a été indiqué par l'huissier que les biens objets de la présente sont loués suivant bail d'habitation loi 1989 en date du 1er octobre 2005 moyennant un loyer mensuel de 702,61 € charges de 75 € comprises.
Classe énergie : E
Mise à prix : Cent mille €

100.000 €

Consignation : 10 % de la mise à prix sans que cette somme ne puisse être inférieure à 3.000 €.
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution immobilier près le TGI de GRASSE où il a été déposé le 13 Mai 2013 (RG : 13/00093) ou au cabinet de la SCP ROUILLOT - GAMBINI 12 Boulevard Carabacel à NICE.
Les **visites** se feront sous le contrôle de la SCP TREIBER - JULIEN - NON-CLERCQ-REGINA - LALEURE Huissiers de Justice à CANNES les : **Mardi 7 Janvier 2014 de 14h à 15h - Mercredi 8 Janvier 2014 de 11h à 12h**

- 2

RESUME DES VENTES AUX ENCHERES

Les informations reprises dans notre "Récapitulatif" n'ont aucun caractère légal et sont publiées uniquement à titre documentaire à partir des éléments que nous avons pu réunir.
Nos lecteurs se reporteront utilement au journal ayant publié l'annonce légale :
● TRIBUCA = Tribune Bulletin Côte d'Azur ● NM = Nice Matin ● PA = Les Petites Affiches ● PAM = Pays des Alpes Maritimes ● AV = L'Avenir ● MO = Moniteur ● PN/PC = Petit Niçois/Cannois

Grasse - Résultats du 28/11/2013

Avocat	Nature des biens	Adjudication
Me Louc tél: 04.92.27.09.33	**APPARTEMENT de 3 pièces de 75,55 m2 au 2è étage avec CAVE et EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT, à La Colle sur Loup 250 chemin Puits de l'Evêque (accès à partir du chemin de l'Escours) «Les Genêts»,** poursuivant : Caisse de Crédit Mutuel de Nice Joffre - cahier des charges déposé le 13/03/12 n° 12/00043 - visites : 14/11 de 14h30 à 15h30 et 20/11 de 11h à 12h - **TRIBUCA 11/10/2013**	**Mise à prix : 100.000 €** **Adjudication : 171.000 €** **Me Louc**
Cab. Essner 04.97.06.68.00 Scp Petit Boulard 04.97.03.07.90	**EN UN LOT : UNE MAISON D'HABITATION comportant UN APPARTEMENT au rdc, UN PETIT STUDIO à l'étage supérieur sous la toiture, le tout d'une superficie de 49,10 m2, à La Colle sur Loup 35 rue de la Victoire,** poursuivant : Copropriété «Le Chêne Vert», ABCDE - cahier des charges déposé le 25/06/13 n° 13/00125 - visites : 18/11 de 11h à 12h et 22/11 de 14h à 15h - **TRIBUCA 11/10/2013**	**Mise à prix : 15.000 €** **Adjudication : 96.000 €** **Me Van Rolleghem**
Cab. Draillard tél : 04.97.06.68.02	**UN APPARTEMENT lot 22 au 3è étage à Cannes 1, rue Maréchal Foch,** poursuivant : copropriété «1 rue Maréchal Foch» - cahier des charges déposé le 26/04/13 n° 13/82 - visites : 19/11 de 14h à 15h et 25/11 de 9h à 10h - **AV 18/10/2013**	**Mise à prix : 56.000 €** **Adjudication : Non requise**
Cabinet Essner tél : 04.97.06.68.80	**EN UN LOT : UN APPARTEMENT, UNE CAVE et UN EMPLACEMENT à usage de STATIONNEMENT, biens libres, à Cagnes sur mer lieudit «La Combe Sud» 13 ave de l'Hôtel de Ville,** poursuivant : Fonds commun de titrisation Fct Hugo Créances I - cahier des charges n° 12/00231 - visites : 13/11 de 11h à 12h et 18/11 de 14h à 15h - **AV 25/10/2013**	**Mise à prix : 70.000 €** **Adjudication : Non requise**
Scp Kieffer Monasse et ass tél : 04.93.34.88.40	**EN DEUX LOTS : 1er lot UN APPARTEMETN de 2 P 29 m2 avec BOX lots 2066 et 2036, 2e lot : APPARTEMENT de 2 P 29 m2 avec BOX lots 2055 et 2021, à Biot dans une résidence de tourisme Résidence Blue Side, avenue de Roumanille,** poursuivant : Crédit Foncier de France - cahier des charges déposé le 21/06/12 n° 12/113 - visites : 12/11 de 9h à 10h et 15/11 de 10h30 à 11h30 - **AV 11/10/2013**	**Mise à prix : 1er lot : 55.000 €** **2e lot : 50.000 €** **Adjudication : 1er lot : 225.000 €** **Me Conil** **2e lot : 200.000 €** **Me Conil**

Nice - Résultats du 28/11/2013

Avocat	Nature des biens	Adjudication
Selarl Lestrade - Capia tél : 04.97.03.20.00	**EN 2 LOTS : 1) UN LOCAL en rdc et duplex au 1er étage réunis en trois lots de copropriété, superficie totalte 72,70 m2, 2) UN STUDIO au 9è étage en rotonde de 41,50 m2, à Nice 24 ave D'Estienne d'Orves et 62 bd François Grosso,** poursuivant : Caisse de Crédit Mutuel Nice Joffre - cahier des charges déposé le 29/06/12 n° 12/00123 - visites : 30/10 de 14h à 16h et 15/11 de 10h à 12h - **TRIBUCA 11/10/2013**	**Mise à prix : Lot 1 : 25.000 €** **Lot 2 : 20.000 €** **Adjudication : 1er lot : 118.000 €** **Me Hautecoeur** **2e lot : 105.000 €** **Me Lestrade**
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**UN GARAGE lot 209 au rdc, à Nice 124 ave de la Californie «Les Emeraudes»,** poursuivant : Direction Départementale des Finances Publiques du 06 - Service du Domaine - cahier des charges déposé le 10/09/13 n° 13/00155 - visites : 19/11 de 14h à 16h et 23/11 de 10h à 12h - **TRIBUCA 11/10/2013**	**Mise à prix : 16.000 €** **Faculté de baisse du quart** **Adjudication : 25.000 €** **Me Bourguet Maurice**
Me Bensaïd tél : 04.92.47.73.17	**UN APPARTEMENT au 1er étage escalier B, UN LOCAL à usage de Garage particulier, à Nice «Le Saint Françoisé 52-54 ave Cyrille-Besset,** poursuivant : copropriété Le Saint François - cahier des charges déposé le 11/04/13 n° 13/00070 - visites : 12/11 de 11h à 12h et 19/11 de 11h à 12h - **AV 18/10/2013**	**Mise à prix : 60.000 €** **Adjudication : 160.000 €** **Me Rouillot**

Autre - Résultats du 25/11/2013

Nature des biens	Adjudication
Marché Immobilier des Notaires — **En la Chambre des Notaires du 06 à 10h30 : A LA DEMANDE DE L'HOTEL DE VILLE DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN, PARCELLE de 2.220 m2 dont 590 m2 constructible, à Roquebrune Cap-Martin,** Notaire Me Tinarelli-Ripoll - rens. Mme Wilkening 06.18.55.01.65 - pas de visite - **TRIBUCA 25/10/2013**	**Mise à prix : 230.000 €** **Adjudication : NC**
Marché Immobilier des Notaires — **En la Chambre des Notaires du 06 à 14h30 : A LA DEMANDE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES du 06, Service France Domaine APPARTEMENT F1 de 13,89 m2 au 1er étage, à Nice, 1 rue Saint Augustin** Notaire Me Berdah - rens. Mme Wilkening 06.18.55.01.65 - visites 06/11 13/11 et 19/11 de 9h30 à 11h30 sans rv - **TRIBUCA 25/10/2013**	**Mise à prix : 25.000 €** **Adjudication : NC**
Marché Immobilier des Notaires — **En la Chambre des Notaires du 06 à 14h30 : A LA DEMANDE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU RHONE-ALPES, Service France Domaine, GARAGE n° 34, à Cannes 95 bd Carnot,** Notaire Me Berdah - rens. Mme Wilkening 06.18.55.01.65 - visites : 13/11 et 19/11 de 14h à 15h30 sans rv - **TRIBUCA 25/10/2013**	**Mise à prix : 12.000 €** **Adjudication : NC**

TGI de Grasse - Prochaines ventes

Ventes du jeudi 19/12/2013

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.36.05.77 04.93.80.48.03	**EN UN LOT : I) sur la commune de Pégomas 1439 ave de Grasse, UNE PROPRIETE comprenant UNE MAISON mitoyenne en très mauvais état de 74,12 m2 élecvée d'un étage sur rdc avec TERRAINS attenants section B n° 191 pour 2a 74 ca et B N° 192 pour 1a 15ca, II) sur la commune de Peymeinade Quartier du Gabre, UNE PARCELLE DE TERRE cadastrée section** poursuivant : Direction Départementale des Finances Publiques du 06, Service du Domaine - cahier des charges déposé le 10/10/2013 - visites : 10/12 de 14h à 16h et 14/12 de 10h à 12h - **TRIBUCA 01/11/2013**	**40.000 €** **Faculté de baisse du quart**

Ventes du jeudi 16/01/2014

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.36.05.77 04.93.80.48.03	**EN UN LOT : UN APPARTEMENT lot 61 de 64,30 m2, UN PARKING lot 5 en plein air, UNE CAVE lot 36 au ss, à Cannes «Résidence Le Byron» 77 ave Maréchal Galliéni,** poursuivant : Service des Impôts des Particuliers - cahier des charges déposé le 13/05/13 RG : 13/00094 - visites : 07/01/14 de 11h à 12h et 08/01/14 de 14h à 15h - **TRIBUCA 29/11/2013**	**150.000 €**

Connectez-vous sur : www.tribuca.fr
et consultez nos annonces «Commerces & Entreprises»

RESUME DES VENTES AUX ENCHERES

Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.36.05.77 04.93.80.48.03	**EN UN LOT : UN APPARTEMENT lot 99 de 2 P au 3è étage du bloc C de 43,99 m2, UN LOCAL à usage de cave lot 32 au ss du bât. 1, à Cannes «Isola Bella» 3 ave Selvosa et 42 ave Isola Bella,** poursuivant : Service des Impôts des Particuliers (Choisy le Roy) - cahier des charges déposé le 13/05/13 RG : 13/00093 - visites : 07/01/14 de 14h à 15h et 08/01/14 de 11h à 12h - **TRIBUCA 29/11/2013**	**100.000** €

TGI de Nice - Prochaines ventes

Ventes du jeudi 05/12/2013

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**UN APPARTEMENT de 3P, UN GARAGE, UN CELLIER, dans une copropriété de Grand Standing avec PISCINE, à Nice 31-33 bd Maeterlinck,** poursuivant : Alain Noël - cahier des charges déposé le 17/07/12 RG 12/00131 - visites : 20/11 de 11h à 12h et 29/11 de 14h à 15h - **TRIBUCA 18/10/2013**	**600.000** €

Ventes du jeudi 12/12/2013

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Scp Ladret - Fadeuilhe Jardillier tél : 04.93.13.01.05	**UN APPARTEMENT de 2 P au 1er étage, de 53,37 m2, UN PARKING au 1er s-sol, à Nice 22 rue Jean Canavèse, 2, 4, 6, 8 rue Delrieu et 141 bd de Cessole,** poursuivant : copropriété «Les Jardins de Cessol» - E» - cahier des charges déposé le 07/02/13 RG 13/00013 - visites : 25/11 de 11h à 12h et 04/12 de 14h à 15h - **TRIBUCA 25/10/2013**	**25.000** €
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**SUR REITERATION DES ENCHERES : UN APPARTEMENT lot 130 au rdj de 86,80 m2, UN BOX SIMPLE lot 13 au ss, UNE CAVE lot 66 au rdj, à Nice 2 et 4 rue de la Tour Magnan et 59 ave Emile Henriot «Les Résidences du Château Miramar bât. II,** poursuivant : Banque Populaire de la Côte d'Azur - cahier des charges déposé le 07/06/12 RG 12/00125 - visites : 25/11 de 14h à 15h et 02/12 de 11h à 12h sans rv - **TRIBUCA 25/10/2013**	**120.000** €
Christophe Dupont tél : 04.93.80.29.01	**EN 2 LOTS - APRES SURENCHERE : Lot n° 1 : UNE PARCELLE cadastrée Section AB 141 pour une superficie d'environ 4.194 m² - 2è lot : LES PARCELLES cadastrées Section AC 234, 235, 236, 237, 245, 247 et 253 d'une superficie totale d'environ 13.907 m², à Falicon Lieudit «Faliconnet Haut»,** poursuivant : Me Georges André Pellier - cahier des charges déposé le 10/05/13 RG 13/00083 - visites : 29/11 et 4/12 de 14h30 à 16h30 - **TRIBUCA 01/11/2013**	**1er lot : 242.000** € **2è lot : 1.051.600** €

Ventes du jeudi 19/12/2013

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Cabinet PIAZZESI tél : 04.93.80.85.50	**UN APPARTEMENT de 3 P. de 53,34 m2 au 1er étage, à Utelle 8 Place de la République,** poursuivant : Lyonnaise de Banque - cahier des charges déposé le 17/05/13 RG 13/00084 - visites : 03/12 de 11h à 12h et 10/12 de 11h à 12h - **TRIBUCA 25/10/2013**	**30.000** €
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**EN UN LOT : UN APPARTEMENT de 3 P lot 27, UNE CAVE lot 9, UNE CHAMBRE DE BONNE lot 36, à Nice 51 rue Rossini «Palais de l'Union»,** poursuivant : Me Pellier, mandataire judiciaire - cahier des charges déposé le 24/09/13 RG 13/000170 - visites : 27/11 de 14h30 à 15h30 et 09/12 de 9h30 à 10h30 sans rv - **TRIBUCA 25/10/2013**	**300.000** € **Faculté de baisse de moitié**
Me Teboul tél : 04.92.47.73.17	**UN STUDIO de type STT2 (lot 31) corps de bâtiment B2 plan n° 7, UNE AIRE DE STATIONNEMENT (lot 250) au plan n° 5, à Cap d'Ail lieudit Costa Plana,** poursuivant : Me Jean-Joachim Bissieux, mandataire judiciaire - cahier des charges déposé le 19/09/13 RG 13/00164 - visites : 2/12 et 9/12 de 14h à 15h - **TRIBUCA 25/10/2013**	**120.000** € **faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers**
Scp Franck Berliner Dutertre Lacrouts tél : 04.93.13.14.58	**UN APPARTEMENT de 45 m2 au 3è étage Bât A, UNE CAVE et UN PARKING, à Beausoleil «Le Monte Carlo Vista» 2193 ave Prince Rainier III de Monaco,** poursuivant : Crédit Foncier de France - cahier des charges déposé le 19/02/13 n° 31/52 - visites : 02/12 et 09/12 de 11h à 12h - **TRIBUCA 08/11/2013**	**136.000** €
Scp Franck Berliner Dutertre Lacrouts tél : 04.93.13.14.58	**UN APPARTEMENT au 5è étage, à Nice 6 rue Reine Jeanne,** poursuivant : Crédit Foncier de France - cahier des charges déposé le 11/01/13 n° 4/13 - visites : 04/12 et 12/12 de 11h à 12h - **TRIBUCA 08/11/2013**	**30.000** €
Cab. de Me Hentz tél : 04.93.87.36.65	**UN APPARTEMENT de 2 P. au 2è étage de 44,12 m2, à Nice 45 bd Maréchal Joffre et 28-30-32 rue Meyerbeer,** poursuivant : Barclays Bank - cahier des charges déposé le 16/05/12 n° 12/00085 - visites : 29/11 de 14h à 15h et 09/12 de 14h à 15h - **PA 14/11/2013**	**73.000** €

Ventes du jeudi 16/01/2014

Avocat	Nature des biens	Mise à prix
Scp Rouillot Gambini tél : 04.93.80.48.03	**SUR LICITATION EN UN LOT : A Saint Etienne de Tinée, Lieudit DOUANCET : UNE GRANGE et un petit CABANON cadastrés section F n°246 pour 1ha 49a 10ca et QUATRE PARCELLES DE TERRE cadastrées section F n°245, F n°247, F n°227 et F n°234 (pour 5.620 m²) Lieudit DOUANS : TROIS PARCELLES DE TERRE cadastrées section F n°249, F n°363 et F n°364 (BND) (pour 9.119 m²) Lieudit PLANTAJO : TROIS PARCELLES DE TERRE cadastrées section F n°420, F n°432 et F n°437 (pour 2.033 m²) Lieudit LES CIABRIAIRES BAS : TROIS PARCELLES DE TERRE cadastrées section E n°147, E n°148 et E n°149 (pour 22.075 m²),** poursuivant : Direction Départementale des Finances Publiques du 06 - Service du Domaine - cahier des charges déposé le 01/07/13 RG 13/00098 - visites : 04/01 et 07/01 de 11h à 13h - **TRIBUCA 29/11/2013**	**105.600** €
Selarl Hautecoeur Ducray tél : 04.93.16.36.90	**UNE GRANDE VILLA ANCIENNE, en cours de rénovation «Villa la Dolina» de 223,20 m2 avec PISCINE inachevée et JARDIN autour, à Nice 41 chemin du Haut Magnan, cadastrée section MA n° 346 pour 25a,** poursuivant : SA BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE - cahier des charges déposé le 22/05/12 RG 12/00090 - visites : 19/12 de 11h à 12h et 07/01 de 11h à 12h - **TRIBUCA 29/11/2013**	**595.100** €

Autres ventes

Ventes du samedi 14/12/2013

	Nature des biens	Mise à prix
Office Notarial de Cagnes sur mer Tél: 06.24.26.53.24	**En l'Office Notarial 3 bd Maréchal Juin 06800 Cagnes sur mer : I - 09h30 - lot unique - libre à St Laurent du var, 243 av. Gal Leclerc, Rés. Mer et Montagne, «Les Orangers», APPARTEMENT (lot 73) au 3è étage 46,59 m2, cave (lot 7) ; parking (lot 398) - II - 10h00 - lot unique - libre à Cagnes sur mer, 89 av Cyrille Besset, «Le Cirta» APPARTEMENT (lot 209, bât. C) au 3è étage (67,00 m2), CAVE (lot 64) ; PARKING (lot 95, bât. D)** **III - 10h30 - lot unique - libre à Nice, 8 rue Louis Génari, «L'Alcazar» APPARTEMENT (lot 954, bât A) au 6è étage (57,02 m2) cave (lot 822).** **IV - 11h00 - lot unique - libre à Cagnes sur mer, 9 av Maurice Donat, «Le Glycines» APPARTEMENT (lot 234) au 3è étage (80,81 m2), CAVE (lot 19), GARAGE (lot 103) - V - 11h45 - lot unique - loué, à Cagnes sur mer, 30/32 chemin des Petits Plans, «Les Romarins» APPARTEMENT (lot 136), au 4è étage (35,01m2), garage (lot 50)** I - Visites sans rv 25/11et 2/12 de 15h à 16h ; II - Visites sans rv 28/11 et 5/12 de 15h30 à 16h30 ; III - Visites sans rv les 28/11 et 5/12 de 11h à 12h ; IV Visites sans rv les 26/11 et 3/12 de 11h à 12h ; V - Visites sans rv les 26/11 et 3/12 2013 de 15h à 16h - **TRIBUCA 22/11/2013**	**Sans mise à prix (mais avec prix de réserve)**

Ventes du lundi 16/12/2013

	Nature des biens	Mise à prix
Marché Immobilier des Notaires 18 rue du Congrès à Nice	**à 10h en la Chambre des Notaires des Alpes-Maritimes et A LA DEMANDE DE LA VILLE DE NICE : MAISON DE CARACTERE F6, 200 m2 env., parking pour 3 voitures, à Nice 3villa Rosalia» 8 rue Berlioz** rens. Min.Not 06.18.55.01.65 - visites : 21/11, 26/11 et 05/12 et 09/12 de 14h à 16h sur place sans rv - **TRIBUCA 15/11/2013**	**650.000** €
Marché Immobilier des Notaires 18 rue du Congrès à Nice	**A 10h en la Chambre des Notaires des Alpes-Maritimes et A LA DEMANDE DE LA VILLE DE NICE : APPARTEMENT F1 de 24,54 m2 à Nice 2 route de Turin,** rens. Min.Not 06.18.55.01.65 - visites : 26/11 05/12 et 09/12 de 10h à 12h sur place sans rv - **TRIBUCA 15/11/2013**	**52.000** €

MARCHES ET ENQUETES PUBLICS

Appels d'Offres

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège Social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18 rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
(établissement public de coopération intercommunale)
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40, fax : 04.93.44.26.16,
Email : president@sdeg06.fr
Représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & poste de : lanternes de style, candélabres routiers, fourreaux et câbles.
c/ Lieu d'exécution : commune de CASTILLON, chemin de Saint Antonin, «Le Clos des Oliviers».
d/ Délais d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par le candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 55 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers :**
Les dossiers doivent être retirés dés la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40.
b) Sur le site Internet du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon.com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix : 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15 %.
- Qualité de l'entreprise : 15 %.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais**
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : Le 19/12/13 à 17 h 00.
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats**
Les candidats devront joindre à leur proposition leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
9/ **Date d'envoi, de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** : 27.11.13.

156

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
établissement public de coopération intercommunale
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE Tél. : 04.93.44.24.40, fax : 04.93.44.26.16
Email : president@sdeg06.fr
Représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & pose de : lanternes de style, lanternes routières.
c/ Lieu d'exécution : commune de ASCROS, village.
d/ Délais d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par le candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 40 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers**
Les dossiers doivent être retirés au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40, dès la parution de l'annonce.
b) Sur le site Internet du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon.com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix : 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15 %.
- Qualité de l'entreprise : 15 %.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais**
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : **Le 19/12/13 à 17 h 00.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats**
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
9/ **Date d'envoi, de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** : 28/11/13.

209

Appels d'Offres

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18 rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40.
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
(établissement public de coopération intercommunale)
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18 rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40, fax : 04.93.44.26.16, Email :
president@sdeg06.fr
Représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & pose de : lanternes de style, lanternes routières.
c/ Lieu d'exécution : Commune de LE BROC. Quartier Saint Antoine et clos de Martel (plan climat).
d/ Délai d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par la candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 40 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers**
Les dossiers doivent être retirés dès la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tel: 04.93.44.24.40.
b) sur le site Internet du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon.com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix : 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15%.
- Qualité de l'entreprise : 15%.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais**
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : Le **19/12/13 à 17 h 00.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats** :
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du Code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000.
9/ **Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** : 27/11/13.

157

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
Etablissement public de coopération intercommunale
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, Tel 04.93.44.24.40, Fax : 04.93.44.26.16.
Email : president@sdeg06.fr
Représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & pose de : lanterne de style, lanternes routières.
c/ Lieu d'exécution : commune de RIGAUD - village.
d/ Délais d'exécution : Le délai d'exécution est à fixer par le candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 40 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers** :
Les dossiers doivent être retirés dès la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél: 04.93.44.24.40.
b) Sur le site Internet du SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE & DU GAZ :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation de marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix : 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15 %.
- Qualité de l'entreprise 15 %.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais, date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises** : **le 19/12/13 à 17h 00.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats** : les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du Code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
9/ **Date d'envoi de l'avis d'appel à la concurrence à la publication chargée de l'insertion** : le 11/28/2013.

206

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
Etablissement public de coopération intercommunale
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40, fax : 04.93.44.26.16
Email : president@sdeg06.fr
Représenté par Monsieur Robert VELAY, Président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & pose de : lanterne de style, lanternes routières.
c/ Lieu d'exécution : commune de PUGET THENIERS, avenue Alexandre Barety et quartier les Colettes.
d/ Délais d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par le candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 40 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers** :
Les dossiers doivent être retirés dès la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40.
b) Sur le site Internet du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon.com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix : 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15 %.
- Qualité de l'entreprise : 15 %.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais**
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : **Le 19/12/13 à 17 h 00.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats** :
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
9/ **Date d'envoi, de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** : 28/11/13.

207

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
18 rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél : 04.93.44.24.40

Avis d'appel public à la concurrence

Objet : Electrification urbaine - Programme départemental - ART 8 / 2013 - dossier n° : 13art8-016
1/ Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ,
(Etablissement public de coopération intercommunale) 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE
2/ Mode de passation : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Nature de l'ouvrage : mise en souterrain BT et EP (dans fourreaux posés).
b/ Lieu d'exécution : VALBONNE Mise en souterrain BT EP, Village secteur nord ouest (câblage)
c/ type de marché : travaux
4/ **Délais d'exécution** : à fixer par l'entreprise.
Minimum imposé 90 jours
Maximum autorisé six mois.
5/ **Modalités d'obtention des dossiers :**
Les dossiers doivent être retirés au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40. dès la parution de l'annonce
b) Sur le site Internet du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon.com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
6/ Critères de sélection des offres par ordre décroissant :
- Prix : 60 %.
- Rapidité d'exécution : 20 %.
- Qualité de l'entreprise : 20 %.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai le plus important des entreprises ayant soumissionné plus 1 jour. Ce délai sera imposé à l'entreprise si elle est retenue.
7/ **Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : Le 19/12/2013 à 17h.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
La validité de l'offre est de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
8/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats**
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans.
9/ **Demande de renseignem ents :** au SDEG tél : 04.93.44.24.40
10/ **Date d'envoi, de l'avis d'appel public à la concurrence à la publication chargée de l'insertion** : le 28/11/2013.

254

AVIS DE MARCHÉ
SERVICES

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) Nom adresses et point(s) de contact
SIVOM de Villefranche sur Mer (06), Le Directeur du Service Marchés , 4 Rue de l'Esquiaou, 06230 Villefranche sur Mer, FRANCE.
Tél.: +33 493018660.
Fax : +33 493017550.
Courrier électronique :
b.gelso@sivom-villefranche.org.
Adresse(s) internet :
Site du profil d'acheteur :
https://www.marches-securises.fr
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
SIVOM de Villefranche sur Mer 4 rue de l'Esquiaou , Contact : Directeur Juridique , à l'attention de Monsieur GELSO , 06230 Villefranche sur Mer, FRANCE.
Tél. +33 493018660.
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :
SIVOM de Villefranche sur Mer 4 rue de l'esquiaou , Contact : Directeur Juridique , à l'attention de Monsieur GELSO , 06230 Villefranche sur Mer, FRANCE.
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Point(s) de contact susmentionné(s).
I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principales
Organisme de droit public.
Services généraux des administrations publiques.
Vocation multiple
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:
Non
Section II : Objet du marché
II.1) Description
II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur
Nettoiement des plans d'eau du Canton de Villefranche sur Mer
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services
Services
Services de voirie et d'enlèvement des ordures : services d'assainissement et services analogues
Lieu principal d'exécution : Communes membres du SIVOM dotées d'un littoral : Villefranche sur Mer, Saint Jean Cap Ferrat, Beaulieu sur Mer, Eze, Cap d'Ail
Code NUTS : FR823
II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
L'avis concerne un marché public
II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats
«Nettoiement des plans d'eau du Canton de Villefranche sur Mer».
II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
90733400
II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non
II.1.8) Division en lots : Non
II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non
II.2) Quantité ou étendue du marché :
II.2.1) Quantité ou étendue globale
Nettoiement des plans d'eau du littoral du Canton de Villefranche sur Mer. Linéaire côtier de 28 km par une bande de 300 mètres
II.2.2) Options : Non
II.3) Durée du marché ou délai d'exécution
Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).
Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) Conditions relatives au contrat
III.1.1) Cautionnement et garanties exigés
Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire.
III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent
- Une avance sera accordée au Titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges
- Les prix sont révisables
- les comptes seront réglés mensuellement sous forme d'acompte et d'un solde
- Délai de paiement est de 30 jours conformément aux dispositions de l'article 98 du CMP
III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché
- entreprise unique
- groupement solidaire
- groupement conjoint
III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières: Non
III.2) Conditions de participation
III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : * Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics (Cmp) ainsi qu'en application des articles 8 et 38 de l'ordonnance no 2005-649 du 6 juin 2005, à cet effet le candidat pourra utiliser le formulaire Dc5 téléchargeable sur le site minefi.gouv.fr; * La forme juridique du candidat; * En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire; * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
III.2.2) Capacité économique et financière
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles; * Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels; * Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
III.2.3) Capacité technique
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : a - expérience: La présentation d'une liste des prestations en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. B - capacités professionnelles: * l'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des prestations de même nature que celle du marché; * Des certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C – capacités techniques: * Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années; * Une déclaration indiquant l'outillage et le matériel
III.2.4) Marchés réservés : Non
III.3) Conditions propres aux marchés de services
III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière : Non
III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation **:** Non
Section IV : Procédure
IV.1) Type de procédure
IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
IV.2) Critères d'attribution
IV.2.1) Critères d'attribution
50% Valeur technique des prestations appréciée au moyen d'un mémoire justificatif 50 % Prix des prestations
IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non
IV.3) Renseignements d'ordre administratif
IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur
SIVOM-VSM_06_A_20131127W_1
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif
Documents payants : Non
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
Lundi 20 janvier 2014 - 12:00
IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français.
IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 180 jours
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) Renouvellement
Il s'agit d'un marché renouvelable : Non.
VI.2) Informations sur les fonds de l'Union Européenne
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non.
VI.3) Information complémentaires
- Marché à bons de commande sur 48 mois
- Les prestations commenceront au printemps 2014. Les précisions relatives à la pondération sont explicitées dans le règlement de la consultation.
- Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;
- Renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès du SIVOM de Villefranche-Sur-Mer.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27 novembre 2013
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE 33, bd Franck Pilatte 06000 NICE FRANCE.
Tél. +33 492041313.
Organe chargé des procédures de médiation :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE 33, bd Franck Pilatte 06000 NICE FRANCE.
VI.4.2) Introduction des recours
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : * Avant la conclusion du marché (Référé précontractuel) article L551-1 du Code de Justice Administrative; * Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (autres recours) article R421-3 du Code de Justice Administrative.
VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours
VI.5) Date d'envoi du présent avis
27 novembre 2013

196

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES ALPES MARITIMES
VILLE DE
SAINT LAURENT DU VAR

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :
Ville de Saint Laurent du Var Service de la Commande Publique 222, Esplanade du Levant B.P. 125 06706 - SAINT LAURENT DU VAR Cedex
Tél 04.92.12.41.51
Fax.04.92.12.60.81
mail :
commande.publique@saintlaurentduvar.fr
2 - Objet du marché :
Location, transport et installation de matériels de festivités.
3 – Décomposition en lots :
LOT 1 : partie matériel
LOT 2 : partie électrique
4 - Caractéristiques du marché :
Le présent marché fait l'objet d'une Procédure d'Appel d'Offres, régie par les articles 26, 33, 57, 58 et 59 du Code des Marchés Publics.
5 – Durée du marché :
La première période du marché débute à la date de sa notification jusqu'au 31 janvier 2015, renouvelable par année trois fois par tacite reconduction. En tout état de cause, le marché prendra fin le 31 janvier 2018.
6 - Adresse du service où le dossier de consultation peut être retiré :
Idem & 1
Les candidats pourront en faire la demande par courrier, par télécopie (n° fax : 04.92.12.60.81), ou par mail (commande.publique@saintlaurentduvar.fr).
Le dossier de consultation pourra également être téléchargé à l'adresse suivante :
http://www.marches-securises.fr
7 - Réception des offres : Mercredi 8 JANVIER 2014 à 17 heures
Les dossiers devront parvenir par plis recommandés avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé, à l'adresse suivante : cf. § 1.
Les dossiers pourront être envoyés également par voie électronique.
Langue dans laquelle doivent être rédigées les offres : Français
8 – Critères d'attribution
Enoncés dans le régelement de la consultation.
9 - Renseignements complémentaires :
Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser aux Services suivants :
Renseignements Administratifs :
Service de la Commande Publique
S. PERUGIA Tél 04.92.12.41.51
Renseignements Techniques :
Gestion Voirie - Réseaux
A. TORRE Tél 04.93.19.52.00
10 - Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : Jeudi 28 Novembre 2013

256

Appels d'Offres

MÉTROPOLE NICE CÔTE d'AZUR

Avis de marché
Fournitures

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :
Métropole Nice côte d'azur, 405 promenade des anglais, à l'attention de M. le Président de la Métropole Nice Côte d'azur, F-06364 Nice Cedex 4.
Tél. (+33) 4 89 98 10 00.
E-mail :
dao@nicecotedazur.org
Fax (+33) 4 89 98 10 33.
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile leur demande de renseignements complémentaires uniquement par la plateforme ou par mail à :
marches.proprete@nicecotedazur.org
dao@nicecotedazur.org
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :
METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR - Direction de la propreté/Service Administration et Finances-Achats
Publics, 87 Route de Turin - 1ère étage, F-06364 Nice Cedex 4.
Tél. (+33) 4 89 98 24 05.
Fax (+33) 4 89 98 24 03.
Adresse internet :
http://www.e-marches06.fr
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Métropole Nice Côte d'Azur - Direction des achats et marchés publics, 45 rue gioffredo, F-06364 Nice Cedex 4. Adresse internet :
http://www.e-marches06.fr
I.2) Type de pouvoir adjudicateur :
Autorité régionale ou locale.
I.3) Activité principale :
Autre : Gestion des compétences transférées par les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale.
I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.
Section II : Objet du marché
II.1) Description
II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :
Acquisition et pose de mobilier urbain de propreté - corbeilles, corbeilles avec cendrier, corbeilles avec distributeur canin et pièces détachées.
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :
Fournitures. Achat.
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : territoire de la métropole Nice Côte d'Azur.
Code NUTS FR823.
II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique : L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
II.1.4) Information sur l'accord-cadre :
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 4.
II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite procéder à l'uniformisation et à l'entretien du mobilier urbain de propreté déjà installé sur le territoire métropolitain. Il s'agit de corbeilles dans lesquelles il est prévu la possibilité d'intégrer un cendrier ou un distributeur de sacs canins afin de réduire l'impact du mobilier sur l'espace public et de renforcer la lutte contre les mégots et les déjections canines.
II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
34913000, 34928400.
II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui
II.1.8) Lots : Division en lots : Non.
II.1.9) Variantes :
Des variantes seront prises en considération : non.
II.2) Quantité ou étendue du marché
II.2.1) Quantité ou étendue globale :
Les prestations feront l'objet d'un marché fractionné à bons de commandes sans minimum ni maximum en application de l'article 77 du code des marchés publics.
L'Estimation annuelle du marché s'élève à 87.000 €uros (H.T.).
Durée du marché : Le délai d'exécution du marché court à compter de la date de sa notification.
La durée initiale est de 1 an(s).
Le marché fera l'objet de 3 reconduction(s) sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 an(s).
La reconduction est expresse.
II.2.2) Informations sur les options :
Options : oui.
Description de ces options : des avenants et/ou des marchés complémentaires (article 35-ii du code des marchés publics) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence fixés par le code des marchés publics.
- des marchés de prestations similaires portant uniquement sur la partie services du marché
Pourront être conclus.
- le nombre de reconductions possibles est de 3.
II.2.3) Reconduction :
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.
Nombre de reconductions éventuelles : 3.
II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :
Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT
III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Néant.
III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
- financement du marché : fonds propres
- prix : révisable.
- avance : Sous réserve des conditions prévues à l'article 87.I du code des marchés publics, une avance est versée au titulaire sauf indication contraire portée dans l'acte d'engagement.
En complément du présent CCAP, l'acte d'engagement détermine le droit à l'avance, le montant de l'avance et le délai de paiement de l'avance.
Le taux de l'avance est fixé à 10 %.
L'Avance sera calculée, en fonction de la durée du marché, dans les conditions définies à l'article 87-II du code des marchés publics.
Il est exigé une garantie à première demande en contrepartie de l'avance, sauf pour les organismes publics.
La garantie demandée en contrepartie du versement de l'avance couvrira la totalité de celle-ci.
Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas qu'une caution personnelle et solidaire remplace la garantie à première demande.
- modalités de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et celles prévues par le Code des Marchés Publics et par mandat administratif.
- délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.
- comptable assignataire : M. L'Administrateur des FinancesCPubliques de Nice Municipale.
III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Conjointe ou solidaire.
III.1.4) Autres conditions particulières :
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.
III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
- Lettre de candidature (Dc1 mis à jour au 25/06/2012) ou équivalent : Elle devra être complétée, datée et signée.
- déclaration du candidat (Dc2 mis à jour au 15/09/10) ou équivalent, complétée.
- pouvoirs : Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal.
La production de ces documents est obligatoire. A défaut, le candidat ne pourra être admis à participer à la suite de la procédure.
Les candidats doivent également veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à un montant inférieur à l'offre qui sera proposée.
Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités à un montant inférieur à l'offre globale du groupement.
III.2.2) Capacité économique et financière :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Chiffres d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible.
III.2.3) Capacité technique :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Liste des principales fournitures : Présentation d'une liste des principales fournitures effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité.
III.2.4) Informations sur les marchés réservés :
III.3) Conditions propres aux marchés de services
III.3.1) Information relative à la profession :
III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service
Section IV : Procédure
IV.1) TYPE DE PROCÉDURE
IV.1.1) Type de procédure :
Ouverte.
IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :
IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :
IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION
IV.2.1) Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
1. le prix. Pondération : 60.
2. la valeur technique. Pondération : 40.
IV.2.2) Enchère électronique :
Une enchère électronique sera effectuée: non.
IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : NCA-13-0441.
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents :
9 janvier 2014 - 16:00.
Documents payants : non.
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 9 janvier 2014 - 16:00.
IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.
IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres:
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) RENOUVELLEMENT :
Il s'agit d'un marché renouvelable : non.
VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
1. Echantillons représentatifs du type de fournitures :
Les candidats devront faire parvenir avant la date limite de réception des offres des exemplaires
Représentatifs du type de fournitures qu'ils auront à fournir s'ils sont retenus.
La fourniture de ces échantillons sera à leur charge dans les conditions suivantes :
Le candidat devra fournir les échantillons suivants : un corps de corbeille (métal corps ajouré et à corps bois), un couvercle à simple orifice, un couvercle à orifice en demi-lune et cendrier incorporé et un couvercle à orifice en demi-lune et distributeur canin incorporé.
L'Échantillon permettra d'apprécier la qualité du produit et de vérifier l'adaptabilité du matériel proposé avec celui existant sur le territoire métropolitain.
Ils seront remis sur place contre récépissé à l'adresse suivante:
Métropole Nice Côte d'Azur - Direction de la Propreté -Adresse : 87 route de Turin - 06300 NICE
Téléphone : 04 89 98 24 14
Télécopie : 04 89 98 24 03
Il est demandé impérativement aux candidats de contacter téléphoniquement la Direction de la Propreté préalablement à toute remise d'échantillon - impérativement 24 heures avant la dépose des échantillons au 04 89 98 24 14 et ce afin de réceptionner les échantillons.
En cas de remise dématérialisée de ou des offres, les candidats devront utiliser cette même modalité de transmission (colis déposé). Tout échantillon remis après la date et heure limites de remise des offres engendrera le rejet de l'offre du candidat. (renseignements complémentaires cf. article 5.2 du RC).
2. Jugement des offres :
L'Offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères pondérés suivants :
Le prix : 60%, noté sur 20.
Marché à bons de commande : Le prix sera jugé sur la base du montant total du DDED calculé à partir des prix figurant dans le BPU.
La valeur technique : 40%, noté sur 20.
Le critère technique sera apprécié au regard des fiches techniques et des échantillons remis avec l' offre. L'absence d'une de ces pièces rendra l'offre irrégulière.
Deux sous-critères seront analysés:
Sous-Critère 1: La facilité d'utilisation de la corbeille (20 points - pondéré à 50 %):
- facilité d'utilisation pour le remplacement du sac dans la corbeille.
- facilité d'utilisation pour le vidage du cendrier.
- facilité d'utilisation pour le remplacement du rouleau de sacs canins.
Sous-Critère 2: La robustesse de la corbeille (20 points - pondéré à 50 %):
- épaisseur du métal de la corbeille corps ajouré.
- épaisseur et qualité du bois de la corbeille corps bois.
- épaisseur du métal du couvercle de la corbeille.
- qualité de la liaison couvercle/corps de la corbeille.
- qualité des aciers mis en oeuvre (type de métal).
En cas d'égalité de la note globale, c'est le candidat le mieux placé sur le critère majoritaire qui sera attributaire du marché.
3. À compter du 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire.
Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que l'identification vous permet d' être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées au DCE.
Dans le cas contraire, il vous appartiendra de récupérer par vos propres moyens les informations communiquées.
4. Conditions de remise des plis :
Les candidats pourront choisir l'une des trois procédures suivantes :
A) par voie électronique uniquement ;
B) par courrier uniquement (sur support papier ou support physique électronique);
C) par voie électronique et par courrier ; dans ce cas la transmission par courrier est la copie de sauvegarde de la transmission par voie électronique.
Précisions concernant la remise des plis par courrier :
Les plis devront être expédiés par la poste en recommandé avec avis de réception ou remis contre récépissé.
Précisions concernant la remise des plis par voie électronique :
Les formats électroniques acceptés sont ceux des pièces du dossier de consultation des entreprises (Dce) fournie par le pouvoir adjudicateur.
Sont aussi acceptés, pour les documents scannés, les formats suivant : pdf, bmp, jpg, jpeg, tif, tiff ou gif.
* Le certificat de signature électronique doit être en cours de validité.
Conformément à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, tout envoi électronique devra être signé au moyen de certificats de signature électronique conformes au RGS (y compris pades, cades ou Xades).
La copie de sauvegarde (sur support physique cd-rom, dvd-rom ... , ou sur support papier) peut être envoyée par l' opérateur économique dans les conditions prévues par l' arrêté Ministériel du 14.12.2009.
Cette copie de sauvegarde doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des plis et être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible «copie de sauvegarde» à l'adresse indiquée à l'article relatif à la remise sur support papier ou support physique électronique du règlement de la consultation.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 28 novembre 2013.
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte, F-06359 Nice.
E-mail :
greffe.ta-nice@juradm.fr
Tél. (+33) 4 92 04 13 13.
Fax (+33) 4 93 55 78 31.
Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (Cciral), Préfecture de Région Provence Alpes Côte d' Azur Secrétariat Général pour les Affaires Régionales, 22 boulevard Paul Peytral, F-13282 Marseille Cedex 20. E-mail : mariejosee.murru@paca.pref.gouv.fr
Tél. (+33) 4 91 15 63 74.
Adresse internet :
http://www.paca.pref.gouv.fr
Fax (+33) 4 91 15 61 90.
VI.4.2) Introduction des recours :
VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte, F-06359 Nice.
E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr
Tél. (+33) 4 92 04 13 13.
Adresse internet :
http://www.ta-nice.juradm.fr
Fax (+33) 4 93 55 78 31.
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 28 novembre 2013.

224

Département
des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL
DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18 rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40.
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public
à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
(établissement public de coopération intercommunale)
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18 rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. : 04.93.44.24.40, fax : 04.93.44.26.16, Email :
president@sdeg06.fr
Représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & pose de : lanternes de style, lanternes routières.
c/ Lieu d'exécution : Commune de LA PENNE. Village.
d/ Délai d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par la candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 40 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers**
Les dossiers doivent être retirés dès la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél: 04.93.44.24.40.
b) sur le site Internet du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon.com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix : 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15%.
- Qualité de l'entreprise : 15%.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais**
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : **Le 19/12/13 à 17 h 00.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats** :
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du Code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000.
9/ **Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** : 28/11/13.

226

Département
des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL
DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif :
18, rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public
à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
Etablissement public de coopération intercommunale
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE. Tél : 04.93.44.24.40, fax 04.93.44.26.16
Email : president@sdeg06.fr.
Représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & pose de : lanternes de style, lanternes routières.
c/ Lieu d'exécution : commune de PEILLON, quartier Saint Thècle.
d/ Délais d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par le candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 40 jours.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers** :
Les dossiers doivent être retirés dès la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél : 04.93.44.24.40.
b) Sur le site internet du SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE & DU GAZ :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoonxom/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix : 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15%.
- Qualité de l'entreprise : 15%.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais**
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : le **19/12/13 à 17 h 00.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats**
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'article 44 du code des marchés publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
9/ **Date d'envoi, de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** : 28/11/13.

213

Sur notre site chaque vendredi matin, les annonces légales du 06 dans l'INTÉGRALITÉ de leur texte
www.tribuca.fr

Appels d'Offres

Département des Alpes-Maritimes
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
Siège social : 06670 LEVENS
Siège administratif : 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE
Tél. : 04.93.44.24.40
Fax : 04.93.44.26.16
Email : sdeg06@sdeg06.fr

Avis d'appel public à la concurrence

1/ **Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché** :
Etablissement public de coopération intercommunale
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18 , rue Chateauneuf, 06000 NICE, tél. 04.93.44.24.40, fax. 04.93.44.26.16,
email : president@sdeg06.fr,
représenté par Monsieur Robert VELAY, président.
2/ **Mode de passation** : procédure adaptée.
3/ **Objet du marché** :
a/ Type de marché : travaux d'éclairage public.
b/ Fourniture & pose de : lanternes de style, lanternes routières.
c/ Lieu d'exécution : commune de CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE, village.
d/ délais d'exécution : le délai d'exécution est à fixer par le candidat. Ce délai ne pourra excéder 6 mois. Le délai total minimum est estimé à 40 jours.
Modifications : septembre 2007.
4/ **Modalités d'obtention des dossiers** :
Les dossiers doivent être retirés dés la parution de l'annonce au :
a) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE, Tél. : 04.93.44.24.40.
b) Sur le site Internet du SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE & DU GAZ :
http://www.sdeg06.fr
rubrique «appel d'offres» ouvrant un lien avec le site de dématérialisation des marchés publics de la société KLEKOON, ou directement sur le site de la société KLEKOON :
http://www.klekoon.com/marches-publics
rubrique «téléchargement de DCE».
5/ **Critères de sélection des offres** :
- Prix 70 %.
- Rapidité d'exécution : 15%.
- Qualité de l'entreprise : 15%.
Si une entreprise ne fournit pas le planning détaillé, il lui sera appliqué en critère de sélection le délai maximal d'exécution du marché, soit 6 mois.
6/ **Conditions de délais** :
Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises : **le 19/12/13 à 17 h 00.**
A adresser au : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
7/ **Justification concernant les qualités et capacités des candidats**
Les candidats devront joindre à leur proposition leurs références pour des travaux similaires datant de moins de deux ans, des éléments justifiant de la capacité technique de l'entreprise et les pièces visées à l'Article 44 du Code des Marchés Publics.
8/ **Adresse du service où l'on peut demander des renseignements** :
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 18, rue Chateauneuf, 06000 NICE.
9/ **Date d'envoi, de l'avis d'appel public à la concurrence, à la publication chargée de l'insertion** :11/28/13.

212

MÉTROPOLE NICE CÔTE d'AZUR

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1)Nom adresses et point(s) de contact:
Métropole Nice côte d'azur, 405 Promenade des Anglais, à l'attention de M. le président de la Métropole Nice Côte d'azur, F-06364 Nice Cedex 4.
Tél. (+33) 4 8 9 98 1 0 00.
E-mail :
dao@nicecotedazur.org.
Fax (+33) 4 8 9 98 1 0 33.
I.2)Type organisme acheteur
Section II : Objet du marché
II.1)Description
II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :
conseil Assistance et representation par huissier de justice 2lots.
II.1.2) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
la consultation a pour objet : Les prestations du présent marché ont pour objet de permettre à la ville de Nice et à la Métropole Nice Côte d'azur de recourir à des actes extrajudiciaires nécessaires au bon fonctionnement de leurs directions dans le cadre des dossiers qui leur sont confiés.
II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
75242110.
Section IV : Procédure
IV.1) Type de procédure
IV.1.1) Type de procédure :
Ouverte.
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :
NCA 13-0053.
IV.2.3) Avis auquel se réfère la présente publication :
IV.2.4) Date d'envoi de l'avis original :
26 avril 2013.
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) L'avis implique
Procédure incomplète.
VI.2) Informations sur les procédures de passation incomplètes
La procédure de passation a été déclarée infructueuse.
Le marché est susceptible de faire l'objet d'une nouvelle publication.
VI.3) Informations à rectifier ou à ajouter
VI.4) Autres informations complémentaires
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22 novembre 2013.
Références de l'avis initial paru au BOAMP :
Parution numéro : 85 B, annonce no 254 du 2 mai 2013.
VI.5) Date d'envoi du présent avis :
22 novembre 2013.

26

DIVERS

COMMUNE DE LA COLLE-SUR-LOUP

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SIMPLE ET RENFORCE

Par délibération en date du 14 novembre 2013,
Le Conseil Municipal de la commune de La Colle-sur-Loup a renouvelé son Droit de Préemption Urbain simple et renforcé.
Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois et consultable aux heures habituelles d'ouverture.

225

ANNONCES LEGALES
Edition du 6 décembre 2013

En raison de notre **NUMÉRO SPÉCIAL**

Palmarès DES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES DE LA CÔTE D'AZUR

distribué en AVANT PREMIÈRE aux ENTREPRENARIALES
Nice Acropolis Espace Muses

le jeudi 5 décembre 2013

LES ATTESTATIONS DE PARUTION
seront délivrées exceptionnellement
JUSQU'AU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013 À 16H

Avis d'attribution

Ville de NICE

Résultat de marché

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :
Ville de Nice, 5 rue hôtel de ville, à l'attention de M. le maire de Nice, F-06364 Nice Cedex 4.
Tél. (+33) 4 97 13 44 70.
E-mail :
dao@nicecotedazur.org.
Fax (+33) 4 97 13 29 19.
I.2) Type organisme acheteur
Section II : Objet du marché
II.1) Description
II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: Fourniture et installation d'équipements d'alarmes intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo protection dans les bâtiments de la ville de Nice et de la métropole Nice Côte d'azur.
II.1.2) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions : Fourniture et installation d'équipements d'alarmes intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo-protection dans les bâtiments de la ville de Nice et de la métropole Nice Côte d'azur.
Le marché est passé sous la forme d'un groupement de commandes constitué de ville de NICE et de la Métropole Nice Côte d'azur conformément à la convention du 11 avril 2013, visée par la préfecture le 22 mars 2013. Le coordonnateur est la Ville de Nice.
II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 35121700.
Section IV : Procédure
IV.1) Type de procédure
IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice **:** VDN-13-0148
IV.2.3) Avis auquel se réfère la présente publication :
Numéro de l'avis au JO : 2013/S 149-258415 du 02/08/2013.
IV.2.4) Date d'envoi de l'avis original : 30 juillet 2013.
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) L'avis implique : Procédure incomplète.
VI.2) Informations sur les procédures de passation incomplètes
La procédure de passation a été déclarée infructueuse.
Le marché est susceptible de faire l'objet d'une nouvelle publication.
VI.3) Informations à rectifier ou à ajouter
VI.4) Autres informations complémentaires
Ce marché a été déclaré infructueux et sera relancé ultérieurement.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27 novembre 2013.
Références de l'avis initial paru au BOAMP :
Parution numéro : 148 A, annonce no 92 du 2 août 2013.
Parution numéro : 148 B, annonce no 133 du 2 août 2013.
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 27 novembre 2013.

198

Avis d'attribution

MÉTROPOLE NICE CÔTE d'AZUR

Avis d'attribution de marché
Directive 2004/18/CE

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :
Métropole Nice côte d'azur, 405 promenade des anglais, à l'attention de M. le président de la Métropole Nice Côte d'azur, F-06364 Nice Cedex 4.
Tél. (+33) 4 89 98 10 00.
E-mail :
dao@nicecotedazur.rog.
Fax (+33) 4 89 98 10 33.
I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :
Autorité régionale ou locale.
I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :
I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non.
Section II : Objet du marché
II.1) DESCRIPTION
II.1.1) Intitulé attribué au marché :
dépôt et location de distributeurs automatiques installés dans les locaux de la régie ligne d'azur et fourniture de produits y afférents.
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :
Fournitures.
Achat.
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : dans les locaux de la régie ligne d'azur sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'azur et Drap.
Code NUTS FR823.
II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :
la mise en place d'un accord-cadre
II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
la présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57, 58 et 59 du Code des Marchés Publics.
La consultation a pour objet : depot et location de distributeurs automatiques installes dans les locaux de la regie ligne d'azur et fourniture de produits y afferents.
II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
42968100.
II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui
II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)
II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :
Section IV : Procédure
IV.1) TYPE DE PROCÉDURE
IV.1.1) Type de procédure :
Ouverte.
IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION
IV.2.1) Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
1. le prix (%). Pondération : 60.
2. la valeur technique (%). Pondération : 40.
IV.2.2) Enchère électronique :
Une enchère électronique sera effectuée : non.
IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :
NCA-13-0409.
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.
Avis de marché
Numéro de l'avis au JO : 2013/S 106-181426 du 04/06/2013.
Section V : Attribution du marché
INTITULÉ : La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57, 58 et 59 du Code des Marchés Publics. La consultation a pour objet : DEPOT ET LOCATION DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES INSTALLES DANS LES LOCAUX DE LA REGIE LIGNE D'AZUR ET FOURNITURE DE PRODUITS Y AFFERENTS
V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
7 octobre 2013
V.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES:
Nombre d'offres reçues : 4
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 0
V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :
SGDA, 15 parc d'activité bompertuis, F-13120 Gardanne.
V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :
V.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE :
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPENNE :
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
Ce marché est un marché à bons de commande avec un minimum et un maximum fixés en valeur.
- les montants minimum et maximum sont :
Montant minimum (H.T.) : 50 000 euros
Montant maximum (H.T.) : pas de montant maximum
- durée du marché
Le délai d'exécution du marché commencera à courir à compter de la notification du premier bon de commande.
La durée du marché est de 1 an renouvelable 3 fois sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22 novembre 2013.
Références de l'avis initial paru au BOAMP
Parution no : 106 B, annonce no 203 du 5 juin 2013.
VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte, F-06300 Nice.
Tél. (+33) 4 92 04 13 13.
Fax (+33) 4 93 55 78 31.
Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics de Marseille, boulevard paul peytral, F-13282 Marseille Cedex 20.
Tél. (+33) 4 91 15 63 74.
Fax (+33) 4 91 15 61 90.
VI.3.2) Introduction des recours :
Précisions concernant les délais d'introduction des recours : possibilité d'un recours contre la validité du contrat conclu le 07/10/2013, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer, devant le tribunal administratif de Nice.
VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :
22 novembre 2013.
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun
Eléments de facturation :
Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 13DFC0006T-GG
Libellé de la facture : Métropole Nice Côte d'Azur Direction Adj Gestion marchés publics 45 rue Gioffredo 4e étage, F-06364 Nice Cedex 4.
Siret : 24060057700060
Classe de profil : Autres organismes publics
Délai de mise en ligne :
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 23 janvier 2014.
Classification des produits :
Produits des industries alimentaires
Machines de bureau et matériel informatique
Location sans opérateur

41

LISTE DES ANNONCES LEGALES

PARUES DANS LES ALPES-MARITIMES Entre le 22 et le 28 novembre 2013

EXTRAIT DES ANNONCES LEGALES PARUES DANS LE 06
Entre le 22 et le 28 novembre 2013
classées par **VILLE** et **SOCIÉTÉ**
DANS NOTRE EDITION NUMERIQUE UN LIEN DIRECT VERS LE TEXTE INTEGRAL DE L'ANNONCE

Constitutions

- **Antibes First K**
- **Antibes Eurl Dp**
- **Antibes Sauphi**
- **Antibes 2 C**
- **Antibes Protect Detect**
- **Aspremont Sols Process 06**
- **Aspremont Sarl Associe Unique Gredze**
- **Auribeau Sur Siagne Douchka**
- **Beaulieu Sur Mer Le Max**
- **Beausoleil Affinity Development Consulting**
- **Biot Cap Limo Service**
- **Biot Sci Ar Poulgwenn**
- **Biot Studeal**
- **Biot Sci Villa Barton**
- **Biot Sci A.mulligan**
- **Biot Sophia Antipolis Fastroad Paca**
- **Cabris Alpes – Maritimes – Constructions**
- **Cagnes Sur Mer Sofinotec**
- **Cagnes Sur Mer Seranon Immo**
- **Cagnes Sur Mer Eks**
- **Cagnes Sur Mer Alem Limousine**
- **Cagnes Sur Mer Riviera Gemstone**
- **Cagnes Sur Mer Clair Soleil Kine**
- **Cannes Plongee Club De Cannes**
- **Cannes Marc Moto Immo**
- **Cannes 2d Design**
- **Cannes Db Invest**
- **Cannes Montfleury**
- **Cannes Sci L'azur**
- **Cannes Starimmo**
- **Cannes Amelie**
- **Cannes Pimp**
- **Cannes Sci Leon**
- **Cannes Fabl**
- **Cannes Sci Femco 2**
- **Cannes Actif Assistance**
- **Cannes Jacbensim**
- **Cannes Carolina**
- **Cannes La Bocca Aubordemer**
- **Cap D'ail Achenar**
- **Cap D'ail Atria**
- **Cap D'ail Antares**
- **Carros Bmf**
- **Carros Jad'or**
- **Carros Jlj Immo.**
- **Castellar Aqualec**
- **Chateauneuf De Grasse Analog Powerlab**
- **Colle Sur Loup (la) Tamara**
- **Contes Esperance De La Pointe**
- **Drap Aime Paysages**
- **Eze Shandi**
- **Gattieres Sci Domaine Du Verger**
- **Grasse Scp Liautaud**
- **Grasse Rcmd**
- **Isola Faivre S0p0port Developpement**
- **Juan Les Pins Sci Mok Immo**

LISTE DES ANNONCES LEGALES

PARUES DANS LES ALPES-MARITIMES Entre le 22 et le 28 novembre 2013

- L Escarene Lolicar
- La Gaude Sci Pieryv
- Le Bar Sur Loup Sci Ormancey
- Le Cannet Yara
- Le Cannet Sarl Kz Batiment
- Le Cannet L'atelier De La Coiffure
- Le Cannet Parfait Net
- Le Cannet Berriri Batiment
- Le Golfe Juan Ji.ni.gi.
- Le Rouret Agence Villa Realty
- Le Tignet Progetec
- Mandelieu Pram
- Mandelieu La Napoule Vanlede Renovation
- Mandelieu La Napoule Sci Kiara
- Menton Sms
- Menton Chrisajo
- Menton Duca
- Menton So.ri.fe.
- Menton Latour Construction
- Mouans Sartoux Sci Cr 1
- Mouans Sartoux Société Louisiane
- Mouans Sartoux Sci Ee 1
- Mouans Sartoux Sci Ee 2
- Mouans Sartoux Sci Cr 2
- Mougins Zephir Solutions
- Mougins Mogtel Consulting
- Mougins Sebalou
- Mougins Sci Jean Gras
- Mougins Du Sol Au Plafon
- Mougins Sophia Antipolis Solino
- Nice Lh Invest
- Nice Jmbc Investissement
- Nice Csloc06
- Nice Exclusive Distribution Paca
- Nice Le Chameau Qui Bosse
- Nice Panisse
- Nice Pure Line
- Nice Santiago Coiffure
- Nice Batir Azur
- Nice Revetements D Azur
- Nice Llc Associes Bureau De Nice
- Nice Med Renovation
- Nice R.m. Holding
- Nice Rivoli Patrimoine
- Nice Wayoski
- Nice Les Biens Trouves
- Nice Sci Dostexa
- Nice Jako
- Nice La Table Gourmande
- Nice Eugene Emanuel
- Nice O.l.d
- Nice Animal Passion
- Nice Manan
- Nice Submassena
- Nice Etude Stephanie Bienfait
- Nice Mogador
- Nice Baga
- Nice Tendaces & Cie
- Nice Olympe
- Nice Id Intimiste Designer
- Nice Pyximmo
- Nice Les Oceanices
- Nice Catherine Et Fils
- Nice Sarl Mrb Construction
- Nice Makarios
- Nice Riviera Gestion Privee
- Nice Style Renovations
- Nice Life Weather
- Nice Boulangerie Saint Francois
- Nice Brozek-parmentier
- Nice Sarl Ag-for Menuiserie
- Nice Sbtce
- Nice Agence Beccaria Animations
- Nice Cl Spectacles
- Nice Renyves
- Nice Sarl «doubles Noeuds»
- Nice Liam
- Nice Sarl Sorobat
- Nice Welcome Services
- Nice Pompes Funebres Ognibene
- Nice Terzak Renovation
- Nice Sylvie Brunschwig Management
- Nice Atlantic Films Fr
- Nice Vd Bat
- Nice Pubizza
- Nice Lm Peinture Groupe
- Nice Sci 2rjb
- Nice Llc Et Associés, Bureau De Nice
- Nice Cedex 3 Phoenesis
- Nicre Saphir Bleu

Dissolutions / Clôtures

- Fashion & Tendance
- Antibes Sun Immo Ii
- Antibes Sarl Chez Kee
- Antibes Jesco
- Biot Adfb
- Biot Sci Les Villas De Beauvert
- Biot Nec Plus Services
- Bonson Tortorici Plomberie
- Cagnes Sur Mer Madrenes Sport
- Cagnes Sur Mer Intercomia
- Cagnes Sur Mer Sarl Iso2a Solutions
- Cagnes Sur Mer Lux Events
- Cagnes Sur Mer A.c.g.
- Cannes Hotel Mimont
- Cannes Ddc
- Cannes Schies D
- Cannes Au Perroquet D'argent
- Cannes Hotel Mimont
- Cannes Aktuaryus
- Cannes Seven Motors
- Cannes Sasu « Cap Sud Immobilier »
- Cannes Jane F Caffrey French Property Consultant
- Carros E.k.f Services
- Gattieres Marina Institut
- Grasse Azur Prestations Informatiques
- Grasse Atout Femmes
- Grasse Atout Femmes
- Grasse Art Provence Constructions
- Grasse L Et P Partenaires
- Juan Les Pins Cathy Salon Why Not
- Juan Les Pins Sp Invest
- La Colle Sur Loup Ideal Evenements
- La Colle Sur Loup Delta Pro International
- La Colle Sur Loup Sarl Superette Saint Augustin
- La Grave De Peille Transports Orsini
- Le Bar Sur Loup Clicknplaymusic
- Le Cannet Cbt Avocats Bibas
- Le Cannet Earl L'estello Chemin De L'estelle
- Le Cannet Sarl Lupo
- Le Tignet Jt Immobilier

Locations Gérances

- Cannes La Bocca Total Marketing Services Clb
- Eze Shandi
- La Grave De Peille Transports Orsini
- Menton Chrisajo
- Nice Bfd Merida
- Nice Csf Sodini
- Nice Lazarescu Pepin
- Nice Sarl Helio Color Sa L'espace Graphic
- Nice Cedex 1 A.s Gambetta Mmn
- Peille Cavaliere
- Villefanche Sur Mer Osiel

Poursuite d'activité

- Antibes Mcpi Azureenne
- Antibes Claude Cassar Realisations
- Antibes My.com
- Cagnes Sur Mer Lv Realisations
- Cagnes Sur Mer Sarl Exigence Couleurs
- Grasse Club Des Dirigeants Golfeurs
- Juan Les Pins Ofi
- Mandelieu La Napoule Cannes Jet
- Menton Sarl Benji
- Menton Frigeco Sarl
- Mougins Sarl Iziprice.com
- Nice Jakris
- Nice Sojemel
- St Laurent Du Var R Styl Coiffure
- Villeneuve Loubet J.f.d. Consultant

Régimes matrimoniaux

- Antibes Lepiller Farnet
- Antibes Vohwinkel Chaouat
- Cannes Szabo Coutaux
- Escragnolles Fievre
- Grasse Bauerdugue
- La Roquette Sur Siagne Gaschkakajdanska
- Mouans Sartoux Baroukh Vidal
- Nice Epoux Schmittchovet
- Nice Levavasseur Lamotte
- Nice Quilichinicrispy
- Nice Clausseviolette
- Nice Guglielm Jardin
- Vence Marionhincker

Ventes de fonds de commerce

- Cagnes Sur Mer Brizeria
- Cannes Sarl Lorayan Lauracarl
- Carros Rayar S.a.scoton Blanc
- Chateauneuf Au Grain De Folie Table 17
- Drap Eurl Aime Christian Aime Paysages
- Menton Bertin Contacts Services
- Nice Ana Nicemm 06
- Nice Kaya Line Ste Nouvelle La Maille Souple
- Nice Republique 39 Kf Bambino
- Nice Pierre Michella Palu
- Nice Sojedoliresto
- Nice La Maison Du Rideauarnuyas
- Roquefort Les Pins Thierceletmt Renov
- St Laurent Du Var Sandi 03m
- Vence Sarl Les Jardins De Thomassas Les Jardins De Joss
- Villefranche Sur Mer Mia Durieux

Tribunaux et administrateurs judiciaires

- Antibes Orsini Peinture Decoration
- Antibes Bati Services
- Antibes 3p Haitat
- Antibes Le Troquet Des Artistes
- Antibes Lis Cordello
- Antibes Azur Realisation
- Antibes Sc Sushi
- Antibes Plomberie David
- Beaulieu Sur Mer Videhome
- Beausoleil Seven Seven
- Cabris Brido-ferraro
- Cagnes Sur Mer Bos Organisation
- Cagnes Sur Mer Pictosud
- Cannes E.d.c.
- Cannes Conselitis
- Cannes Azur Energie
- Cannes Liamou
- Cannes Golden Pinewood
- Cannes T D F Sud Paca
- Cannes Kim Chang Hwan
- Cannes 8 De Cannes
- Cannes International Property Consultant
- Cannes Grabsi Boudjemmaa
- Cannes Stéphane Marcoux
- Cannes Claude Lachambre
- Cannes Jean-luc Gambina
- Cannes La Bocca Olita Batiment
- Carros Casablanc
- Carros Slim Lite Technology
- Carros Stp Industries
- Carros Darcq Jérôme
- Carros Gaec La Roseraie
- Castellar Azur Electricite
- Cogolin Profil'paysages Cote D'azur
- Contes Quad Aventures 06
- Gattières Association De Services Et De Loisirs Et Non Association De Loisirs Et De Services
- Grasse Trans Inco
- Grasse A Associa Unique Ophelye
- Grasse Jls Maconnerie
- Grenoble Marese
- Juan Les Pins Neffati Et Fils Bat
- La Colle Sur Loup Athena Services
- La Colle Sur Loup Sci Fcs Azur

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale www.actulegales.fr

CONSTITUTIONS

Suivant Acte ssp du 16/11/2013, **Forme** : SARL à associé unique, **Dénomination** : **BILLA, Objet**: électricité, étanchéité, **Durée** : 99 ans, **Capital** :1000 Euros, **Siège** : 30 rue Georges Ville, 06300 Nice, **Gérant** : M. Mohamed AYADI, dmt 30 rue Georges Ville, 06300 Nice. **RCS** Nice.

3

Avis de Constitution

Avis est donné de la constitution, pour une **durée** de 99 années, de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle qui sera immatriculée au RCS d'Antibes, dénommée **SANCHEZ**, au capital de Quinze Mille Euros, ayant pour **objet** la création, l'acquisition, la prise ou la mise en gérance, l'exploitation et la vente de tout fonds de commerce de revêtements de sols, murs et plafonds ; dont le **siège** est fixé : 5 Allée des Imprimeurs – Zone Industrielle – 06700 Saint Laurent du Var: dont le Président est Monsieur Chokri ROUINE, demeurant chez Le Cyrnea entrée B, 5 rue Jospeh Arnaldi – 06300 NICE.

Pour avis

57

Isabelle NEGRE
Avocat au Barreau de Grasse
1240 Route des Dolines
06560 Sophia Antipolis

Aux termes d'un acte SSP en date à Chalfont St Peter, du 08/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Toute activité de communication qu'il s'agisse de campagnes de promotion, de formation ou de projets commerciaux pour le compte de sociétés dans le secteur de la santé et des sciences de la vie. Toute activité de conseil pour déterminer les nouvelles tendances du marché, collecter les informations du marché et utiliser ces informations pour prendre les décision au sujet de ces nouveaux produits et leur introduction sur le marché.

Dénomination : MEDICAL COMMERCIAL CONTRACTING SOLUTIONS SARL

Sigle: MCCS

Siège social : c/o Pacte Consultants, 1 rue Montaigne 06400 Cannes

Capital : 10 000 €.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Cannes

Gérant : Mr Andrew BRUCE demeurant Buckworth Cottage, Grove Lane Chalfont St Peter à Bucks (Royaume Uni)

Pour avis. Le gérant.

25

Constitution

Constitution SSP en date du 14/11/13 à Nice, de la SARL à associé unique **APS 06**

Capital : 2000 €

Siège social : Le Castel Provencal,135 av Sainte Marguerite, 06200 Nice

Objet : travaux de rénovation intérieure (peinture, plomberie, plâtre, électricité, petite maçonnerie)

Durée : 99 ans

Gérant : Serge Daïnotto, le Castel Provençal, 135 avenue Sainte Marguerite, 06200 NICE

RCS de Nice

30

CABINET A.B.M. & ASSOCIES
ANTELMI BONCOMPAGNI MILLET
SELARL d'avocats
inscrite au Barreau de NICE
«Le Voltaire»,
32, rue de l'Hôtel des Postes
06000 NICE

Suivant acte SSP en date à NICE du 22/11/13, il a été constitué une SARL à associé unique dont la dénomination est **«L'OR ENZO»** au capital de 25.000 euros dont le siège social est à (06140) VENCE, 9 bis, avenue de la Résistance, et dont l'objet principal est l'activité de «vente d'articles d'horlogerie et de bijouterie». Sa durée est de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE. Mme Séverine VAN-HAREN, demeurant 25 Rue de Stamford, Résidence «Le Sévigné» 06140 VENCE, a été nommée gérante de la société pour une durée illimitée

Pour Avis, La Gérance

32

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par Actions Simplifiée. **Dénomination** : **E-3 Siège social** : 06800 GAGNES SUR MER, 43 chemin du Lautin. **Objet social** : marchand de biens. **Durée** : 99 années. **Capital** : 10.000 €. **Présidence** : Monsieur GARAY Christian demeurant à 06200 NICE, 92 Bis avenue de la Lanterne. **Admission aux assemblées et droit de vote** : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède. **Cession des actions** : les actions sont inaliénables pendant une durée d'un an, les cessions d'actions sont soumises à agrément, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'accord préalable du président. **Immatriculation** : au RCS d'ANTIBES.

Pour avis

33

Aux termes d'un acte SSP en date à Nice, du 15/11/13, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiées à associé unique.

Objet : Marchand de biens, transactions immobilières, prestation de services, conseil global en immobilier, intermédiaire juridique et financier, intermédiaire en opération de banque et assurance, gestion immobilière travaux et suivi de chantiers. L'exploitation sous toutes formes commerciales en France ou à l'étranger, de toutes activités annexes ou connexes se rapportant directement ou indirectement aux activités sus-visées.

Dénomination : LAURANNA.

Siège social : 32 bd de Cimiez Villa d'Este 06100 Nice.

Capital : 2.000 €.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NICE.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins cinq jours et libérées des versements exigibles.

Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Chaque action donne droit à une voix.

Cession des actions : Elles ne sont cessibles qu'avec l'agrément des associés pris à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Mme Charlotte CASTEX 32 bd de Cimiez Villa d'Este 06000 Nice.

Pour avis

7

Commerces & Entreprises
sur : www.tribuca.fr

Par acte ssp en date du 15 Novembre 2013, il a été créé une **SCI, dénomination SCI MISA, capital** 1.000 €uros, **durée** 99 ans, **siège social** : 20 Rue du Docteur Fabre, 06160 JUAN LES PINS, **objet** : Aquisition et la vente de tous biens immobiliers, **Gérant** : Monsieur CYRIL Guillaume, demeurant 26 Av Maréchal de Lattre de Tassigny, 06160 JUAN LES PINS, **Cessions de parts sociales** libres entre associés soumises à agrément des associés pour les tiers, **RCS** ANTIBES.

44

FIDAL
Société d'Avocats
11 rue Longchamp – NICE

Constitution société civile

Suivant acte SSP en date à NICE du 14/11/2013, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée **« SCI VILLA ROSE »** au **capital** de 1.000 euros, ayant son **siège** social à NICE (06200) Immeuble Carina, 44 Boulevard Napoléon III dont les caractéristiques sont les suivantes .

- **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
- **Objet** : La construction, l'acquisition par tous moyens et sous toutes formes, la gestion, l'aménagement, la rénovation de tous biens immobiliers en vue de leur occupation par les associés et/ou de leur location et la cession éventuelle de ces mêmes biens.
- **Gérante** : Mlle Sophie LE CAM, demeurant à NICE (06000) 20 Rue Verdi, nommée sans limitation de durée.
- La société sera **immatriculée** au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

Les **parts** sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Pour avis

46

Aux termes d'un acte SSP en date à Antibes du 06/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Objet : Achat vente de meubles meublant, cuisines, salons. Achat vente de produits de décoration, ameublement, literie. Réalisation d'études et de projets de décoration.

Dénomination : SYPA

Siège social : 8 rue Constantine 06400 Cannes

Capital : 1 000 €

Durée : 70 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Cannes

Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quelque soit le nombre de ses actions, sur justification de son identité dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.

Clauses restreignant la libre cession des actions : Toute cession est soumise à un agrément donné par Assemblée Géréral Extraordinaire ou à défaut de réponse dans le délai de trois mois à compter de la demande.

Président: Mr Sylvain CAZON demeurant 8 av des Palmiers 06400 Cannes

Pour avis. Le président

56

Par acte SSP du 21/11/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination: DUMONAL EXPERTISE COMPTABLE Capital:** 10000 euros **Siège**: 39 rue Verdi 06000 Nice **Objet**: Cabinet d'expertise comptable, tenue et révision des comptes des entreprises. conseil en gestion. Déclarations fiscales & sociales. **Durée**: 99 ans **Président**: M. Dumonal René, 333 rue Pierre Semard 06220 Vallauris. Tout associé à accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement négociables. RCS: Nice

105

Constitution

Société civile immobilière

Suivant acte sous signatures privées en date à CANNES, du 22 novembre deux mil treize. Il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière.
Objet : la propriété, la gestion, l'administration, la disposition de biens et droits immobiliers.
Dénomination : **«MAXENCE»**.
Siège social : 81 La Croisette, 06400 CANNES.
Capital : mille euros, 1.000 € divisés en cent parts de dix (10 €) chacune.
Les cessions de parts se font librement entre associés, ascendants ou descendants et conjoints. Au profit d'autres personnes elles doivent recueillir l'agrément du gérant.
Durée : soixante ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de CANNES.
Cogérance : Monsieur Jacques LEPINE et Monsieur Jean-Jacques LEPINE dmt 81 la Croisette 06400 Cannes. Ces nominations sont faites sans limitation de durée.
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CANNES.
Pour avis, le cogérant,
Monsieur Jacques LEPINE

61

Avis est donné de la constitution de la **SARL ELITE CENTER au capital** de 3.000 Euros, **Siège social :** 1157 avenue de la Plaine 06250 MOUGINS, **Objet :** services administratifs combinés de bureau, prestataires de services, création de site internet, régie publicitaire, événementiel, vente import export de tous produits, **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Cannes, **Gérant :** M. ROULLAT Franck demeurant 248 bd des Avelaniers 06580 Pégomas, nommé pour une durée indéterminée.

75

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 21/11/13 à NICE, il a été constitué la société suivante :
Forme : SARL.
Dénomination: **NICE FASHION**.
Enseigne: WAY WAY.
Siège social : 98 B bd. de Cimiez, «Le Victoria», 06000 NICE.
Capital social : 8.000 €.
Objet : achat, vente, import, export dans le domaine de la chaussures, de toutes marchandises de textiles, accessoires divers, négociation de tous produits et matériels non réglementé, expositions et foires, vente en gros, demi-gros et détail, d'articles de plus la vente en représentation directe, et les marchés, et généralement toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans a/c de son immatriculation au RCS.
Gérance : MEZHOUD Ziade, 98 B bd. de Cimiez, «Le Victoria», 06000 NICE.
Immatriculation : au RCS NICE.
Pour avis, le gérant

78

Colette PIQUET épouse CAPPA et Jean CASTEX
Notaires
38 Bd Albert 1er
06600 Antibes

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Colette PIQUET épouse CAPPA, Notaire, en date à ANTIBES, du 04/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers et notamment d'une parcelle de terre constructible située à Mouans Sartoux (06370) 998 Route de La Roquette.
Dénomination : SCI ROQUEMOUANS
Siège social : 504 Chemin de Castellaras 06370 MOUANS SARTOUX
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Cannes
Cogérants : M. Jean BERNAL et Mme Jocelyne BERNAL née THERVILLE demeurant tous deux 504 Chemin de Castellaras 06370 Mouans Sartoux
Cessions de parts sociales : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Pour avis, Le Notaire.

81

Acte SSP du 25 Novembre 2013
POMPES FUNEBRES - SUBLIMATORIUM FLORIAN LECLERC
Sarl au Capital de 1.000 Euros
30 boulevard Sadi Carnot 06110 LE CANNET
Activité de Pompes Funèbres et marbrerie funéraire.
Durée de la société : 99 ans
Gérant : DELECOUR François domicilié Jardin Provençal 10 allée du Docteur Calmette 06110 le Cannet.
Registre du Commerce et des Sociétés : Cannes.

152

Aux termes d'un SSP en date à NICE du 19 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivntes : **Forme :** Société Civile Immobilière, **Objet :** Acquisition, gestion , location de tous biens et droits immobiliers.
Dénomination : **SCI R.M.D. FULCHERI**
Siège social : Nice 06000, 9 bis, rue de la Liberté
Capital : 1.000 €
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au **RCS** de NICE
Gérant : M. Denis FULCHERI, demeurant 06000 NICE, 105 Bis, rue de France
Cession de parts sociales : Toutes les cessions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

84

«SCP LUND - MARTEU»
Me Anne Mie LUND
Advokat
10 rue Tonduti de l'Escarène
06000 NICE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 13 novembre 2013 à NICE enregistré au SIE de NICE en date du 19 novembre 2013 sous Bordereau n°. 2013/3725 Case n° 46, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SCI «GIZMO2013»**
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital social : 1.000 euros divisés en 100 parts de 10 euros chacune.
Siège social : Le Neptune, Lot n° 355, 8 quai des Docks, (06300) NICE.
Objet social : la société a pour objet la propriété, la gestion, la location et la disposition et éventuellement l'attribution en jouissance à titre gratuit au profit des associés de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. Et d'une manière générale, toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Apports en numéraire : 1.000 euros.
Gérance : Monsieur Mogens ROEDBRO, né le 15 juin 1947 à NORDFYN au Danemark, de nationalité danoise, demeurant à 5 Kystvej, (3050) HUMLEBAEK au Danemark et Madame Kirsten, Helle, Christine FISCHER, née le 20 mars 1952 à COPENHAGUE au Danemark, de nationalité danoise, demeurant a 5 Kystvej, (3050) HUMLEBAEK au Danemark sont désignés co-gérants par Assemblée Générale du 13 novembre 2013 pour une durée indéterminée.
Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de NICE.
Cession de parts - Agréments : les parts sociales, ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément donné par les associés. Sont dispensées d'agrément les cessions au profit des conjoints, ascendants, descendants. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément.
Pour avis

86

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/11/13 à VILLENEUVE LOUBET , il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société par Actions Simplifiés.
Dénomination : **VIBE DISTRIBUTION**.
Siege social : 1752 RD 6007, Marina Buro, 06270 VILLENEUVE LOUBET.
Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger :
- L'étude, la fabrication, l'achat, la location et la revente en gros et au détail de tous livres et revues, gadgets, films et photos, estampes, tableaux etc...
- L'exploitation de magasins.
- L'achat, la revente et la location de matériel audio visuel nécessaire à l'utilisation et la commercialisation énumérés ci-dessus.
- La diffusion en gros des produits énumérés ci-dessus.
- Le négoce de lots divers.

Capital :1.000 €.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Président : Monsieur MEDARD Daniel demeurant 1681 chemin du Malvan, 06570 SAINT PAUL DE VENCE.
Directeur : Monsieur BERTOUT Frédéric, demeurant 156 avenue de la Liberté, 06220 VALLAURIS.
Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Cession et transmission des actions : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANTIBES.
Pour avis

91

Société d'Avocats DAMY
Avocat au Barreau de Nice
13 bd Gambetta 06000 NICE
Tél. : 04.92.15.05.05
Fax : 04.93.96.22.50

Aux termes d'un acte SSP, en date du 25/11/2013 à NICE il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société par actions simplifiée. **Dénomination : LES OPTICIENS AUDIOPROTHESITES NICOIS. Siège :** 20 avenue Malaussena 06000 NICE. **Objet :** Optique et audioprothèses. **Durée :** 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au Rcs de Nice. **Capital:** 40000 €, apport en numéraire. **Président :** NAPOLIER YVES, demeurant : 190 avenue de la Clua 06100 NICE. **Directeur général :** LIEBERT MARC, demeurant : 36 chemin des Mauberts 06800 CAGNES SUR MER. **Admission aux assemblées :** Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. **Cession et transmission des actions :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la Société.

98

Constitution SSP à Nice en date du 12-11-2013 de: **IMPRIMEURXPRESS06**. Forme: SASU. **Capital**: 500 Euros. **Siège**: 34 rue Gioffredo, 06000 Nice. **Durée**: 99 ans. **Présidence**: Alia HONDARES, 25 rue Durante 06000 Nice. **Objet**: Agence de publicité. Activités connexes. **Admission aux Assemblées:** Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté. **Droit de vote:** Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Cession** des actions sur agrément des actionnaires. RCS: Nice.

101

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à NICE (06000) du 25 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
Activités de marchand de biens immobiliers, administration d'immeubles et d'autres biens immobiliers. Transactions immobilières.
Mais également l'import, export et la vente au détail de produits de consommation courante et notamment de cigarettes électroniques et ses produits dérivés.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Dénomination : SMOKE CITY
Siège social : NICE (06300) , 17 rue Bonaparte
Capital : 600,00 €
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NICE
Président : Monsieur Sébastien CUZZUCOLI demeurant à NICE (06300) 17 rue Bonaparte
Droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Cessions d'actions : libres entre associés uniquement.
Pour avis

106

Aux termes d'un acte SSP en date à Cannes, du 22/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Objet : L'acquisition l'administration et la gestion, la location vide ou meublée ou autrement pour son propre compte de tous immeubles et biens immobiliers - la mise à disposition à titre gratuit des associés de tous biens immobiliers et mobiliers.
Dénomination : TINTAMARRE
Siège social : 13 rue d'Antibes 06400 CANNES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Cannes
Cogérants : Mme Diane LANDELLE et M. Marc PHILIPS demeurant tous deux 302-1 Chemin des Eaux, Villa la Pinède 06250 Mougins
Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE des associés.
Pour avis, la cogérance.

122

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 octobre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile
Objet : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Dénomination : SCI GARAGE 176
Siège social : NICE (06200), 196 Bis avenue de la Californie 17 Leliwa.
Capital : 1.000,00 €
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NICE
Gérant : Monsieur Thierry GOSSA demeurant à NICE (06200) 196, avenue de la Californie 17 California Park.
Cession de parts sociales : Librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés
Pour avis

108

Suivant acte SSP du 13/11/13, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL.
Dénomination : **AZUR DESIGN CONSTRUCTION**.
Siège : 1851 route de la Baronne, (06510) GATTIERES.
Objet : Bâtiment, gros oeuvre, maçonnerie, métallerie, menuiserie métallique.
Capital : 4.000 €.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de GRASSE.
Gérant : Mme Marjorie BERTAINA née RINERO, demeurant à CAGNES SUR MER (06800), 28, avenue du Val Fleuri, «Les Vergers de Cagnes», Bâtiment F.
Pour avis

111

SARL LOVERDOSE DE BEAUTE
13 avenue Maurice Jean-Pierre
Résidence Eden Flore
06110 LE CANNET
Capital social 200 €

Suivant acte sous-seings privés en date à LE CANNET du 26 novembre 2013. Enregistré à ANTIBES le 26 novembre 2013, Bordereau 2013/1098, Case 4. Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.
Objet : en France et à l'étranger : les soins esthétiques, l'activité d'institut de beauté, bronzage, prothésie-ongulaire, manucure, soins avec technologies modernes et vente de produits de beauté et accessoires.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Dénomination : **LOVERDOSE DE BEAUTE**.
Siège social : 06110 LE CANNET, 13 avenue Maurice Jean-Pierre, Résidence Eden Flore.
Durée : 50 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : deux cents euros (200 euro).
Cessions de parts **:** toute cession est soumise à agrément.
Gérance : Melle Laura Amandine Nicole LUCIO, esthéticienne, demeurant à 06150 CANNES LA BOCCA chez M. et Mme Pierre CAPEILLE, 11 rue Gabriel Cordier et Mlle Jade COLUBRIALE, esthéticienne, demeurant à 06110 LE CANNET, Les Jardins de l'Etoile bât. H, 44 avenue Franklin Roosevelt co-gérants.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice social commencera le jour de l'immatriculation au RCS et sera clos le 31 décembre 2014.
Pour avis

114

Par acte SSP du 26/11/2013, il a été constitué une SARLU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **La maison de beauté de Gattières** Capital : 1000 euros Siège : 91 route de la Manda 06510 Gattières Objet : Institut de beauté, soins corps, beauté des mains et des pieds. Durée : 99 ans. Gérant : Mlle Nathalie Frénéhard, 180 av du Général De Gaulle 06700 St Laurent du Var. RCS: Grasse

155

Me Benoît VERIGNON
Avocat au Barreau de Grasse
8 Place de Gaulle
Immeuble Le Paris
06800 CAGNES SUR MER

Aux termes d'un acte SSP en date à Cagnes sur Mer du 01/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Objet : la propriété, l'administration, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autre forme de tous immeubles et biens immobiliers que la société se propose d'acquérir.
Dénomination : MAYBE
Siège social : 8 Place de Gaulle, Immeuble Le Paris 06800 CAGNES SUR MER
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Antibes
Gérant : M. Benoît VERIGNON demeurant 3301 Chemin du Malvan, Park Saint-Paul 06570 Saint-Paul de Vence
Cessions de parts sociales : La cession de parts entre ascendants et descendants et, le cas échéant, les cessions de parts entre conjoints, interviennent librement ; toutes autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant à la majorité des 2/3 au moins du capital social.
Pour avis, le gérant

140

S & E CONSTRUCTION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 Euros
Siège social :
33, Boulevard du Général Leclerc
06240 BEAUSOLEIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 novembre 2013 à BEAUSOLEIL (Alpes-Maritimes),
Il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale :
S & E CONSTRUCTION
Capital : 500 euros divisés en 50 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.
Siège : 33, Boulevard Général Leclerc à BEAUSOLEIL (Alpes-Maritimes).
Objet : La société à pour objet la construction, la rénovation, la restructuration d'immeubles à usage d'habitation et commerciaux, l'électricité générale du bâtiment.
Durée : 50 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur CASCIA Salvatore, demeurant 5, Piazza Battisti, à VINTIMILLE (Italie).
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Nice.
Pour avis et mention
le Gérant

142

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 05 novembre 2013 à Nice, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MINI MOME
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée,
Siège social : 18 avenue Chantal à Nice (06100)
Objet social : Vente en ligne d'articles bébé et de puériculture
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société
au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : Le capital social est fixé à 3 000 euros
Gérance : Mademoiselle Shana SABBAN, demeurant 18 avenue Chantal à Nice
(06100).
Immatriculation RCS Nice.
Pour avis, La Gérance

144

Selon acte SSP du 20/10/2013, il a été constitué : Forme : SARL, **Dénomination : DORU CHARPENTE**, **Capital** : 500 euros, Siège : 27 Bd de l'Ariane, CSL, 06300 NICE, **Objet** : Toute activité de charpente, et toute autre activité liée à l'activité du bâtiment. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE, **Gérant** : M. BUFANO Doru , dmt 41 rue de l'Hôtel des Postes 06000 NICE.

154

Suivant Acte SSP en date du 27/11/2013, il a été constitué la SARL suivante: **Dénomination: SARL AZURRENOVPLUS – Capital:**1000€ - **Siège:** C/O Génération Loisirs 06, 13 Rue de Orestis, 06300 NICE - **Objet:** Rénovation, Electricité- **Durée :** 99 ans – **Gérants:** M. NICULESCU Ionut demeurant 6 Avenue de Savoie-06000 Nice et M. ZAALENE Slimane demeurant 13 Avenue de Savoie -06000 Nice.RCS Nice

259

Aux termes d'un acte SSP, en date du 18/11/2013 à SAINT LAURENT DU VAR il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société par actions simplifiée à associé unique. **Dénomination : SAINT LAURENT DU VAR. Siège :** 30, allée des Géomètres 06700 SAINT LAURENT DU VAR. **Objet:** logistique, entreposage, stockage, magasinage des marchandises pour le compte de tiers. Durée : 80 ans à compter du jour de l'immatriculation au Rcs de Antibes. **Capital :** 1000 €, apport en numéraire. **Président :** ANTIMI Arnaud, demeurant : 1004, moyenne Corniche des Pugets 06700 SAINT LAURENT DU VAR. **Admission aux assemblées :** Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
Cession et transmission des actions: Les actions sont librement cessibles négociables. Leur transmission s'opère à l'égard de la société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de virement.

158

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01 01 2013 il a été constitué une société dénommée **SARASPORT Forme sociale:** Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, **Siège** 3 rue de Dunkerque 06110 Le Cannet. **Objet social :** l'exercice, seul ou en commun, de la profession de médecin et toutes opérations civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. **Durée de la Société :** 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Cannes. **Capital social :** 8000 euros apportés en numéraires. **Gérance:** M Marc SARAMITO demeurant 14 av de France 06400 Cannes est nommé gérant pour une durée indéterminée.
Pour avis

161

Aux termes d'un acte SSP, en date du 22/11/2013 à NICE il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société par actions simplifiée. **Dénomination : «SLT» SAINT LAURENT TRANSPORT. Siège :** 36, avenue Simone Veil Arbora A53 06200 NICE. **Objet :** transport public routier de marchandises. **Durée :** 80 ans à compter du jour de l'immatriculation au Rcs de Nice. **Capital :** 9000 €, apport en numéraire. **Président :** GARCIA Jenny, demeurant : 36 avenue Simone Veil Arbora A53 NICE. **Admission aux assemblées :** Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
Cession et transmission des actions : Les actions sont librement négociables. Leur transmission s'opère à l'égard de la société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de virement. Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des « deux tiers » des actionnaires présents ou représentés.

165

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/12/2013 à ANTIBES,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : MDP
Siège : 256 route de NICE, 06600 ANTIBES
Objet : Rénovation dépannage et entretien
Durée : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS d'ANTIBES.
Capital : 100 €uros
Gérance : M. MAREK GAJEWSKI, demeurant 65 Av. Raoul Duffy, 06200 NICE nommé pour une durée indéterminée

246

Avis de constitution

Par acte SSP, en date du 27/11/13 à NICE, il a été constitué la société suivante :
Forme : SARL.
Dénomination : **MM RENOV PEINTURE**.
Siège social : 22 av Denis Semeria, Bât D, 06300 NICE.
Capital social : 1.000 €.
Objet : tous travaux de peintures de bâtiment, et ravalement de façade appartements, villas, intérieurs et extérieurs, de rénovation de bâtiments, maçonnerie, travaux d'étanchéité, et d'application de produits d'étanchéité, électricité, plomberie, froid, climatisation, terrassement, nettoyage, import, export et généralement toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée: 99 ans a/c de son immatriculation au RCS.
Gérance : Manoubi MONDHER, 60, av Denis Semeria, 06300 NICE.
Immatriculation au RCS NICE.
Pour avis, le gérant

210

Maître Isabelle LECLERCQ-MARI
notaire associé
de l'Office Notarial
Sis à BEAUSOLEIL (06240)
3 boulevard Général Leclerc

Aux termes d'un acte reçu par Maître Isabelle LECLERCQ-MARI, notaire associé de l'Office Notarial sis à BEAUSOLEIL (Alpes Maritimes), le 12 novembre 2013, enregistré et publié au troisième bureau des hypothèques de NICE le 15 novembre 2013, volume 2013P numéro 3677, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière.
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Dénomination sociale : **NICALE**.
Siège social : 56 avenue de Villaine, 06240 BEAUSOLEIL.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS compétent.
Capital social : deux cent cinquante et un mille euro (251.000 euro).
Cession de parts sociales-agrément: le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire, à la société et à chacun des autres associés avec indication du délai dans lequel la cession projetée doit être régularisée, lequel délai ne peut être inférieur à trois mois à compter de la dernière en date des notifications ci-dessus.
L'assemblée des associés se réunit dans le délai de un mois à compter de la notification du projet à la société, à l'initiative de la gérance.
En cas d'inaction de la gérance pendant le délai fixé à l'alinéa précédent, le plus diligent des associés peut convoquer lui-même ou faire convoquer par mandataire de justice l'assemblée des associés, sans avoir à effectuer de mise en demeure préalable à la gérance.
Gérance : Monsieur Patrice CHAPUIS, demeurant à 06240 BEAUSOLEIL, 56 avenue de Villaine.
Immatriculation : au RCS de NICE.

174

Cabinet A.B.M. et Associés
ANTELMI BONCOMPAGNI MILLET
SELARL d'avocats inscrite
au Barreau de NICE
Immeuble « Le Voltaire «
32 rue de l'Hôtel des Postes
06000 NICE

Il a été **constitué** une Société Civile Immobilière connue sous la **dénomination de «DOLEA»** au **capital** de 50.000 €, entièrement constitué d'apports en numéraire, dont le **siège social** est sis à NICE (06100), 54, Avenue de la Marne, Le Domaine de Cimiez, bâtiment «Les Lilas», pour une **durée** de 99 années à compter de son **immatriculation,** laquelle interviendra auprès du RCS de NICE. Son **objet** est notamment «la propriété, l'administration, et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nupropriétaire par acquisition, crédit-bail ou autrement». Ses **cogérants** sont Mr Manuel DA SILVA, demeurant 95, rue de France, Palais Amulf, (06000) NICE et Mr Norbert ROUX demeurant 27, lotissement «Les Genets», (54720) CHENIERES, qui ont le pouvoir général d'engager la société envers les tiers. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.
Pour avis, le gérant

177

Par acte SSP du 22 octobre 2013 est **constitué** une société **NOA AUTOMOBILES**, **SAS** au **capital** de 1.000 €uros, **sise** 1960 Chemin de Vallauris, 06160 JUAN LES PINS ; **Objet social :** Location, achat, vente de véhicules ; **Président :** Monsieur Olivier NEJKOVIC demeurant 1960 chemin de Vallauris, 06160 JUAN LES PINS, élu pour une durée indéterminée ; Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent ; les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société **Duré :** 99 ans ; **RCS** d'ANTIBES.

724

Aux termes d'un acte SSP, en date du 27/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société à responsabilité limitée à associé unique, **Dénomination** : **SUNSET AUTO**, **Siège** : chez AAGIS, Pal St Isidore, 06284 NICE, **Objet** : Achat vente voitures vente pièces détachées, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation a**u RCS de NICE, **Capital** : 3.000 €, apport en numéraire, **Gérance** : BOUDERKA Djamal, demeurant : 14 b rue Aubernon 06600 ANTIBES.

518

Aux termes d'un acte SSP, en date du 18/11/2013 à GRASSE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société Civile Immobilière, **Dénomination : PALATINE II, Siège** : 4 boulevard Thiers, 06130 GRASSE, **Objet :** Acquisition, administration, gestion de biens immobiliers, **Durée :** 60 ans à compter du jour de l'immatriculation au **RCS** de GRASSE, **Capital** : 5.000 €, apport en numéraire, **Gérance** : BROUDO Sylvain, demeuran : 138 boulevard de Provence, 06700 SAINT LAURENT DU VAR, **Cessions de parts :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou des descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à toute autre personne qu'avec l'agrément des associés représentant au moins 60 % du capital social.

727

OFFICE NOTARIAL
Philippe
GILLETTA DE SAINT JOSEPH
Christine BESSE
et Dominique FABIANI
Notaires associés
24, rue de l'Hôtel des Postes
06000 NICE

Suivant acte reçu par Maître Denis BERIO, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Philippe GILLETTA de SAINT JOSEPH, Christine BESSE et Dominique FABIANI, Notaires, Associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» à la résidence de NICE (Alpes-Maritimes), 24, rue de l'Hôtel des Postes , le 25 novembre 2013 enregistré au Pôle Enregistrement de NICE le 27 novembre 2013, Bordereau N° 2013/3807, Case N°1, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : **SEADO**.
Durée : 99 années à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE.
Forme : société civile.
Capital social : le capital social est fixé à la somme de : 600 €uros. Il est divisé en 60 parts de dix €uros (10 €uros) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 60 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Siège Social : CASTAGNIERS (06670), 123 Chemin du Masage.
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Gérant : Monsieur Olivier Jean Albert BERTRAND, demeurant à CASTAGNIERS (06670), 4 Sentier du Portion.
Cession de parts : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Pour avis

188

Guillaume BORDET
Valérie KEUSSEYAN
Pierre BRUNO
Avocats associés
Membre du groupe Strathémis
12, rue Stanislas-Torrents
13006 Marseille

Il a été constitué une société :
Dénomination : IFIVE IMMOBILIER
Forme : SCI
Capital : 1000 €uros
Siège : 80 Rue Maréchal Joffre – 06000 NICE
Durée : 99 ans
Objet : L'acquisition, la vente de tous biens immobiliers, la prise de participation dans toutes les sociétés civiles d'objet similaire et de nature civile, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location des biens immobiliers qui seront acquis ou apportés au cours de la vie sociale, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens immobiliers que la société se propose d'acquérir de quelque manière que ce soit.
Cession de parts : Elles sont libres entre associés, conjoint, ascendant ou descendant. Les autres sont soumises à agrément à l'unanimité.
Gérant : Monsieur Alain ISSOCK : 80 Rue Maréchal Joffre, 06000 NICE
Immatriculation : RCS NICE

191

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date, à Nice, du 25 Novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : MAW
Siège social : Immeuble Nice Premier A-455 Promenade des Anglais-06299 NICE CEDEX3
Objet : Agence de voyage
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 euros
Gérance : Mr VERGNET Antoine
Adresse du président : 943 Chemin de Vosgelade- Les Lauriers- 06140 VENCE
Immatriculation : Greffe du Tribunal de Nice
Pour avis, le Gérant

193

Me Hugo LALLEMANT
Notaire associé à NICE (AM)
22 avenue Notre Dame

Constitution de société

Aux termes d'un acte reçu par Me Hugo LALLEMANT, Notaire à NICE le 26 novembre 2013, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : **SCI IMMO THECLE**.
Forme : Société Civile Immobilière.
Objet social : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Siège social : NICE (06300), 22 avenue Sainte Thècle.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.
Capital : 1.000 € composé d'apport en numéraires.
Gérance : nommé pour une durée illimitée : M. LÖFMAN Michael, demeurant à ZUG (Suisse), Guggiweg 7b.
Cession de parts : pour toutes cessions agrément des associés se prononçant à la majorité des voix représentant plus de la moitié du capital social.
Pour avis, Me H. LALLEMANT Notaire

195

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi à CAGNES SUR MER en date du 15/11/13, enregistré à CAGNES SUR MER le 27/11/13, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **JB CAMP DU LOUBET**.
Siège social : 84, Chemin des Gros Buaux, CAGNES SUR MER (Alpes Maritimes).
Objet : acquisition, vente, location et gestion de biens immobilier pour son propre compte.
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 2.000 €uros. - Montant des apports en numéraire : 2.000 €.
Gérance : - Madame Josiane DONATI, demeurant 84 Chemin des Gros Buaux, CAGNES SUR MER (06800)
Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANTIBES.
Pour avis

200

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NICE en date du 27/11/13, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SMARTOUR RIVIERA**.
Siège social : 42 voie Romaine, NICE (Alpes Maritimes).
Objet : le transport routier de personnes avec tous types de véhicules terrestres.
- la location de tous types de véhicules terrestres avec ou sans chauffeur.
- la vente et l'exécution de transferts, excursions, déplacements de personnes, transport VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur).
- la prospection et la vente de services liés au tourisme en général.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 20.000 euros.
Gérance : Monsieur Anthony CANON, demeurant 42 voie Romaine, NICE (Alpes Maritimes),
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE,
Pour avis et mention, la gérance

205

Aux termes d'un acte SSP, en date du 26/11/2013, à LE BAR SUR LOUP, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée à associé unique, **Dénomination** : **BRIX BTP**, **Siège** : 55 Chemin des Servions, 06620 LE BAR SUR LOUP, **Objet** : Négoce materiel BTP, preparation de sites, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de GRASSE, **Capital** : 1 €, apport en numéraire, **Président** : BRETON-MANHES Yann, demeurant : 55 Chemin des Servions, 06620 LE BAR SUR LOUP, **Admission aux assemblées** : L'actionnaire unique a seul droit d'admission.
Cession et transmission des actions : Celle-ci ne pourront s'effectuer que par un acte validé par l'actionnaire unique.

513

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 novembre 2013, il a été constitué une société. **Dénomination sociale : LE COURANT PORTEUR**, **Siège social :** 27 Bd de Riquier, 06300 NICE, **Forme :** Société Civile Immobilière, **Capital :** 500 €, **Objet social :** Propriété, gestion et exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble, **Gérant** : Monsieur Stéphane MORETTI, 27 Chemin de l'Arieta, Le Capitole A, 06200 NICE, Cession des parts soumise à agrément, **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE.

705

Suivant acte sous seing privé enregistré à la Recette des Impôts de Nice-Est le 28/11/2013 sous le bordereau N°2013/3 820, Case 12, il a été enregistré une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination sociale : S.A.S. POIVRON ROUGE «S.A.S. PVR»
Objet social : Acquisition et exploitation d'un fonds de commerce de quincaillerie, articles de ménage et petit électroménager
Siège Social : BEAULIEU SUR MER (06310) 36 Boulevard Marinoni
Durée : 99 à compter de l'immmatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 10.000 €uros divisé en 1.000 actions de 10 €uros
Présidente : Madame Hélène Anne VERDON, demeurant à NICE (06000), 40 rue Pastorelli
Cession et transmission des actions : Libre entre associés avec agrément de la société pour les biens
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom cinq jours au moins avant la date de réunion.
Immatriculation : RCS de NICE
Pour avis et mentions,
La Présidente.

208

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 25/11/2013 à NICE, il a été constitué la société suivante :
Forme : SARL.
Dénomination : **APPLICATION BATIMENT COTE D'AZUR**
Sigle : SABCA.
Siège social : 60 bd Paul Montel, 06200 NICE.
Capital social : 1.000 €.
Objet : tous travaux de peintures de bâtiment, et ravalement de façade, appartements, villas, intérieurs et extérieurs, de rénovation de bâtiments, maçonnerie, travaux d'étanchéité, et d'application de produits d'étanchéité, électricité, plomberie, froid, climatisation, terrassement, nettoyage, import, export et généralement toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée: 99 ans a/c de son immatriculation au RCS.
Gérance : BOUCHEHAB Abdelhak, 60, bd Paul Montel, 06200 NICE.
Immatriculation au RCS NICE.
Pour avis, le gérant

211

Maître Alissia GUYONNET
Avocat
11 bd Carabacel 06000 NICE

Aux termes d'un acte SSP en date à **Nice** du 27/11/13, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Le commerce de restaurant, brasserie, snack-bar, pizzéria, traiteur. L'acquisition, la propriété, l'exploitation directe ou à titre de location-gérance de tous établissements de cette nature.
Dénomination : LA FOURCHINA D'AQUI.
Siège social : 31 rue Fontaine de la Ville, Castel Riviera bat A1 06300 Nice.
Capital : 3.000 €.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NICE.
Gérant : M. Sébastien RAVASSO demeurant à Nice (06300), 31 rue Fontaine de la Ville, Castel Riviera bat A1.
Pour avis.

220

SCP J.C. BERTRAND - P.BUERCH
A.SCRIVA - F.GOIRAN
A.DESNUELLE
Notaires associés
21 rue d'Antibes 06400 CANNES

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Frédéric GOIRAN, Notaire, en date à CANNES, du 18/11/13, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité Limité
Objet : la prise de participation majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans le capital d'autres sociétés commerciales, dans l'objectif de mettre en oeuvre une ou plusieurs stratégies d'entreprise par l'intermédiaire de ses filliales, en vue de contribuer à la création de valeur à long terme.
Dénomination : PALAMITI FINANCE
Siège social : Plage Stella Beach-Pirates, Square Gould, lot n°6 06160 ANTIBES JUAN LES PINS
Capital : 30 000 €
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. d'ANTIBES
Gérant : M. Alain PALAMITI demeurant 1536 Avenue Jules Grec 06600 ANTIBES
Pour avis, Le Notaire

260

Cabinet d'Avocats
Martine SINTES & Associés
268 avenue de la Californie
06200 NICE
Tél : 04 92 29 71 00

Par acte SSP du 04/11/2013, il a été **constitué** la **SCI LES MIMOSAS 1** dont les caractéristiques sont les suivantes :
Capital : 1500 €uros
Siège social : 218 Avenue des Combattants d'Afrique du Nord, 06700 SAINT LAURENT DU VAR
Objet : L'acquisition l'administration la disposition et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La construction et l'aménagement en vue de leur gestion, de tous immeubles et biens immobiliers à condition de respecter le caractère civil du présent objet. La prise de participations par voie de souscription ou d'achat dans toutes sociétés civiles ou commerciales de droit français et/ou étranger, dans tout groupement et la gestion de ces participations. Le placement de toutes sommes disponibles en valeurs mobilières, titres de créances et la gestion de ces valeurs et titres, sans que ces placements ne puissent conférer à la société la qualité de commerçant. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. **Durée** : 90 Ans
Gérante : Mme SUN HEE LEE, épouse BRENUGAT, demeurant 218 Avenue des Combattants d'Afrique du Nord, 06700 SAINT LAURENT DU VAR
Cession de parts : Librement cessibles entre associés. Toutes les autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
RCS ANTIBES

234

Maître Patricia BONZANINI
Avocat au Barreau de Grasse
2 rue Paul Négrin
06150 CANNES LA BOCCA
Tél. 04.93.90.88.51
Fax 04.93.47.88.98

Aux termes d'un acte SSP en date à CANNES du 27/11/2013, il a été constitué une **SARL** aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : TRADIMED
Objet : L'exploitation sous toutes ses formes de tous fonds de commerce ayant pour activité la restauration, snack, bar, crêperie, tous fonds de commerce ayant la restauration et toutes activités se rapportant à la vente de produits alimentaires, épicerie fine
Siège social : CANNES LA BOCCA 06150, 102 Avenue Francis Tonner Rés Angélique
Capital social : 5000 euros
Durée : 75 Ans à compter de son immatriculation au **RCS** de CANNES
Gérant : M. Gilles GUIOL, né le 27/01/1977 à MARSEILLE (13) de nationalité française, demeurant à CANNES LA BOCCA, 06150, 102 Avenue Francis Tonner, Rés. Angélique, pour une durée illimitée
Pour Avis

245

Aux termes d'un acte SSP en date à Antibes du 26/11/13, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL à associé unique
Objet : Le commerce, l'importation, l'exploitation de matériels et de logiciels informatiques et produits dérivés. Prestations et services informatiques
Dénomination : B2M Consulting
Siège social : 620 Chemin Rabiac Estagnol, Résidence Prince Estagnol, Bât B2 App. 2107, 06600 ANTIBES
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'Antibes
Gérant : M. RUAULT Baptiste demeurant 620 Chemin Rabiac Estagnol, Résidence Prince Estagnol, Bât B2 App. 2107, 06600 Antibes.
Pour avis, le gérant.

261

Aux termes d'un acte SSP, en date du 17/10/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée, **Dénomination** : **AZURÉENNE DE NETTOYAGE, Siège** : 53 av de Brancolar, 06100 NICE, **Objet** : Nettoyage industriel et particuliers, 3D , vitrerie, la location de matériels destinés au nettoyage, dégraffitage, traitement toutes surfaces, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au RCS de NICE, **Capital** : 12.000 €, apport en numéraire, **Président** : AUDA Michel, demeurant : 33 rue des Pêcheurs, 06220 GOLFE-JUAN, **Directeur général** : DOBBALAERE Pierre, demeurant : 8 rue Jean Jaurès, 62153 ABLAIN SAINT NAZAIRE, **Admission aux assemblées** : Les actionnaires se réunissent en assemblée sur convocation du Président et du Directeur Général au siège social ou en tout autre lieu. Cependant, tout associé disposant de plus de 51 % du capital peut demander la convocation d'une assemblée, **Cession et transmission des actions** : Les actions sont négociables uniquement après décision majoritaire du Président et du Directeur Général.

510

Aux termes d'un acte SSP, en date du 20/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée, **Dénomination**: **ATELIERS DECORATIFS AFFRESCO**, **Siège** : 63 Boulevard Grosso, 06000 NICE, **Objet** : L'acquisition,la gestion,la détention,l'administration,par voie d'achat, souscription, vente, échange, apports, de participation dans toutes sociétés ou entreprises industrielles et commerciales; Tous conseils et prestations de services aux entreprises ; Location de tous engins de chantier ou matériels ; La commande de l'ensemble des matériaux et fournitures nécessaires à une entreprise générale de travaux publics ou privés; la centralisation et la gestion de la trésorerie de chaque société dans lesquelles sont détenues des participations, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de Nice, **Capital** : 1.000 €, apport en numéraire, **Président** : TESTUD Pierre, demeurant : 6 Rue Marceau, 06000 NICE, **Admission aux assemblées** : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et d'une inscription de sa qualité d'actionnaire sur le registre tenu par la société. Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint,par un autre actionnaire ou par toute personne physique ou morale dûment mandatée.
Cession et transmission des actions : Toutes les cessions entre vifs, volontaires ou forcées, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elles ne porteraient que sur la nue-propriété ou l'usufruit ainsi que toute succession ou liquidation de communauté entre époux, doivent pour être définitives être soumises à l'agrément préalable de tous les actionnaires nondirigeants ou à la proposition de vente de leurs actions aux mêmes conditions de prix. A cet effet, le cédant doit notifier au Président une demande d'agrément indiquant l'identité du cessionnaire, le nombre d'actions dont la cession est envisagée et le prix offert.

706

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 novembre 2013, il a été constitué une société. **Dénomination sociale : MG**, **Siège social :** c/o c6 services, 80 Boulevard de la Madeleine, 06000 NICE, **Forme :** SARL, **Capital :** 1.000 €, **Objet social :** Peinture, façades & maçonnerie générale, **Gérance :** Monsieur Hafedh EL GARES, 180 Chemin des Combes, 06600 ANTIBES, **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE.

711

Société d'Avocats DAMY
Avocat au Barreau de Nice
13 bd Gambetta
06000 NICE
Tél. : 04.92.15.05.05
Fax : 04.93.96.22.50

Aux termes d'un acte SSP, en date du 25/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée à associé unique, **Dénomination** : **K.ONET, Siège** : C/O ABS NATH SECRETARIAT, 59 boulevard Carnot, 06110 LE CANNET, **Objet** : Service de nettoyage et pressing, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de CANNES, **Capital** : 1 €, apport en numéraire, **Président** : BHUTTORAH KERSLEY, demeurant : 219 Chemin Darboussières, 06220 VALLAURIS, **Admission aux assemblées** : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. **Cession et transmission des actions** : Les cessions de titres de l'associé sont libres.

714

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 novembre 2013, il a été constitué une société. **Dénomination sociale : DFO**, **Siège social :** 49 Bd Raymond Poincaré, 06160 JUAN LES PINS, **Forme :** SARL Unipersonnelle, **Sigle** : **DFO**, **Capital** : 2.080 €, **Objet social :** Pose de cloisons fibre optique, **Gérant :** Monsieur Fehmi CAYETANO, 49 Bd Raymond Poincaré, 06160 JUAN LES PINS, **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE.

721

Maître Anouck DELPUGET
Avocat au Barreau de Nice
7, rue Alexandre Mari
06300 NICE

Aux termes d'un acte SSP, en date du 01/10/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société à responsabilité limitée à associé unique, **Dénomination** : **ABSTILE**, **Siège** : 32 rue Massena, 06000 NICE, **Objet** : Stylisme, modélisme de vêtements, accessoires et objets de décoration, vente de vêtements, accessoires et objets de décoration, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de NICE, **Capital** : 1.000 €, apport en numéraire, **Gérance** : QUARTO épouse GOUILLON Raffaella, demeurant: 141, boulevard de Cessole, 06100 NICE.

735

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à Nice du 20/11/2013, enregistré au Pôle Enregistrement de NICE, le 25/11/2013, Bord. 2013/3774, Case 6, a été constituée la société suivante :
Dénomination sociale : SCI TAO
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Siège social : 209 route de Bellet, Les Villas de Bellet Bât. A1 (06200) NICE
Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente, la mise en location de tous biens immobiliers à caractère professionnel, commercial ou d'habitation dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, et plus particulièrement de divers biens et droits immobiliers situés à MENTON, 23 avenue de Verdun (06500)
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS
Capital social : 1.000 €uros
Cession de parts : libre entre associés, soumise à agrément de tous les associés non cédants dans les autres cas.
Gérance : Monsieur Roger DUSSOL, demeurant à Nice (06200), 209 route de Bellet, Les Villas de Bellet Bât. A1, né le 15 janvier 1965 à SAÏGON (Vietnam), de nationalité française.
Immatriculation au **RCS** de NICE
Pour avis.

729

Suivant acte SSP du 22.11.2013, enregistré à Pôle Enregistrement de NICE le 25.11.2013, Bord 2013/3 774, case 54 , il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination : L H C
Siège Social : 4 rue des Coteaux, 06300 NICE
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 € en numéraire
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles e t biens immobiliers
Gérant : Mohamed MASTOURI demeurant 4, rue des Coteaux 06300 Nice nommé pour une durée illimitée
Cession de parts : Libres entre associés, ascendants, descendants et conjoints, soumises à agrément pour tous tiers étrangers
RCS : NICE

734

Danielle GOGGIO-LASSALLE
Avocat
1 rue du Lycée 06000 NICE

Aux termes d'un acte SSP, en date du 26/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée, **Dénomination** : **LES MILLE ET UN REGARDS**, **Siège** : 35 Avenue Marcellin Maurel 06140 VENCE, **Objet** : Vente appareils d'optique, lunetterie, lentilles de contact, systèmes optiques correcteurs, matériels et produits ophtalmologiques, photos, cinéma et son, et tous autres articles ou accessoires s'y rapportant, **Durée** : 99 ans à compter du jour de **l'immatriculation** au RCS de GRASSE, **Capital** : 10.000 €, apport en numéraire, **Président**: LOYAUX Philippe, demeurant : 12 Chemin de Font Figuière, 06650 LE ROURET. **Admission aux assemblées** : Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Cession et transmission des actions : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire, est soumise à agrément préalable de la société. L'agrément préalable est donné par décision collective des associés à la majorité des actionnaires présents ou représentés représentant les deux tiers du capital social.

738

Aux termes d'un acte SSP, en date du 19/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société Civile Immobilière. **Dénomination : PINEL**, **Siège** : 130 Av de Gairaut, Allée des Citronniers, 06100 NICE, **Objet :** L'acquisition, l'administration, la gestion par la location ou autrement de tout immeuble ou biens immobiliers et la disposition de tous les immeubles qu'elle doit acquérir et de tous ceux dont elle pourrait devenir propriétaire dans la suite par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, tous placements de capitaux, sous toutes formes y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions et obligations, parts sociales, et en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tout pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société, **Durée :** 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de NICE, **Capital** : 500 €, apport en numéraire, **Gérance** : SICCARDI Nathalie, demeurant : 130 Av de Gairaut, Allée des Citronniers, 06100 NICE.
Cessions de parts : les cessions de parts entre associés sont libres. Les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des trois quarts.

739

Aux termes d'un acte SSP, en date du 26/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée à associé unique, **Dénomination** : **RELEVAT FRERES RENOVATION**, **Siège** : 75 ancien Chemin de la Ginestière, 06200 NICE, **Objet** : Electricité générale du bâtiment. Travaux de rénovation et de construction dans le bâtiment, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de NICE, **Capital** : 1.000 €, apport en numéraire, **Président** : RELEVAT Romain, demeurant : 75 ancien Chemin de la Ginestière, 06200 NICE, **Admission aux assemblées** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte et libérées des versement exigibles. Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il en possède ou représente.
Cession et transmission des actions : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

740

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/10/2013, il a été constitué une société.
Dénomination sociale : SAGRO, **Siège social :** 19 Avenue d'Anvers, 06000 NICE, **Forme :** Société Civile Immobilière, **Capital :** 100 €, **Objet social :** Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, **Gérant** : Monsieur Alexandre BADINO, 19 avenue d'Anvers, 06000 NICE, **Cogérant** : Madame Nathalie COLONNA D'ISTRIA, 19 avenue d'Anvers, 06000 NICE, **Cessions de parts sociales :** les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE.

749

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 octobre 2013, il a été constitué une société. **Dénomination sociale : FALCONS CONSTRUCTION**, **Siège social :** 161 Route de Cabta Galet, 06200 NICE. **Forme :** SASU, **Capital :** 5.000 €uros, **Objet social :** Maçonnerie générale, béton armé, cloisons sèches, plâtrerie, carrelage, revêtement dur, charpente, couverture. **Président** : Madame DEBORAH ELBAZ, demeurant : 161 Route de Canta Galet, 06200 NICE élu pour une durée indéterminée, **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NICE.

750

OFFICE NOTARIAL
22 avenue Notre Dame
06000 NICE (AM)

Aux termes d'un acte reçu par Me Hugo LALLEMANT, Notaire à NICE le 8 novembre 2013, enregistré bord. 2013/3701, Case N° 1, en date du 15/11/2013 à Pôle Enregistrement de NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société Civile immobilière, **Dénomination : SCI GREAT NICE PROPERTIES**, **Siège** : 107 avenue de Gairaut, 06100 NICE, **Objet:** acquisition, gestion, exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. **Durée :** 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de NICE, **Capital** : 1.000 €, apport en numéraire, **Gérance** : GOH Poh Joo, demeurant : 7Bukit Tunggal Road 30963 SINGAPOUR (République de Singapour).
Cessions de parts : Toutes les mutations entre vifs à titre gratuit ou onéreux de parts sociales y compris celles au profit d'un ascendant ou descendant, sont soumises à l'agrément des associés se prononçant à la majorité des voix représentant plus de la moitié du capital social.

751

Aux termes d'un acte SSP, en date du 26/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société Civile Immobilière, **Dénomination : PALAIS LULLI**, **Siège** : 31 Boulevard Gorbella C1, 06100 NICE, **Objet :** L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion, et l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous biens immobiliers, dont elle aura la propriété ou la jouissance, **Durée:** 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de NICE, **Capital**: 1.000 €, apport en numéraire, **Gérance** : GIUSEPPI Rémy, demeurant : 31 Boulevard Gorbella C1, 06100 NICE.
Cessions de parts : les cessions de parts entre associés, à des ascendants et descendants d'associés sont libres. Les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des trois quarts.

752

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE !
sur www.tribuca.fr

UNIJURIS
46 Bd Victor HUGO
06000 NICE

SOCAM
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social : «Les Turquoises»
500 Av de la Paix
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Aux termes d'un acte SSP à NICE du 15/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière,
Dénomination : SOCAM
Siège : «Les Turquoises», 500 Av de la Paix, 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un bien immobilier sis à ROQUEBRUNE CAP MARTIN (06190), 500, av de la Paix et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Co-Gérance : Mme Sophie SZREDNICKI demeurant 115 Av Antoine Péglion, 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN et M. Camille SOUMEIRE demeurant 42 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE
Cessions de parts : libres entre associés, conjoint, ascendants ou descendants du cédant
Agrément requis à l'unanimité pour les tiers.
Immatriculation de la Société au RCS de NICE
La cogérance

760

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 novembre 2013, il a été constitué une société. **Dénomination sociale : L.A. EXPORT, Siège social :** 1 avenue des Anglais, 06400 CANNES, **Forme** : SARL Unipersonnelle, **Capital** : 100 €, **Objet social :** Achat, vente, location de véhicules terrestres motorisés, **Gérant :** Monsieur Mickael CASTRY, 1 avenue des Anglais, 06400 CANNES, **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de CANNES.

764

Maître Patrick LAPIERRE
Maître Patricia PARIENTE
Avocats au Barreau de NICE
37, bd. Victor Hugo
06000 NICE

Aux termes d'un acte SSP, en date du 06/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée à associé unique, **Dénomination** : **OLIVA, Siège** : 80 Port de Plaisance, Port de SAINT LAURENT DU VAR, 06700 SAINT LAURENT DU VAR, **Objet** : La création, l'acquisition, l'exploitation de tout fons de commerce de restaurant, bar, café, snack, glacier, crêperie, pâtisserie, vente à emporter, traiteur et organisation d'évènements, et notamment l'acquisition de 27 actions portant les numéros 22068 à 22094 donnant jouissance de la cellule N°80 à 06700 SAINT LAURENT DU VAR, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS d'ANTIBES, **Capital** : 1.000 €, apport en numéraire, **Président** : Monsieur VIMOND Jacques, demeurant : 273 Avenue Saint Hubert, 06700 SAINT LAURENT DU VAR, **Admission aux assemblées** : Toutes les décisions qui doivent être prises collectivement dans les sociétés pluripersonnelles relèvent de la compétence exclusive de l'associé unique, sur proposition du Président
Cession et transmission des actions : La cession ou la transmission des actions de l'associé unique est libre.

769

Aux termes d'un acte SSP, en date du 28/11/2013 à NICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée à associé unique, **Dénomination** : **ARETEC BATIMENT**, **Siège** : 219 Bd du Mont Boron, 06300 NICE, **Objet** : Réalisation de travaux de plâtrerie, de décoration et de maçonnerie, **Durée** : 99 ans à compter du jour de l'**immatriculation** au RCS de NICE, **Capital** : 6.000€, apport en numéraire, **Président** : MOREAU Stéphane, demeurant : 219 Bd du Mont Boron, 06300 NICE, **Admission aux assemblées** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.
Cession et transmission des actions: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

902

APPORTS

GREENCONCESS
SARL au capital de 24.000 €
6B rue Meyerbeer 06000 Nice
RCS de NICE 520 801 077

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 01/07/13, le capital social de la société a été augmenté d'une somme de 86.000 €, pour être porté de 24.000 € à 110.000 €, par apport en compte courant. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de NICE.
Pour avis.

45

MODIFICATIONS

2JP
Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 150 000 Euros
Siège social :
157 route du Bord de Mer
06270 VILLENEUVE LOUBET
403 666 928 RCS Antibes

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013 Article 6 - Apports
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Septembre 2013, le capital social a été augmenté d'une somme de quarante deux mille (42.000) Euros, par souscription en nature de 140 parts nouvelles agrémentée d'une prime d'apport de 378 000 euros.
En conséquence, le capital de la société sera porté de 150.000 euros à 192.000 euros.
Reste de l'article inchangé.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de ANTIBES.
Pour avis, la gérance

5

Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2013 de la société **«SHORE SOLUTIONS FRANCE»** SARL au capital de 3.000 euros dont le siège social est à ALTILLAC (19120), Château de Bra, RCS BRIVE 514-180-074, a transféré, avec effet du 1er Octobre 2013, le siège social d'ALTILLAC (19120), Château de Bra, à VALLAURIS (06220) Port Camille Rayon, Quai Napoléon, Cellule 14, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts relatif au siège social.
La Société, immatriculée au R.C.S. de BRIVE sous le numéro 514 180 074 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. d'ANTIBES.
Le Gérant de la société est M. Andrew ROCH, demeurant 29 Rozel Road LONDON.

6

ISTANBUL KEBAB
SARL au capital de 2 000 €
Siège social :
12 Avenue Amiral Courbet
06160 JUAN LES PINS
R.C.S. ANTIBES 491 014 940

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 19/11/13, le capital social de la société a été augmenté d'une somme de 48 000 €, pour être porté de 2 000 € à 50 000 €, par apport en numéraire. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS d'ANTIBES.
Pour avis, La gérance

8

SARL L'ADRECH
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 82.400 euros
Siège social : 63 avenue de Valberg
VALBERG 06470 PEONE
RCS NICE 451.451.017
(2004 B 00015)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 novembre 2013, il résulte que : le capital a été augmenté de 32.400 euros, pour être porté à 82.400 euros, par incorporation de réserves. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention.
Capital : 50.000 euros.
Nouvelle mention.
Capital : 82.400 euros.
Mention sera faite au RCS : NICE.
Pour avis

19

RVG
Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Quartier Fontvieille
Port de plaisance
06320 CAP D'AIL (Alpes Maritimes)
387 472 400 RCS NICE

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 30 Septembre 2013, il résulte que:
- Fabrice REGGIANI, demeurant à Nice (Alpes Maritimes) 4 Rue de Paris, a démissionné de ses fonctions cogérant.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NICE.
Pour avis,
le représentant légal

21

ORKEO
SARL au capital de 20.000 €
Siège social : 310 chemin du Vallon
Immeuble Atlas Les Bouillides
06560 VALBONNE
RCS GRASSE 453.606.519

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE du 19/11/13, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.
Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles ci-après.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Cession d'actions : les cessions au profit de tiers étrangers à la société autres que le conjoint, les ascendants ou les descendants du cédant doivent être préalablement agréées par le conseil d'administration.
Nouveaux organes de direction :
Président : M. Vincent BEUVRY, demeurant à VALLAURIS (Alpes Maritimes), 1219 route de Cannes.
Commissaire aux comptes titulaire : GERMAIN ASSOCIES, SARL, 91 rue de l'Arrousaire, 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 490.396.082.
Commissaire aux comptes suppléant : J. CAUSSE ET ASSOCIES, SARL, 91 rue de l'Arrousaire, 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 702.620.097.
Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.

9

Maître Audrey CHIOSSONE
Avocat
1 rue de la Préfecture
06300 NICE

ESCODA
SARL au capital de 50.000 €
BOX 54 MIN St Augustin 06200 Nice
RCS de NICE 957 809 924

Aux termes d'une décision des associés en date du 01/10/13, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour être remplacée par «ESCODA FAMILLE BALICCO». Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de NICE.
Pour avis

10

SCI JOBRE au capital de 500 € RCS NICE 502365247
Sous acte sous seing privé en date du 20/11/2013 la SCI JOBRE transfert son siège social du 8 Rue Louis Aragon 06340 DRAP au 14 Avenue Gallieni 06000 NICE

11

FOLIUM
Sarl au Capital de 40.000€
Siège Social :
Chemin de l'Orangerie
06220 Vallauris
449.769.959.RCS.Antibes

En vertu d'un procès-verbal du 31/10/2013, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale. L'ancienne dénomination sociale Folium est remplacée par Atrium La Pépinière.
Formalités au RCS d'Antibes.

12

WRETMAN ESTATE
& CONSULTING
SARL au capital de 7500 €
Siège social :19 rue des Serbes
06400 CANNES
484 209 267 RCS CANNES

Suivant AGE en date du 18/11/2013, il a été décidé la transformation de la société en SAS,
sans création d'un être moral nouveau, à compter du 18/11/2013.
Mentions modifiées ou ajoutées :
Dénomination : non
Forme : SAS
Ajout nom commercial : WRETMAN ESTATE
Capital : 7500 € divisé en 1000 actions de 7,5 € chacune
Administration :
Nouveau président : non
Mr WRETMAN Johan, actuel gérant, demeurant 82 allée des Genêts 06250 MOUGINS, est
nommé président pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et droit de vote :
Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un
mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est
proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément :
Les actions de la société peuvent être cédées sans agrément.
Les autres mentions ne sont pas modifiées. RCS CANNES 484209267

13

SCP d'avocats
au Barreau de NICE
DELPLANCKE - LAGACHE
POZZO di BORGO - ROMETTI
& Associés
57, promenade des Anglais
06048 NICE Cedex 1

SOCIETE WESTMINSTER FRANCE MANAGEMENT
Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
au capital de 40.000 €
Siège social :
27, promenade des Anglais,
(06000) NICE
RCS NICE 420.793.069

- Aux termes d'un procès-verbal en date du 6 août 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission des membres du directoire, à compter du 6 août 2013, savoir :
- Monsieur Pascal ORY, démissionnant également de ses fonctions de président du directoire,
- Monsieur Christophe GRINDA,
- Madame Hélène GRINDA,
- Monsieur Jean-Noël GRINDA.
- Aux termes d'un procès-verbal en date du 6 août 2013, le Conseil de Surveillance a nommé, à compter du 6 août 2013, en qualité de membres du directoire, pour une durée de 6 années expirant le 5 août 2019 :
- Madame Hélène GRINDA, demeurant 347 avenue Louise à BRUXELLES (Belgique),
- Monsieur Olivier GRINDA Junior, demeurant Rua Mata 109, Apt. 72, Itaim Bibi, SAO PAULO 045-31-020 Brazil,
- Monsieur Fabrice GRINDA, demeurant c/o Delaney Corp. (Bahamas) Ltd., Lyford Manor, West Building, Lyford Cay P.O. Box CB -13007 NASSAU, Bahamas,
- Madame Evelyne AZZARI, demeurant 176 route de la Sirole, (06100) NICE, nommée également aux fonctions de présidente du directoire pour toute la durée de son mandat de membre du directoire,
- Monsieur Christopher GRINDA, demeurant 3 Grove Isle Driver, Apt. 703, 33133 MIAMI (Etats-Unis), également nommé directeur général, pour toute la durée de son mandat de membre du directoire.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis, la présidence

22

SCI MAQAAM
Au capital de 1000 Euros
Siège social :
251 Chemin des Combes
06600 Antibes
RCS Antibes 789 428 223

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 octobre 2013, le siège sociale de la société a été transféré à compter du 01/11/2013 au domaine du MIJARNIER 03340 MONTBEUGNY.
Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de CUSSET.

23

SARL GENERAL PEINTURE06, siège social : C/O Génération Loisirs 06, 13 Rue de Orestis 06300 Nice, RCS NICE : 795.275.999.
Aux termes de l'Assemblée générale en date du 21/11/2013 et à compter de ce jour, il a été décidé :
- L'extension de l'objet social de la société à l'activité de : «Maçonnerie générale»
Le nouvel objet social est : «Peinture générale et Maçonnerie Générale.»

24

MALENA
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 12 Boulevard
Maréchal Leclerc 06600 ANTIBES
RCS ANTIBES 531 090 751

Aux termes d'une décision collective en date du 25/11/13, l'associé unique de la société a décidé à compter du 16/09/13, la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée, sans création de personne morale nouvelle. Sa durée, son objet, sa dénomination, son siège social et son exercice social demeurent inchangés. M. Charbel NADER demeurant 1456 Chemin des Combes, Le Bel Air C 06600 ANTIBES, ancien gérant, est nommé en qualité de Président.
Cessions et transmissions des actions : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS d'ANTIBES.
Pour avis, le Président

60

ERNST & YOUNG
Société d'Avocats
408, avenue du Prado
13008 Marseille

SCI EFKA
Société civile immobilière
Au capital de 940.000 euros
Siège social :
Domaine du Grand-Duc
Résidence Le Belvédère
n°27 Place
Horizons Lointains
06210 Mandelieu La Napoule
451.518.369 RCS Cannes

Aux termes d'une résolution des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 octobre 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 690.000 euros par apports en numéraire.
L'ancien capital social s'élevait à 250.000 euros.
Le nouveau capital social s'élève à 940.000 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés comme suit :
L'article 6 des statuts sera désormais complété in fine de l'alinéa suivant :
«Article 6- APPORTS - LIBERATION DU CAPITAL
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 octobre 2013, le capital social a été augmenté d'une somme de six cent quatre-vingt dix mille (690 .000) euros, en numéraire, pour être porté à neuf cent quarante mille (940.000) euros»
Le reste de l'article sera inchangé.
L'article 7 des statuts sera désormais rédigé comme suit :
«Article 7 - CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de neuf cent quarante mille (940.000) euros, divisé en 3.760 parts sociales de 250 euros chacune, réparties comme suit entre les associés :
- Monsieur Anton, Bernard FUNKE GENAAMD KUPPER : 130 parts,
numérotés de l à 50 et de 1.001 à 1.080
- Madame Wijnanda FUNKE GENAAMD KUPPER : 130 parts,
numérotés de 51 à 100 et de 1.081 à 1.160,
- Monsieur Albert, Johan FUNKE GENAAMD KUPPER : 3.050 parts
numérotés de 101 à 550 et de 1.161 à 3.760,
- Monsieur Ronald FUNKE GENAAMD KUPPER : 450 parts,
numérotés de 551 à 1.000
Total égal au nombre de parts composant le capital social : 3.760 parts.»
Pour avis, les co-gérants

28

CADICHA
SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 6 rue de France
06000 NICE
789.366.911 RCS NICE

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2013, l'objet social de la société a été étendu, à compter du 17/10/2013, à l'activité d'exploitation d'un fonds de commerce de textiles, chaussures, cosmétiques et accessoires. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du TC de NICE.
Pour avis, la gérance

34

STARLIGHT
SCI au capital de 1500 Euros
Siège social : Alexandra Palace
81-83 Avenue du Maréchal Juin
06400 CANNES
RCS CANNES : 451 591 812

Suivant l'assemblée générale ordinaire en date à NICE du 29/09/11, la mission de Madame Marie-Claire FAIVRE-DUBOZ, Administrateur provisoire, qui avait été nommée pour une durée de 12 mois aux termes de l'ordonnance de référé du Tribunal de grande instance de GRASSE du 15 décembre 2010, a pris fin. Les formalités seront accomplies au RCS de Cannes.
Pour avis, la Gérance

51

AGECO
Expertise Comptable
116 bld Wilson
06160 Juan les pins
TEL : 04.93.67.20.30

LA CANTOUNADO
Société civile
au capital de 549 121,36 €
Siège social : 24 Avenue Charcot,
Villa La Cantounado
06600 ANTIBES
R.C.S. ANTIBES 390 552 610

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 23/09/13, M. Guillaume GAZZERA demeurant 24 Avenue Charcot 06600 ANTIBES a été nommé co gérant de la société à compter du 23/09/13, aux côtés de Mme Angèle GAZZERA, en remplacement de M. Jean-François GAZZERA, décédé. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS d'ANTIBES.
Pour avis, La gérance

115

ROUMANTI
Société Civile Immobilière
au capital de 100 000 €
Siège social :
1380 Chemin des Vignasses
C/O M.ROUSSELIN 06410 BIOT
432 439 263 RCS ANTIBES

D'un procès-verbal d'AGE du 15 novembre 2013, il résulte que :
Le siège social a été transféré, à compter du 15/11/2013, de 1380 CHEMIN DES VIGNASSES, BIO» (Alpes Maritimes), à ROQUEFORT LES PINS (06330) 984 Route Notre Dame, cidex 49.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Les autres caractéristiques de la société sont :
Durée : jusqu'au 27/07/2099
Objet : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément à l'unanimité des associés. Toutefois seront dispensés d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.
Gérant : M. Jérôme ROUSSELIN demeurant 984 Route Notre Dame, cidex 49, 06330 Roquefort Les Pins.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Grasse où sera désormais immatriculée la société.
Pour avis, le représentant légal.

79

CABINET SINTES & ASSOCIES
Avocats
268 av. de la Californie
06200 NICE
Tél. 04.92.29.71.00

PERLA BENI
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 €
Siège social : La Mercière
06420 ISOLA
RCS NICE 519.561.914

Par décision du 28 octobre 2013, l'associé unique a transformé la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.
Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination de la société, son objet, à son siège, à sa durée, à son capital et à la date de son exercice social.
Les dispositions suivantes donnent lieu à publicité :
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 8.000 euros divisé en 800 actions de 10 euros chacune.
Assemblées : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives.
Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être cédées, ni transmises, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par M. Nicolas VERSTRAETE.
Président de la société : M. Nicolas VERSTRAETE, Espace 2000, 06420 ISOLA.
Dépôts légaux au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

82

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 16 octobre 2013, en la personne de Madame ROSSO Pia Rosa, demeurant à LE BROC (06510) 1584 Route de la Redoute, associée unique et gérante de la **SARL «PRIMEVENT»**, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS d'Antibes sous le N° 500 072 624, il a été décidé d'opérer le transfert du siège social.
En conséquence, l'article 5 des statuts ont été modifiés comme suit :
ARTICLE 5 – SIEGE SOCIAL
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à Saint Paul de Vence (06570), 37 Chemin Saint Etienne
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à LE BROC (06510), 1584 Route de la Redoute
Les formalités seront effectuées au RCS de Grasse.

89

METAL STYLE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €
Siège social : quartier le Colombier
06620 GOURDON
RCS GRASSE B 489.317.545

Par Assemblée Générale Extraodinaire en date du 12 novembre 2013 les associés ont décidé :
- D'accepter la démission de son mandat de Mr GAMBIER Stéphane et la nomination pour une durée indéterminée en remplacement de Mr ARROYO Sebastien demeurant 63 avenue Auguste Renoir, 06520 MAGAGNOSC.
- De transférer le siège social du quartier du Colombier, 06620 GOURDON au 55 avenue Jean Maubert, 06130 GRASSE;
De mettre à jour en conséquence les articles 4 et 14 des statuts.

146

LE TULIPIER
Société civile immobilière
au capital de 2 400 euros
Siège social :
76 Promenade des Anglais
06000 NICE
479922585 RCS NICE

Aux termes d'une délibération en date du 14 octobre 2013, l'Assemblée Générale mixte a nommé : Madame Anne-Marie MEYER-WARNOD, demeurant 53 Boulevard François Grosso, et Madame Geneviève CUDON, demeurant 53 Boulevard François Grosso en qualité de cogérantes associées pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Roland CUDON et Madame Madeleine CUDON.
Aux termes d'une délibération en date du 14 octobre 2013, l'Assemblée Générale mixte a décidé de transférer le siège social du 76 Promenade des Anglais, 06000 NICE au 53 Boulevard François Grosso à compter du 14 octobre 2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NICE.
Pour avis, la Gérance

95

MARMORINI DESIGN
CAGNES SUR MER
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social 14 avenue de Cannes
06800 CAGNES SUR MER
RCS ANTIBES 529.082.745

Suivant décision de l'associé unique en date du 22/11/13 le siège social sis 14, ave. de Cannes, 06800 CAGNES SUR MER a été transféré à 43 ch. des Presses, 06800 CAGNES SUR MER à compter du 22/11/13, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Formalités au RC&S d'ANTIBES.

97

Avis de transfert de siège social

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 novembre 2013, à NICE, l'associé unique de la SARL MANTUANO COTE D'AZUR CONSTRUCTIONS au capital de 5.000 euros, SIRET 790.951.107 a décidé de :
transférer le siège social du 14 bis boulevard Raimbaldi, c/o Dom'Secretariat, 06000 NICE, au 104 chemin des Tuarts, 06390 CONTES, à compter du 20 novembre 2013.
L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.
Formalités au RCS de NICE.
Pour avis

102

VENTURY Avocats
Société d'avocats
au Barreau de GRASSE
Espace Berlioz
100, rue Albert Caquot
06410 SOPHIA-ANTIPOLIS

1°) Il résulte du PV de l'AGM en date du 28/06/13 et de la décision du président du 30/06/13, que le capital social de la SAS BEEPEERS au capital de 90.880 € ayant siège à VALBONNE (06560), 1422, chemin du Val Martin, 537.571.010 RCS GRASSE, a été augmenté d'une part d'une somme de 21.303,90 € pour le porter à 112.183,90 € et d'autre part d'une somme de 17.421,10 € pour le porter à 129.605 Euros
2°) Il résulte du PV de l'AGE en date du 08/08/13 et de la décision du Président du 22/10/13, que le capital social a été augmenté d'une somme de 5.654,30 € pour le porter à 135.259,30 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis

104

SARL ANCASTA LA NAPOULE
Au capital de 25 000 euros
Siège social :
Port de Mandelieu La Napoule
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
RCS CANNES 498 217 546

Aux termes d'une décision en date du 18/11/2013, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de MANDELIEU LA NAPOULE (06210), Port de Mandelieu La Napoule, à MANDELIEU LA NAPOULE (06210), 160 avenue Marc Chagall, Villa Les Collines, à compter du 18 novembre 2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, la Gérance

107

MG COIFFURE CAFRINE
EURL au capital de 2.000 €
Siège Social : 06100 NICE
21 Ter Avenue Henri Barbusse
RCS 792 028 045

Aux termes d'une décision collective en date du 25/11/2013, le siège social de la société a été transféré à compter du 25/11/2013 au 14 Bd Gambetta, 06000 NICE
Gérante et associée unique : Melle GOMES DA CUNHA Maria Amélia, dmrt 21 rue Henri Barbusse, 06100 NICE.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

113

ENTREPRISE MACONNERIE PEINTURE
EMP
SARL au capital de 7.500 €
1198 avenue du Docteur Maurice Donat, ZAC Font de l'Orme
06250 MOUGINS
444.292.528 RCS CANNES

Par décision du 30/10/13, l'associé unique a décidé la transformation de la SARL en Société par Actions Simplifiée avec effet du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et ont adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme. La dénomination, le siège, l'objet social, la durée et le capital n'ont pas été modifiés.
En outre, la société sous sa nouvelle forme présente les caractéristique suivantes :
Cession d'actions : libre entre actionnaires et entre conjoints, ascendants et descendants. Pour toute autre cession, agrément par décision collective des actionnaires à la majorité des voix des actionnaires disposant du droit de vote.
Conditions d'admission aux décisions collectives et d'exercice du droit de vote : tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées ou de s'y faire représenter, quelque soit le nombre de ses actions, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions sur les comptes de la société.
Administration : Président : Mme Michèle KARS née SABATIER, demeurant à NICE (06200), 256, chemin de Ginestière, Villa Alba.
Pour avis

117

«SCP VARRAUD - SANTELLI-ESTRANY - BROM»
Avocats
52 Bd Carnot 06400 CANNES
Tél : 04.93.68.00.72
Fax : 04.93.68.97.35

DIGUI
SCI au capital 200 €
Siège social : 6 Bd d'Aguillon
06600 Antibes
RCS ANTIBES 539 983 742

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 10/07/2013, Mr Jean-Loup DIDIER a démissionné de ses fonctions de co-gérant à compter du 10/07/2013. Mr Jean-Pierre GUILLORY reste seul gérant de la société.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Antibes.
Pour avis. La gérance

121

SCP SEGUIN - ARTIERI ACCORSI FONTAINE - SEGUIN
Notaires associés
27, avenue Félix Faure
Boîte Postale 147
06504 MENTON CEDEX

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Michel SEGUIN le 12 novembre 2013, enregistré à MENTON le 22/11/13 bodereau 2013/560 Case N° 7.
I - Contenant cession de parts sociales par Madame Roberta ROTA et Monsieur et Madame Claudio MARCIANO au profit de Monsieur Agostino PIOMBO a été constatée la modification suivante des statuts de la société SARL LE CIRKE ayant son siège social à MENTON, 1 Square Victoria, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le numéro 789.127.149, depuis le 9 novembre 2012.
Démission de :
1°) Madame Roberta ROTA, commerçante, demeurant à VINTIMILLE (Italie), Via Gallardi 1. Née à SAN REMO (Italie) le 19 octobre 1970. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Italienne.
2°) et Monsieur Claudio MARCIANO, artiste, époux de Madame Fiorella ROSSO, demeurant ensemble à VINTIMILLE (Italie), Via Tacito 6. Né à VINTIMILLE (Italie) le 19 septembre 1955. Mariés à la Mairie de BORDIGHERA le 30 mai 1992 sous le régime de la communauté d'ac quêts à défaut de contrat de mariage préalable. De nationalité Italienne.
De leurs fonctions de gérant de ladite société, à compter rétroactivement du 31 octobre 2013.
Mademoiselle Eva PIOMBO reste seule Gérante de ladite société.
Pour avis, le Notaire

143

EUFORIA YACHT
SARL à associé unique
au capital de 3 000 €
Siège social :
365 Ancienne Route de Saint Paul
06480 LA COLLE SUR LOUP
RCS ANTIBES 453 280 794

Aux termes d'une décision de l'associé unique, en date du 05/11/13, le siège social de la société a été transféré à compter du 15/11/12 à 3 rue des Doriers 06570 SAINT PAUL DE VENCE. Formalités au RCS d'Antibes.

201

Votre Expert-Comptable
www.cpecf.com

Suivant décisions de l'associé unique de la société **DEPAN'GAZ SERVICE**, EURL au capital de 7.622,45 € immatriculée au RCS de Nice sous le n° 404 406 878, dont le siège social est à MENTON (06500) Maison Martin 7 Impasse Botta en date du 31 octobre 2013 il a été décidé, à compter du 1er novembre 2013 :
- de transférer le siège social à COLOMARS (06670) – 22 Chemin Fontaine d'Agneau
- de changer la dénomination sociale qui devient ECO'RENOV 06
- de modifier l'objet social qui est désormais « Tous travaux de plomberie, l'éco-énergie, la pose de pompes à chaleur, la rénovation d'appartement.
Les articles 2, 3 et 4 des statuts sont modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nice.

148

SARL INVEST HERE
Société à responsabilité limité
Au capital de 5.000 €
8 Rue de la Victoire
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
RCS NICE 499 044 238
(2007 B 01351)

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 Novembre 2013, il résulte que :
- Le siège social a été transféré au : 15 Rue Alberti 06000 NICE à compter du 21 Novembre. L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à : 8 Rue de la victoire 06230 VILLEFRANCHE SUR MER.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à : 15 Rue Alberti 06000 NICE.
Le dépôt des actes et pièces relatif au transfert de siège social sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NICE.
Mention sera faite au RCS de NICE.
Pour avis

153

TANFIN WEBB AUTOMATISMES-»TWA»
SARL au capital de 1 000 €
Siège social: 555 Av Jules Grec
06600 Antibes
RCS ANTIBES 519 083 026

Aux termes d'un acte en date à Nice du 04/11/2013, Mr Patrick TANFIN a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Mr Denis WEBB reste seul gérant de la société.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Antibes
Pour avis. La gérance.

175

BOSIO EVRARD ET ASSOCIES
Société d'Avocats
Au Barreau de Nice
54 Bd Victor Hugo
CS 11268 - 06005 NICE CEDEX 1
Case Palais 244
Bosio-evrard@orange.fr
TEL.04.93.82.97.00
FAX 04.93.82.97.01

«RICHARD TAXI»
Société à responsabilité limitée
A associé unique
Au capital de 392.500 Euros
24 A Boulevard Maréchal Joffre
06310 BEAULIEU SUR MER
RCS NICE n°793 206 418
(2013 B 01139)

Réduction de capital

Par décision de l'associé gérant unique du 31 octobre 2013, enregistrée le 27 novembre 2013 au SIE NICE Bord.2013 / 3805 Case 4, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 197.500 euros, pour le ramener de 392.500 euros à la somme de 195.000 euros par voie de rachat et d'annulation de 19.750 parts sociales appartenant à l'associé unique.
Cette décision, non motivée par des pertes, a été prise sous la condition suspensive de l'absence d'opposition de la part des créanciers sociaux. Le dépôt au greffe interviendra à l'issue de la présente insertion.
Mention sera faite au RCS de NICE.

176

HNLG
SCI au capital de 1.000 €
Siège Social
131 Avenue Cyrille Besset
06100 NICE
RCS NICE 791 590 482

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 11 octobre 2013, il a été décidé à compter du 11 octobre 2013 :
1/ Démission de Madame Gilia LLEWELLYN de ses fonctions de gérante à ce jour, de ce fait, Monsieur Norman HUT sera seul gérant
2/ Le siège de la société a été transféré à compter du 11 octobre 2013 à NICE (06100), 119 Bd de Cessole
Les formalités seront enregistrées au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE

180

Les associés de la SARL LABORATOIRES XYLOBELL, (RCS ANTIBES 422.274.811 siège social : 35 Bis rue Claude Bernard, 06700 ST LAURENT DU VAR) ont décidé par AGE du 21/10/13, de transférer le siège social, à compter du 11/11/12, au 280 Traverse de Fontmerle, 06600 ANTIBES et de fermer l'ancien siège et par AGE du 19/11/13 de modifier la dénomination sociale qui devient BELLOUATE.

187

L'AGE du 25/11/2013 de la **SAS SOLIDAGES** au capital de 120.000 € dont le siège est CHU de Nice, Hôpital l'Archet 1, 151 route de Saint Antoine, 06200 Nice, RCS Nice 513.785.485 a décidé d'augmenter le capital en numéraire de 50.000€ pour le porter à 170.000 €. Formalités au RCS de Nice.

189

K & M SCI au capital de 100 euros, 7 rue Philippe Jacques Loutherbourg 67000 Strasbourg 538 606 468 RCS Strasbourg L'AGE du 26/11/2013 a décidé de transférer le siège social à 19 rue Cronstadt 06000 Nice à compter du 26/11/2013. Objet : Propriété, administration, location de biens immobiliers. Durée : jusqu'au 15/12/2110. Immatriculation au RCS de Nice.

192

REGINA PRESTATIONS FUNERAIRES
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social :
22 avenue de la Bornala
06100 NICE
RCS NICE 791 417 355

Aux termes d'une décision en date du 23 octobre 2013, la gérance de la société à responsabilité limitée REGINA PRESTATIONS FUNERAIRES a décidé de transférer le
siège social du 22 avenue de la Bornala, 06100 NICE, au 1567 Route des Pugets, 06700
SAINT LAURENT DU VAR, à compter du 1er mars 2013, et de modifier en conséquence
l'article 4 des statuts.
Pour avis, la Gérance

199

SARL SF PEINTURE, siège social : C/O Azur Secrétariat Service, 60 Avenue de Nice -06800 Cagnes sur Mer, RCS Antibes : 753 452 929.Gérante : Mme FATTHALLAH Sabrine, demeurant: 946 Route de Nice -06600 Antibes.
Aux termes de l'Assemblée générale en date du 19/11/2013 et à compter de ce jour, il a été décidé de :
- Transférer le siège social de la société au 13 Rue de Orestis C/O Générations Loisirs06 -06300 Nice.

215

ET SI ON PARLAIT DECO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 €
54 route de Draguignan
06530 PEYMEINADE
789.849.262 RCS GRASSE

Au terme d'une décision en date du 01/11/13, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/11/2013, à l'activité d'agencement de lieux de vente, de montage, location et vente de stands et de mobilier d'exposition ainsi que la création et l'organisation d'activités événementielles (salons, foires...),
En conséquence, l'article 2 des statuts a été complété et modifié comme suit :
«La société a pour objet :
- L'agencement de lieux de vente, montage, location et vente de stands et mobilier d'exposition,
- La location de matériels de stands pour salons, foires, expositions,...
- La location de mobilier d'exposition,
- La création et l'organisation de toutes activités événementielles (salons, foires...),
- L'achat, vente, location, de tous matériels liés à l'événement, l'exposition, les salons,...
- La décoration et aménagement d'intérieur.
- L'importation, achat, vente d'objets de décoration et objets cadeaux.
- L'achat, vente de cuisines équipées, électroménager, meubles divers.
- L'importation, la commercialisation, la représentation, la distribution et la négociation de tous matériaux, matériels et objets pouvant intervenir dans un aménagement de l'habitat, hôtel, restaurant, commerces, show room, bureaux, ...
- L'assistance et le conseil dans le cadre d'un aménagement ou décoration d'intérieur.»
Le reste de l'article sans changement.
Mention sera faite au RCS de GRASSE.
Pour avis

216

Commerces & Entreprises
sur : www.tribuca.fr

Aux termes des décisions en date du 1er novembre 2013, l'associée unique de la société **ELAJO FRANCE**, société à responsabilité limitée au capital de 245.000€, dont le siège social est sis à TOURRETTES SUR LOUP (06140) – 155, Chemin du Villars – Les Hauts de Saint Martin, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro 353 755 010, a décidé à compter du 1er novembre 2013 de :
- nommer en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Per-Eric ERICSSON gérant démissionnaire au 1er novembre 2013 : Monsieur Lars Jonas NETTERSTRÖM demeurant en Suède à NÄSSJÖ 571 35 – Norrasagatan 22,
- réduire le capital social de 215.000 €, pour amortir partiellement les pertes subsistantes, le ramenant ainsi de 245.000 € à 30.000 € par voie de réduction de la valeur nominale des 4.000 parts sociales de 61,25 € à 7,50 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Grasse.

221

INTERSKILL
I.T.S.K
S.A.R.L au capital de 10.000 euros
14 rue Anatole de Monzie
06300 Nice
RCS NICE B 417 681 988

Extension objet social

L'assemblée extraordinaire du 25 novembre 2013 a :
étendu l'objet social actuel :
« En tous pays, fourniture de services et conseils en ingénierie, études, expertises, assistance technique, portage salarial, recrutement, sélection, détachement de personnel spécialisé ; prestations informatiques, télématiques, multimedia de formation, pour entreprises, artisans, professions libérales, particuliers ; toutes prestations de réalisation, fabrication, équipement, négoce utiles au fonctionnement de la société « aux activités suivantes :
- Import-export, vente sur place et à emporter de poissons, coquillages, fruits de mer, spécialités et produits de la mer ; dégustation sur place, livraisons à domicile, restauration y afférente ; sous forme sédentaire et ambulante
- organisation d'activités nautiques, sportives et sous-marines en France et à l'étranger ; location de bateaux et navires avec ou sans capitaine ; toutes prestations de services y attachées .
Les dépôts légaux seront effectués auprès du RCS de Nice.

223

SVS GROUPE
Société par actions simplifiée
A associée unique
Au capital de 100,00 Euros
Siège Social :
29 Boulevard de la Ferrage
CS 20005 - 06414 CANNES CEDEX
RCS CANNES 793 493 701

Suivant décisions du 05/11/2013, l'associée unique et Présidente a décidé de transférer le siège social de 29 Bld de la Ferrage CS 20005 06414 CANNES CX au 25 Av Notre Dame 06000 NICE, à compter du 05/11/2013 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La Présidente de la société est Madame Samyra YAKOUBI née le 04/03/1987 à NÎMES (30) et demeurant à ANTIBES (06600) – 25 Avenue du Général Maizière.
La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE.
La durée de la société a été fixée à 99 ans.
La Présidente

227

LA PERLE D'ORIENT
SARL, au capital de 10 000 €
Siège : 21 avenue Auber
C/°Abc Dom 06000 NICE.
RCS : NICE

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 27/11/2013, le siège social a été transféré au 14 bis bd Raimbaldi C/° Dom'secretariat 06000 NICE et ce à compter du 27/11/2013.
Formalités au RCS de Nice.

228

SCI DOUDOU
Société Civile
au capital de 1 000 €
Siège social : 38 rue Léon Noël
06400 CANNES
R.C.S. CANNES 792 762 478

Aux termes d'une AGE des associés en date du 10/06/13, le siège social de la société a été transféré à compter du 10/06/13 au 8 rue d'Alger 06400 CANNES.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de CANNES.
Pour avis. La gérance

231

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE !
sur www.tribuca.fr

Julien DUCLOUX
Avocat
83 Bd Francis MEILLAND
06160 Juan les Pins

INTERNATIONAL TRAVIA TERRASSEMENTS ENROCHEMENTS
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 1609 rte de Saint Bernard Port 1 Sophia Antipolis
C/o A; Secrétariat Center
06220 Vallauris
RCS ANTIBES 794 083 154

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 16/09/2013, Mme Maïlysse IPERTI demeurant 42, ch Lintier «Les Terrasses de Jaspée BTC» 06220 Vallauris, à été nommée gérante de la société à compter du 16/09/2013 en remplacement de Mr Jean-François TRAVIA démissionnaire.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Antibes
Pour avis. La gérance.

239

EMAFRA
Société Civile
au capital de 1 000 €
64 ter rue d'antibes 06400 CANNES
RCS CANNES 482 137 015

Aux termes d'une décision collective en date du 12/11/2013, la collectivité des associés de la société a décidé :
- de transférer le siège social de la société à BEAUSOLEIL (06240), C/o CLEF, Angiolini Christian, 54 montée de la Crémaillère;
- de nommer M. Antoine MARI demeurant Allée Devars du Mayne 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN, gérant de la société, en remplacement de M. Antonio DURANDO, démissionnaire.
Les autres caractéristiques de la société sont :
Durée : 99 ans jusqu'au 28/04/2104
Objet : Acquisition, gestion par voie de location, ou autrement de tous immeubles, la mise en valeur de toutes exploitations agricoles, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et permettre le logement gratuit du gérant.
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont soumises à l'agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de NICE où sera désormais immatriculée la société. **Pour avis, Le gérant.**

242

Suivant Assemblée générale extraordinaire du 1er Décembre 2013, l'associée unique de la **EURL SUN CONSEILS RIVIERA**, au capital : 7 622,45 euros, siège social : 06150 CANNES LA BOCCA «Sun Paradis», 76, avenue Docteur Picaud immatriculée au RCS CANNES 379 832 876, a pris note de la démission de Mme Inés LOYEN épouse GROS de ses fonctions de gérante et a nommé en remplacement, Monsieur Gérard GROS demeurant à 13001 Marseille 12 Bd National, 98 Le Parvis de Longchamp à compter du 1er décembre 2013 pour cinq ans renouvelables. Les modalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes.

244

Maître Audrey BAGARRI
Avocat
753 av. de la Colle,
Lotis. Les Hameaux du Soleil,
Imm. Le Botticelli
06270 VILLENEUVE LOUBET

LUC PERAL
SARL à associé unique
au capital de 1.000 €
ZAC de St Estève
Lot 19 Rte de la Baronne
06640 St Jeannet
RCS de GRASSE 499 089 555

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 14/11/13 il a été décidé de :
1/ modifier la dénomination de la société pour «SNACK ST ESTEVE» ;
2/ transférer le siège social de la société à Grasse (06130), 216 rte de St Mathieu ;
3/ nommer gérant M. Stéphane DECOSTER demeurant à Grasse (06130), 216 rte de St Mathieu, en remplacement de M. Luc PERAL, gérant démissionnaire.
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de GRASSE.
Pour avis.

250

SCIPORIA
SAS au capital de 5 000 €
Siège social :
Bât Anémones - Le Vauban
78 Chemin du Puy 06600 ANTIBES
RCS ANTIBES 794 034 595

Suivant AG en date à Antibes du 25/11/2013, les associés de la société susnommée ont nommé M. Daniel CLARKE demeurant Résidence Voltaire, 32 rue Hôtel des Postes 06000 Nice en qualité de Directeur Général aux côtés du Président : M. Karim ESSEGHIR. Formalités RCS Antibes.

252

BELLET MANAGEMENT CONSULTING
SARL au capital de 7500 €
Siège social : 241 route de Bellet
06200 NICE
498 846 781 RCS NICE

Suivant AGE en date du 18/11/2013, il a été décidé la transformation de la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 18/11/2013.
Mentions modifiées ou ajoutées :
Dénomination : non
Forme : SAS
Capital : 7500 € divisé en 750 actions de 10 € chacune
Administration :
Nouveau président : non
Mr NILSSON Nils Goran, actuel gérant, demeurant 241 route de Bellet 06200 NICE, est nommé président pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et droit de vote :
Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément :
Les actions de la société peuvent être cédées sans agrément.
Les autres mentions ne sont pas modifiées. RCS NICE 498846781

255

MONTAIGNE CONSULTING
SARL au capital de 7500 €
Siège social :
Domaine du Grand Duc
4 avenue Montaigne
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
489 216 317 RCS CANNES

Suivant AGE en date du 18/11/2013, il a été décidé la transformation de la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 18/11/2013.
Mentions modifiées ou ajoutées :
Dénomination : non
Forme : SAS
Capital : 7500 € divisé en 750 actions de 10 € chacune
Administration :
Nouveau président : non
Madame MARTENSSON STOLPE Marita, actuelle gérante, demeurant Domaine du Grand Duc 4 avenue Montaigne 06210 MANDELIEU LA NAPOLE, est nommée présidente pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et droit de vote :
Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément :
Les actions de la société peuvent être cédées sans agrément.
Les autres mentions ne sont pas modifiées. RCS NICE 498846781

257

FCG CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège : 2000 Routes des Lucioles
06410 BIOT
RCS : 534992375

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20/11/2013, le siège social a été transféré au 950, Avenue de Roumanille, E-Golf Park A, 06410 BIOT et ce à compter du 01/12/2013. Formalités au RCS d'ANTIBES.

501

M.B.G.
SARL au capital de 15.000 €
Siège : 3009 Route de la Fenerie
06580 PEGOMAS
RCS : 477 772 495

Aux termes de décision de l'associé unique en date du 17/11/2013, le siège social a été transféré au SPS, 14 avenue Thiers, 06130 GRASSE et ce à compter du 18/11/2013.
Formalités au RCS de GRASSE.

509

MIRY HABITAT
SARL au capital de 5.000 €
Siège : 180 chemin des Cabrières
06250 MOUGINS
RCS : CANNES 752 886 994

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26/11/2013, M. MIRY Yann, demeurant 180 chemin des Cabrières, 06250 MOUGINS a été nommé Gérant en remplacement de M. MIRY Eric démissionnaire, et ce à compter du 27/11/2013.
Formalités au RCS de CANNES.

515

Aux termes d'une AGE du 9 novembre 2013, les associé de **2IE Conseil** Sas au capital de
7.000 €, 12 quai Papacino 06300 NICE, RCS Nice B 494 121 841, ont décidé d'étendre l'objet de la société aux activités de marchand de biens immobiliers. Les statuts ont été mis à jour à la suite de cette modification.

709

Avis transfert de siège social

Suivant décision de la gérance en date du 2/05/2013, la société RIVIERA ARCHITECTURE, SARL au capital de 8.000 €uros dont le siège social est à NICE, 92 Corniche André de Joly (06300), RCS NICE B 513 935 213, a transféré son siège social pour le fixer à BEAULIEU SUR MER, Le Ann Valéry, 7 rue Paul Doumer, 06310 à compter du 05/05/2013.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Objet social : l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. Durée: 99 ans
Pour avis

708

JEVA IMMO
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
245 Route des Lucioles
bât A SOPHIA ANTIPOLIS
06560 VALBONNE
793 193 103 RCS GRASSE

Aux termes des délibérations en date du 31/10/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 80 Route des Lucioles, bât A, 06560 VALBONNE au 245 Route des Lucioles, Bât A, SOPHIA ANTIPOLIS, 06560 VALBONNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.
Pour avis
La Gérance

726

SCP VOUILLON - LEVASSEUR
Notaires Associés
Le Néroli
28 route de Cannes
06130 GRASSE

FLEURS DE SEL EN RE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 71 avenue de Boutiny hameau de Peymeinade 2
Villa 14
06530 PEYMEINADE
RCS GRASSE 539 396 101
Durée : jusqu'au 27/01/2111

Par Assemblée générale du 30 avril 2013 enregistré à GRASSE le 21 novembre 2013, bordereau 2013/1066, case 8, les associés ont décidé de la continuation de la société malgré les pertes enregistrées et la renonciation à sa dissolution anticipée.
Objet de la société : acquisition, gestion location d'immeubles meubles ou non meubles.
En conséquence la société fera l'objet des formalités subséquentes au RCS de GRASSE.
Pour Avis.

731

X-STORE
SARL au capital de 300 €
Siège : Local Industriel
11 21 Allée des Métallos
06700 SAINT LAURENT DU VAR
RCS : 510 112 246 RCSANTIBES

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 05/11/2013, M. HERZBERG David a démissionné de ses fonctions de co-gérant, à compter du 05/11/2013. M. LEGROS Fabrice, demeurant 2 Place Occitane, 31000 TOULOUSE reste seul gérant.
Formalités au RCS d'ANTIBES.

732

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE CHATEAU DES ALPES
Société civile,
au capital de 3.000 €
Siège : 47 boulevard du Cap
06600 ANTIBES
RCS : ANTIBES 448 805 747

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2013, le capital social a été augmenté de 97.000€, pour être porté à 100.000 €, par apport en numéraire.
Formalités au RCS d'ANTIBES.

733

ETUDES ET REALISATIONS, SARL au capital de 8.000 €uros, 508 Avenue de Mazargues, Les Jardins deSainte Anne, Bât. 1, 13008 MARSEILLE, 512589920 RCS MARSEILLE. Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 octobre 2013, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 28 Promenade de la Plage, La pinède, 06800 CAGNES SUR MER à compter du 15 octobre 2013, **Gérance :** Monsieur Jean-Francois COLOMBANI, demeurant 174 Avenue Saint Antoine de Ginestière, 06200 NICE. Autres modifications : il a été pris acte de changer la dénomination de la société, ainsi, la dénomination sociale de la société est désormais : EUROSUD RESIDENCES. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Antibes et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE.

736

OCEANSURE, SARL au capital de 1.000 €uros, 511 Rue Henri Laugier, ZI LES TROIS MOULINS, 06600 ANTIBES, 531817138 RCS ANTIBES. Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 novembre 2013, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 16, Chemin Mauruches Supérieures , 06220 VALLAURIS à compter du 26 novembre 2013. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANTIBES.

745

SOLIANE, SCI au capital de 1.524.50 €uros, 197 Route de Cannes, 06130 GRASSE, 423 310 341 RCS GRASSE. Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2013, il a été décidé de transférer le siège social de la société au Les Loubonnières, 72 Chemin des Chênes, 06130 GRASSE à compter du 21 novembre 2013, **Gérance:** Madame CALOSI Isabelle, demeurant 72 Chemin des Chênes, 06130 GRASSE. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE.

718

ALTIA-IMMO, SARL au capital de 8.000 €uros, 336 Avenue du Roi, 06250 MOUGINS. 423843986 RCS CANNES. Sigle : ALTIA-IMMO. Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre 2013, il a été pris acte de changer la dénomination de la société, à compter du 22 novembre 2013, pour ALTIA CONSEIL. Autres modifications : il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des activités de la société, d'élargir, l'objet social. Nouvelle mention: Courtage d'assurance, transactions immobilières. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de CANNES.

747

UNIJUIS
46 Bd Victor HUGO - 06000 NICE

CANNABEL
Société Anonyme
au capital de 38.208 €uros
Ancien Siège social :
71 Boulevard de la République
06400 CANNES
Nouveau siège social :
8 Chemin des Arums
06150 CANNES
RCS CANNES 433 135 092

L'Assemblée Générale Mixte du 28/06/2013 a décidé de transférer le siège social du : 71 Boulevard de la République, 06400 CANNES au : 8 Chemin des Arums, 06150 CANNES et ce à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis,
Le Conseil d'Administration

748

M.N.C
SARL associé unique
au capital de 5.000 €
Siège : 16 Bis rue d'Opio
LE MAS DE PIERINE
06560 VALBONNE
RCS : GRASSE 505 318 881

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 28/06/2013, l'objet social a été étendu à l'activité suivante : l'achat et la vente de cartouches de déroctage, la vente de matériel de démolition, stages et formations pour l'utilisation des produits de démolition et ce à compter du 28/06/2013.
Formalités au RCS de GRASSE.

754

XTREM PRODUCTIONS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 €uros
Siège Social :
93 Avenue Frédéric MISTRAL
06130 GRASSE
RCS NICE B 491 056 883

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 Octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de Commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 500 €uros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la societe :
Monsieur LE COROLLER Sacha Demeurant à 93 avenue Frédéric MISTRAL, 06130 GRASSE
Pour avis, Le Président

756

SCI MAZAL IMMOBILIER
Société Civile Immobilière
au capital de 30.489,80 €
Siège social :
20, avenue Notre Dame
06000 NICE
RCS NICE D 419 543 178

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société réunie le 21 novembre 2013, Monsieur Fabrice BARBARO demeurant 79, avenue des Arènes de Cimiez, 06000 Nice, a été désigné en qualité de co-gérant à compter du 21 novembre 2013 en remplacement de Monsieur Jean-Charles MSELLATI lequel a démissionné de ses fonctions de co-gérant à compter du 20 avril 2011.
La Gérance

757

LA FLORENTINE SCI
Capital social : 60.979,61 €uros
Siège social : Propriété le Plantier
245 boulevard du Brec
06390 CHATEAUNEUF VILLEVIELLE
RCS NICE D 417 613 783

Par décision collective du 27 novembre 2013, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Rose GHIO à compter du 27/11/2013 et nommé en qualité de nouveau gérant à compter du même jour et pour une durée indéterminée, M. Christophe CHARPENTIER, né le 11/11/1972 à NICE, de nationalité française, demeurant 60 boulevard de la Corne d'Or à 06230 VILLEFRANCHE SUR MER.
Pour avis.

763

UNIJURIS
Société d'Avocats
46 Boulevard Victor Hugo
06000 NICE

REGENCE PLAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622 €uros
Siège social :
Lieu dit Plage Ste Hélène
Promenade des Anglais
(06200) NICE
RCS NICE 321 500 027

Suivant délibération en date du 28 Juin 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé à compter du 28 Juin 2013 et pour une durée illimitée, Monsieur Eric VAN DALSUM, demeurant à NICE (06200) 223 Promenade des Anglais, en qualité de co-gérant, en remplacement de Monsieur Skander MESTIRI démissionnaire.

765

ATELIER FESTINO
SARL d'architecture
au capital de 40.100 €
Siège : 157 Avenue de Nice
«Le Sun Shine»
06800 CAGNES SUR MER
RCS : ANTIBES 797.565.439.

Avis de nomination d'un cogérant

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21/11/2013, M. Alexandre FESTINO, demeurant 157 Avenue de Nice, 06800 CAGNES SUR MER a été nommé co-gérant de la société et ce à compter du 21/11/2013.
Formalités au RCS d'ANTIBES.

766

POURSUITE D'ACTIVITE

FIDAL
Société d'Avocats
11 rue Longchamp - NICE

5 DOLLARS
S.A.S au capital de 48.234 euros
Siège social : 73 Rue d'Antibes
06400 CANNES
R.C.S. CANNES B 308 056 027

Non dissolution de la société

Aux termes d'une assemblée générale en date du 30 septembre 2013, les actionnaires ont décidé d'écarter la dissolution anticipée de la société suite à la perte enregistrée ayant fait chuter les capitaux propres de la société à un montant inférieur à la moitié du capital social.

109

LA STORIA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 euros
Siège social :
306 route des Vespins
06700 ST LAURENT DU VAR
451.886.998 RCS ANTIBES

Aux termes d'une délibération en date du 18 octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, la gérance

151

BEAURIVAGE INVESTMENT
SARL au capital de 10.010 euros
Siège social :
135-137, boulevard JF Kennedy
06160 JUAN LES PINS
528.807.415 RCS ANTIBES

Suivant décisions de l'AGE du 30 octobre 2012, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42. du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du TC d'ANTIBES.
Pour avis, la gérance

166

Par décision du 30/09/13, les associés de la **YACHT EXCLUSIVE SERVICES**, SARL au capital de 5 000 €, siége social Lotissement las Ayas 310 allée des Lucioles 06390 CONTES, RCS Nice B 504 128 679 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société. Formalités RCS NICE.

204

PLEIN SUD EVENT SARL
Capital : 80.000 euros
Siège : Lieudit Les Hauts Todos
205 Chemin du Val de Cagnes
06800 CAGNES SUR MER
RCS ANTIBES 440 729 879

Suivant PV du 31/10/2012, l'associé unique a décidé, conformément à l'article L.223-42 du Code du Commerce, de ne pas dissoudre la société par anticipation malgré des capitaux propres devenue inférieurs à la moitié du capital social.

232

BONHOMME, BEL OEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège : 12 rue Emmanuel Philibert
06300 NICE.
RCS : NICE 532 448 925

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25/10/2013, conformément à l'article L225-248 et 277.1 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société. Formalités au RCS de NICE.

507

CAP SUD IMMOBILIER
SARL, au capital de 7.622,45 €
Siège :
1195 boulevard de la Garoupe
06160 CAP D'ANTIBES
RCS : ANTIBES 420129728
(98 B 686)

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 05/11/2013, conformément à l'article L223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.
Formalités au RCS d'ANTIBES

514

Maître Patrick LAPIERRE
Maître Patricia PARIENTE
Avocats au Barreau de NICE
37, bd. Victor Hugo
06000 NICE

JT SPORT
SARL au capital de 7.500 €
Siège : 4 Bis Rue Blacas
06000 NICE
RCS : NICE 502 902 661

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 10/05/2013, conformément à l'article L223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.
Formalités au RCS de NICE.

702

DES VOYAGES ET DES REVES
SARL au capital de 7.500 €
Siège : 1 Bd du Jeu de Ballon
06130 GRASSE
RCS : GRASSE 514 305 242

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28/10/2013, conformément à l'article L223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.
Formalités au RCS de GRASSE.

707

TRADMATIK
SARL au capital de 15.000 €
Siège : Route de la Baronne
ZAC ST ESTEVE
06640 ST JEANNET
RCS : GRASSE 534 275 771

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 19/07/2013, conformément à l'article L223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.
Formalités au RCS de GRASSE.

741

L'ASFENETRE
SARL au capital de 4.000 €
Siège : 375 Chemin de Bertrick
06260 PUGET ROSTANG
RCS : 503 379 794 RCS NICE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20/09/2013, conformément à l'article L223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.
Formalités au RCS de NICE.

755

SARL NEPTUNE INGENIERIE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social :
204 avenue Bailli de Suffren
06700 SAINT LAURENT DU VAR
752.342.667 RCS ANTIBES
(2012 B 689)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 octobre 2013 il résulte que : l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS : ANTIBES.

167

CONVOCATIONS

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE VENCE
Société coopérative de crédit,
De courtage et d'intermédiation
En assurance
A capital variable et
A responsabiltié statutaire limitée
N° Orias 07 003 758
Siège social :
14 ave de la Résistance
06140 VENCE
Immatriculée au RCS Grasse
Sous le N° 434 038 709

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les sociétaires sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le **13 décembre 2013 à 18 heures**, à la Caisse de Vence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Modifications des statuts de la Caisse Locale (article 16).
Conformément à l'article 27 - alinéa 2 des statuts, la présente Assemblée Générale Extraordinaire ne pourra valablement délibérer que si le tiers au moins des sociétaires sont présents ou représentés.
Si lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire, le quorum, ci dessus, n'était pas atteint une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le **27 décembre 2013, à 18 heures**, à la caisse de Vence avec le même ordre du jour.
Le Président du Conseil d'Administration

47

DISSOLUTIONS ET CLOTURES

DOREVA MARIOTTI COMPANY
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : 26 rue Rossini
06000 NICE
RCS NICE 538.702.531

Dissolution - liquidation
Avis de clôture de la liquidation

1°) Suivant PV AGE du 31 janvier 2013, enregistré au Pôle Enregistrement de NICE le 12 novembre 2013 Bord. n° 2013/3651 Case 27, l'associé unique a décidé la dissolution par anticipation et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 31 janvier 2013 et la nomination de Mme Dorine OBADIA, demeurant à NICE, 26 rue Rossini, en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société. La correspondance et tous actes et documents concernant la liquidation devront être adressés et notifiés au siège social de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de NICE.
2°) Suivant PV AGE du 28 février 2013 approuvant purement et simplement les comptes de liquidation établi par le liquidateur et donnant quitus. En conséquence, il a été constaté la clôture de la liquidation à la date du 28 février 2013. Ces comptes définitifs du liquidateur ont été déposés au RCS de NICE.
Pour avis , le gérant

16

Suite au PV d'AGE en date du 04/11/2013 enregistrée au Pôle Enregistrement de NICE le 19/11/2013 Bord 2013/3725 Case 14, les associés de la société HARMONIE, au capital de 304,90 €, dont le siège est à LEVEN5 (06670), 8 rue de la Treille, identifiée au SIREN sous le numéro 394.218.234 et immatriculée au RCS de NICE ont décidé la dissolution de la société et constaté rétroactivement la survenance du terme et la disparition de la société. Madame Micheline ROGGERI, demeurant à LEVENS (06670), 8 rue de la Treille, divorcée non remariée de Monsieur Claude CECCARELLI est nommée aux fonctions de liquidateur à compter du 04/11/2013.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

20

SAS Agilsoft en liquidation au capital de 7000 euros. Siège: Drakkar BP 65 - 2405 Route des dolines, 06560 Valbonne. RCS Grasse 537400350. Suite A.G.E du 17-10-2013 et à compter du 01-10-2013: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Grasse.

14

ALLIANCE GRAPHIK
SARL en liquidation
au capital de 4.000 euros
Siège social : 225 avenue de Fabron
06200 NICE (Alpes Maritimes)
489.912.543 RCS NICE

L'Assemblée Générale par une décision en date du 28 février 2013, après avoir entendu le rapport de Monsieur Franck BERTAZZO, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NICE.
Pour avis, le liquidateur

37

RIVE SUD ORGANISATION SARL au capital de 7500 euros, C/O ACREA 12 Quai Papacino 06300 Nice. RCS Nice 444056766. A compter A.G.E du 11-11-2013: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Démission de la gérance: Rollin Manuel. Liquidateur durée liquidation: Garnier Cyrille, 45 avenue Frederic Mistral - Les Lavandes D, 06130 Grasse. Siège liquidation où documents actes et correspondances sont à expédier: 45 avenue Frederic Mistral - Les Lavandes D 06130 Grasse. Mention au RCS Nice.

39

SARL G.M.M AUTOMOBILES au capital de 2000 euros dont le siège social est 92 boulevard Wilson 06160 JUAN LES PINS RCS ANTIBES 753851716
Aux termes d'une décision collective des associés en date du 31 octobre 2013, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et ont constaté une cloture de liquidation au 31 mai 2013. Les formalités de dépôt et d inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

42

SEJOURS ET PRESTATIONS A OBJET TOURISTIQUE ET SPORTIF (SPOTS)
EURL au capital de 8 000 €
Siège social :
1019 route des Grottes
Chemin de la Grange de Théas
06530
SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE
Siren : 539 383 000 RCS Grasse

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2013 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé M. Jérémy BEILLEVAIRE, demeurant au 1019 route des Grottes, chemin de la Grange de Thés 06530 Saint Cézaire sur Siagne en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au 1019 route des Grottes, chemin de la Grange de Théas, 06530 SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.
Mention sera faite au RCS de Grasse.
Pour avis

52

L'AGE des associés de la société **ISABELLE COIFFURE**, Sarl au capial de 7.622€ dont le siège social est 6 av Lemeray 06600 Antibes, immatriculée au RCS Antibes n°316 345 230, réunie le 23/11/2013, a décidé de dissoudre par anticipation à compter du 31/12/13 et sa liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Joseph MAIORANA demeurant 7 Passage Cauvi 06600 Antibes, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. Formaliés au RCS d'Antibes.

53

FACTOTUM - SARL au capital de 7.700 € - Siège 2 rue Colonel Gassin 06000 NICE - Rcs 424 959 013 Nice.
Suivant délibération du 31/10/2013, les associés décident la dissolution de la société à compter du même jour. Liquidateur : Raphaël LEON, 373 avenue de Grasse 06370 Mouans Sartoux. Siège de liquidation : au siège social, où sera adressée la correspondance et notifiés les actes et documents. Dépôt au Rcs Nice.

141

LIMAJU
Société Civile Immobilière
Au capital de 75.000 euros
Siège social :
181 avenue de Pessicart
Le Grand Large 11, bât. E
06100 NICE
503.105.850 RCS NICE

Suivant décision collective des associés en date du 15 novembre 2013, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 novembre 2013 et sa mise en liquidation.
L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Antonin LI VECCHI, demeurant 12 rue Paul Déroulède, 06000 NICE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Déroulède, 06000 NICE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Mention sera faite au RCS : NICE.
Pour avis

54

VALBONNE PEINTURE
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social : 16 rue Pontis
06560 VALBONNE (A.M.)
511.254.690 RCS GRASSE

L'associée unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2013 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2013 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommée comme liquidatrice :
- Madame Barbara CAGNOL, demeurant à GRASSE (Alpes Maritimes), 52 chemin de la Croix, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à VALBONNE (Alpes Maritimes), 16 rue Pontis.
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.
Pour avis, le liquidateur

76

OSCAR
Société Civile Immobilière
En liquidation
Capital : 1 524 ,49 Euros
Siège social :
2 rue du Professeur Calmette
06240 BEAUSOLEIL
RCS NICE 380 922 211

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés, réunie le 15 novembre 2013 au siège de la liquidation, chez Monsieur Albert CRESSIN, expert-comptable, 28 avenue Carnot à MENTON (06500), a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Monsieur Andrea Luigi PIANA, demeurant à OVADA (Italie). Corso Saracco n° 34, et constate la clôture de la liquidation.
Les comptes du Liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nice.
Pour avis, le Liquidateur

85

SC HOUZE BERARD
Société Civile
de Gestion de Portefeuille
Au capital de 525.385,05 €
Siège social :
11, avenue du Maréchal Juin
06270 VILLENEUVE-LOUBET
RCS ANTIBES : 93 D 163
SIRET : 391.584.109.00014

Avis de dissolution

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 22 octobre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11, avenue du Maréchal Juin, à VILLENEUVE LOUBET (06270).
Madame Jacqueline BERARD, demeurant 266, corniche de Saint-Ferréol, à LORGUES (83510), est nommée en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Formalités : RCS ANTIBES.
Pour avis, le liquidateur

103

DG BOIS
SARL au capital de 2 000 €
Siège social :
134 Chemin de la Meingarde
06390 BERRE LES ALPES
R.C.S. NICE 510 798 333

Aux termes d'une décision collective en date du 30/09/13, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/13 et sa mise en liquidation amiable. M. Grégory DAUMAS demeurant 134 Chemin de la Meingarde 06390 BERRE LES ALPES a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance et tous actes ou documents concernant la liquidation devront être adréssés ou notifiés au siège de la société 134 Chemin de la Meingarde 06390 BERRE LES ALPES. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de NICE.
Pour avis.

90

DG BOIS
SARL en liquidation
au capital de 2 000 €
Siège social :
134 Chemin de la Meingarde
06390 BERRE LES ALPES
R.C.S. NICE 510 798 333

Aux termes d'une décision en date du 30/09/13, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont constaté la clôture de la liquidation. Les formalités de dépôt et de radiation définitive seront effectuées au RCS de NICE.
Pour avis, Le liquidateur

93

SOCIETE D'EXPLOITATION PLOMBERIE GIULIANO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social :
157 route de St Pierre de Feric
Les Oliviers
06000 NICE
393.769.799 RCS NICE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 18 novembre 2013 la dissolution anticipée de la société à compter du 18 novembre 2013 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
- A été nommé comme liquidateur :
- Monsieur Jacques GIULIANO, demeurant à NICE (Alpes Maritimes), 157 Rte Saint Pierre de Feric a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à NICE (Alpes Maritimes), 157 route Saint Pierre de Feric «Les Oliviers»
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis, le liquidateur

99

SOLEOSYS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social :
53 chemin des Eglantiers
06530 PEYMEINADE
RCS Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE :
491.387.312.00011

Avis de dissolution

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 octobre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société SOLEOSYS, à compter du 25 octobre 2013.
Ils ont nommé en qualité de liquidateur Jean-Marie GIRAUD, demeurant 53 chemin des Eglantiers, 06530 PEYMEINADE, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
De ce fait, il a été mis fin aux fonctions du gérant Jean-Marie GIRAUD à compter du 25 octobre 2013
Le siège de la liquidation est fixé à 53 chemin des Eglantiers, 06530 PEYMEINADE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.
Pour avis

110

sur notre site
chaque
vendredi matin
la TOTALITÉ
des annonces
légales du 06
dans l'INTÉGRALITÉ
de leur texte
www.tribuca.fr

NINON
Cabinet d'Avocats
107 Quai des Etats-Unis
06300 NICE

IMAGO TERRAE
société à responsabilité limitée
En liquidation
Capital : 7 622,45 €
Siège social :
110, Chemin du Cercle
(06570) SAINT PAUL
350 430 567 R.C.S. ANTIBES

L'Assemblée du 09/10/2013 a :
- décidé la dissolution anticipée de la société à compter de la même date
- nommé avec les pouvoirs les plus étendus Marie-Louise LAMARQUE, liquidateur, Nice (06300) 8 bis rue Emmanuel Philibert
- fixé le siège de la liquidation à Nice (06300), 107 quai des Etats-Unis où toute correspondance, actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

118

Maître Marc CONCAS
Avocat
4 RUE BLACAS 06000 NICE

MANON-MAEVA
SAS au capital 1.000 €
47 bd Charles Guillaumont
06160 Juan Les Pins
RCS d'ANTIBES 524 096 039

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 12/11/13 il a été décidé de :
1/ transférer le siège social de la société à compter du 08/06/12 à Juan Les Pins (06160), res. Le Cristal bat E, 8 Vieux Chemin de la Colle ;
2/ prononcer la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 12/11/13. Mme Marie-Jeanne GIUMELLI demeurant à Juan Les Pins (06160), res. Le Cristal bat E, 8 Vieux Chemin de la Colle, a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance et tous actes ou documents concernant la liquidation devront être adréssés ou notifiés au nouveau siège de la société. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'ANTIBES.
Pour avis.

120

RESIDENCES ET CHATEAUX
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 06400 CANNES
23 rue Jean de Riouffe
RCS 753 827 054 Cannes

Dissolution

Aux termes d'une décision collective en date du 25 Novembre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/12/2013, M. AMAN ROONEY demeurant 169 Clevelano Way SG 1, 6 BV Stevendge IK a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 23 rue Jean de Riouffe 06400 CANNES où toute correspondance devra être adressée. Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes.

124

Avis de dissolution

Aux ternes d'une décision en date du 22 novembre 2013, la société **SO NICE HOTELS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.255.000 euros, dont le siège social est à NICE (06200), Hibiscus Park B2,152, boulevard des Jardiniers, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 752.904.946, a, en sa qualité d'associé unique de la société SHNSE Société par Actions Simplifiée au capital de 6.235.000 euros dont le siège social est à NICE (06200), Hibiscus Park B2,152, boulevard des Jardiniers, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 752.930.487, décidé la dissolution anticipée de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SHNSE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NICE.

147

ALLIANCE MARKETING
SARL en liquidation
au capital de 8.000 euros
Siège social :
43 bis boulevard Tzarewitch,
Impasse Jussieu prolongée
06000 NICE (Alpes Maritimes)
477.540.132 RCS NICE

L'assemblée générale par une décision en date du 28 février 2013, après avoir entendu le rapport de Monsieur Eric DEMULE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NICE.
Pour avis, le liquidateur

170

PIZZOLA 2000
SARL au capital de 1000 euros
Siège : La Mercière
Galerie Marchande
06420 ISOLA 2000
RCS NICE 501.205.108

Dissolution

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 janvier 2012 enregistrée au Pôle Enregistrement de NICE le 31 octobre 2013 Bord. n° 2013/3540 Case n° 27, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13 janvier 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été désigné en qualité de liquidateur de la société à compter du même jour : M. RIUS Jean-Pierre, Le Malinvern, 06420 ISOLA 2000.
Les correspondances ainsi que tous actes et autres documents notifiés devront être adressés au domicile du liquidateur, étant précisé que le siège de la liquidation est maintenu au siège social.
Pour avis le liquidateur

149

ANA NICE
SARL associé unique
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 4 Rue Blacas
06000 NICE
RCS NICE 750.922.148.

Par décision du 15/11/2013, l'associée unique, la Société **ANACONDA**, SAS sis Villa Les Lauriers, 17 Avenue de la Réserve, 06300 NICE, RCS NICE 750.484.529, a décidé la dissolution sans liquidation de la Société ANA NICE, par application de l'article 1844-5 al. 3 du Code Civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société ANA NICE à la Société ANACONDA, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication.
La société ANA NICE sera radiée du RCS de NICE.

150

SCI PARKAZUR 3000
Au capital de 2.000 €uros
Siège social :
Centre Commercial TNL
15 bd Delfino 06300 NICE
RCS NICE 440.103.869

Suivant décision collective des associés en date du 30 septembre 2013, enregistrée le 8 novembre 2013 à NICE Bordereau N° 2013/3 619, il résuite que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Mr Alain MAYET, demeurant à NICE, 55 Promenade des Anglais, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à NICE (06000), 55 Promenade des Anglais, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

159

SCI PARKAZUR 3000
Au capital de 2.000 euros
Siège social :
Centre Commercial TNL
15 bd Delfino, 06300 NICE
RCS NICE 440.103.869

Suivant décision collective des associés en date du 25 octobre 2013, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont :
- approuvé les comptes de liquidation;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Mention sera faite au RCS : NICE.
Pour avis

160

V.I.P PROPERTIES RENOVATION EUROPE
SARL au capital de 20000 €
Siège social :
601 B Ch de la Vallee du Serrier
06320 LA TURBIE
RCS 790842255

Aux termes d'une décision collective en date du 30/10/2013,
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2013.
M Rodolphe PERRUCHON demeurant 601 B, Ch de la Vallée du Serrier- 06320 LA TURBIE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 601 B, Ch de la Vallée du Serrier- 06320 LA TURBIE où toute correspondance devra être adressée. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de Nice.

217

SARL PARKAZUR 3000
Au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
Centre Commercial TNL
15 bd Delfino, 06300 NICE
RCS NICE B 420.306.938 (98B01137)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2013, enregistré à NICE le 08/11/13, Bordereau N° 2013/619, Case n° 10, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2013 et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Mr Alain MAYET, demeurant à NICE, 55 Promenade des Anglais, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à NICE (06000), 55 Promenade des Anglais, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

162

SARL PARKAZUR 3000
Au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
Centre Commercial TNL
15 Bd Delfino 06300 NICE
RCS NICE B 420.306.938 (98B01137)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 octobre 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont :
- approuvé les comptes de liquidation - donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 25 octobre 2013.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Pour avis

163

MAT AKUTEN
SARL au capital de 2.800 €
Siège social : 06220 VALLAURIS
86 Grand Boulevard
de Super Cannes
Rcs 494 382 781 Antibes

Aux termes d'une assemblée générale en date du 27/11/2013, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, Madame Andréa GANDET et ont constaté une clôture de liquidation. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

164

CROISETTE-MAUBOURG
SARL à associé unique
Au capital de 138.000 €
Siège social : c/o Isélection
400 Promenade des Anglais
06200 NICE
331 364 588 RCS NICE

Suivant déclaration en date du 21/11/13, la société I INVEST, SASU, dont le siège social est c/o Isélection, 400 Promenade des Anglais, 06200 NICE, immatriculée sous le N° 479 020 893 RCS NICE, a, en sa qualité d'associé unique de la société CROISETTE-MAUBOURG décidé la dissolution anticipée de cette dernière sans liquidation et avec transmission universelle de son patrimoine. En conséquence, il a été mis fait aux mandats du Gérant
Conformément à l'article 1844-5 du Code Civil, les créanciers de la société dissoute peuvent faire opposition à la dissolution, dans le délai de 30 jours à compter de la publication, au Tribunal de Commerce de NICE.

168

DECO STAR
SARL en liquidation
Capital : 8 000 €
Siège social : 416 Route de Cagnes
06480LA COLLE SUR LOUP
RCS ANTIBES 433 714 425

Aux termes AGE en date du 10/06/13, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont constaté une clôture de liquidation. Formalités au RCS d'ANTIBES.

178

AZUR VOLTAIQUE
SARL en liquidation
au capital de 200 euros
Siège social : 96 Corniche Fleurie
06200 NICE (Alpes Maritimes)
508.534.310 RCS NICE

L'assemblée générale par une décision en date du 31 juillet 2013, après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Charles BEULAYGUE-BELTRAME, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NICE.
Pour avis, le liquidateur

186

IMMOCANNES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.500 €uros
Siège social :
273 Corniche des Caroubiers
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
RCS NICE 448 324 806

Aux termes d'une décision en date du 23 Novembre 2013, l'associée unique (savoir la société FONDIMMO, Société à responsabilité limitée au capital de 50.010 €uros, dont le siège social est 273 Avenue des Caroubiers, 06230 VILLEFRANCHE SUR MER, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le numéro 424 379 352) de la société susvisée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société sus désignée, à compter du 23 Novembre 2013, dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil.
Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de NICE dans les trente jours de la présente publication
RCS NICE
Pour Avis

219

LE HAMEAU DES OLIVIERS
Société Civile
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
273 Avenue des Caroubiers
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
RCS NICE D 497 812 776

Aux termes d'une décision en date du 23 Novembre 2013, l'associée unique (savoir la société FONDIMMO, Société à responsabilité limitée au capital de 50.010 Euros, dont le siège social est 273 Avenue des Caroubiers, 06230 VILLEFRANCHE SUR MER, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le numéro 424 379 352) de la société susvisée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société sus désignée, à compter du 23 Novembre 2013, dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil.
Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de NICE dans les trente jours de la présente publication
RCS NICE
Pour Avis

222

SARL ODYSSEO
Au capital de 500 €
Siège social : 06400 CANNES
ACA - 23 rue Jean de Riouffe
RCS CANNES B 532 526 340

Aux termes d'une décision collective en date du 02/11/13, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont constaté une clôture de liquidation. Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de CANNES.

235

EURL EURL HOME RENOV en liquidation au capital de 1 €uro. Siège: 4967 route de la Moulère, 06750 CAILLE. RCS GRASSE 452031933. A compter A.G.E du 22-04-2013: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de GRASSE.

238

Société **S. B. P.** SARL au capital de 8.000€, sise 297 chemin de la Chapelle Madeleine 06140 TOURETTES SUR LOUP RCS Grasse 510.021.082.
L'assemblée générale réunie le 15 novembre 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick COURTOIS de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Grasse, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

247

LOEHNER
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.700 €uros
Siège Social : 12 Quai Papacino
Chez ACREA - 06300 NICE
RCS NICE 440 196 699

Aux termes d'une décision en date du 31 Octobre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie BONORA de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal deCommerce de NICE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour Avis
Le Liquidateur

703

Aux termes d'une AGE du 27/11/2013, enregistrée le 28/11/2013 au Pôle d'enregistrement de Cannes Bord. 2013/791 Case 8, les associés de la SARL **M.A.E.**, au capital de 8000 euros, ayant son siège à CANNES LA BOCCA 06150, 92 Avenue Francis Tonner, immmatriculée au RCS de CANNES sous le N° 500 086 764, ont décidé de dissoudre par anticipation la société à compter de ce jour. M. Eric CHAUMIER né le 07/06/67 à Les Pavillons sous Bois (93) demeurant à PEGOMAS 06580, 619 Chemin de l'Ecluse, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social et pour la correspondance au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes sera effectué au Tribunal de Commerce de CANNES.
Pour Avis

248

SARL MARINA ALUMINIUM
Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 4000 €
7, Cai les Cavaliers
331, Av. Dr Julien Lefebvre
06270 Villeneuve Loubet
RCS : ANTIBES 510 533 938

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 15 Novembre 2013, et tenue au siège social, a décidé la dissolution de la société à compter du 15 Novembre 2013, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci, le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au siège social 7, Cai les Cavaliers, 331, Av. Dr Julien Lefebvre 06270 Villeneuve Loubet, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur BREMOND Fabrice, demeurant 27, Bd Auguste Raynaud 06100 NICE, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif, et répartir le solde entre les associés dans le respect de leur droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Antibes, en annexe au Registre du commerce: et des sociétés.
Pour avis, Le liquidateur.

251

OZERISE
SARL au capital de 12.000 €
Siège : 2000, route des Lucioles
BP 29
06410 BIOT
RCS : ANTIBES B 754 000 768

Aux termes d'une Assemblée en date du 22/11/2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2013. Ils ont nommé liquidateur THOMAS Mathieu, demeurant 472 avenue Colonel Meyere; 06140 VENCE avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

504

SEDEFI
SARL au capital de 7.622 €
Siège : 219 Av Dr J. Lefebvre
06240 VILLENEUVE LOUBET
RCS 381 852 821

Aux termes d'une Assemblée en date du 25/11/2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/11/2013. Ils ont nommé liquidateur DURAN Etienne, demeurant 71, ave George V, 06000 NICE avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

519

DANIELE MARANO CONSULTING
SARL associé unique
au capital de 3.000 €
Siège : 382 Avenue des Fauvettes
06410 BIOT
RCS : ANTIBES 531 148 930

Aux termes d'une Assemblée en date du 30/09/2013, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, MARANO Daniele, demeurant 382 Avenue des Fauvettes, 06410 BIOT et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/09/2013. Formalités au RCS d'ANTIBES.

701

ROOS NEGOCE. SARL Unipersonnelle au capital de 1.000 €uros. 19 Allée des Réservoirs, 06110 LE CANNET. 751937772 RCS CANNES. Par décision de l'associé unique en date du 20 novembre 2013, il a été : approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au Liquidateur, Madame JACOBSON CELINE, 19 Allée des Réservoirs, 06110 LE CANNET, pour sa gestion et décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de CANNES.

704

MG. SARL au capital de 1.000 €uros. c/o C6 services, 80 Boulevard de la Madeleine, 06000 NICE. 753580919 RCS NICE. Par décision de L'AGE en date du 31 octobre 2013, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 octobre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Mohamed MAOUA, 400 che Rabiac Estagnol, 06600 ANTIBES, JUANS LES PINS et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de NICE.

710

SCI CHRIPA
Au capital de 2.000 €
Siège social :
29 Rue du Commandant André
06400 CANNES
RCS CANNES 438 583 999

L'AGE du 31/10/2013, enregistrée au SIE de CANNES, le 19/11/2013, Bord n°2013/767, Case n°2, a décidé de procéder à l'ouverture de la liquidation anticipée de la société.
M. Christophe CAUCINO, demeurant 66 bd Montfleury à CANNES (06400) a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés c/o M. Christophe CAUCINO, 66 bd Montfleury à CANNES (06400).
Les comptes de liquidation et les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de CANNES.
Le Liquidateur

713

FRANCE ALARME ELECTRONIC, SARL au capital de 38.112,25 €, Siège Social 11 Bd Carnot, 06300 NICE, RCS NICE 341 545 242. L'AGO du 31/01/13 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NICE. Mention sera faite au RCS NICE

715

AXE PROMOTION
SARL au capital de 20.000 €
Siège : 1725 Route Nationale 7
LE KRYSTAL
06270 VILLENEUVE LOUBET
RCS : ANTIBES 500377106

Aux termes d'une Assemblée en date du 25/09/2013, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, LOMBARD Patrick, demeurant 27 avenue Jean Aicard, 06130 GRASSE et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/06/2011. Formalités au RCS d'ANTIBES.

716

SABBAH INVEST, SARL au capital de 426.857,25 €, Siège de la Liquidation C° M. A SABBAH, 62 Bd de Cimiez,06000 NICE 429725146 RCS NICE. L'AGO du 31/01/13 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de NICE. Formalités RCS NICE.

717

UNIJURIS - Société d'avocats
46, bd Victor Hugo
06000 NICE

COTE ET PIERRE
Société en liquidation
SARL au capital de 5.000 €uros
Siège social : Le Consul
37-41 Bd Dubouchage
06000 NICE
501 685 937 RCS NICE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 septembre 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Marie EBEL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NICE, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le liquidateur

719

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE !
sur www.tribuca.fr

HAMON CONSEILS, SARL au capital de 500 €uros, 21 Route de Pégomas, 06130 GRASSE, 524709516 RCS GRASSE. Par décision de L'AGE en date du 15 novembre 2013, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15 novembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Yannick HAMON, 21 Route de Pégomas, 06130 GRASSE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Yannick HAMON. Mention en sera faite au RCS de GRASSE.

720

LES COLLINES DE L'EDEN, SCI capital de 152,45 €, Siège Social 555 Bd Jean St Martin, 06210 MANDELIEU LA NAPOULE, RCS CANNES 349727099. L'AGO du 30/06/13 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Formalités RCS CANNES.

723

SCI JUAL
capital : 100 €
siège social : 180 chemin du Claus
06110 LE CANNET
483 210 357 RCS CANNES

Aux termes d'une AGE du 28/10/2013, les associés ont :
- décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation, nommé comme Liquidateur Mr POET Christian dmrt à CANNES (06400), 7 av Félix Faure avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépôt au RCS de CANNES.
Pour avis

725

SCI PRISCAL
Capital : 152 €
Siège social : 9 rue de Grignan
06110 LE CANNET
447 484 635 RCS CANNES

Par AGE du 31/10/2013, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation, nommé comme liquidateur Mr Pedro GINER dmrt à CANNES (06400) 210 bd Leader, «Les Mas de la Croix des Gardes» avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, fixé le siège de la liquidation à l'adresse du gérant. Dépôt au RCS de CANNES.
Pour avis

728

SCI PRISCAL
en liquidation
Capital : 152 €
Siège social : 9 rue de Grignan
06110 LE CANNET
447 484 635 RCS CANNES

Aux termes d'une AGE du 31/10/2013, la collectivité des associés a : approuvé les comptes de liquidation au 31/10/2013, donné quitus au liquidateur Mr Pedro GINER dmrt CANNES (06400), 210 bd Leader et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/10/2013. Dépôt RCS de CANNES.
Pour avis

730

S.C.M. TRAN-LAMBERT-IMMLER
Société civile de moyens
au capital de 300 €
Siège : 63 Boulevard Maréchal
Juin 06800 CAGNES SUR MER
RCS : ANTIBES 452 908 015

Aux termes d'une Assemblée en date du 05/11/2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05/11/2013. Ils ont nommé liquidateur TRAN THI BICH HUYEN, demeurant 307 Chemin du Suveran, 06140 VENCE avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

742

ECO DECO. SARL au capital de 1.000 €uros, Quartier La Gare La Madonne, LE CROS d'UTELLE, 06450 UTELLE, 750997785 RCS Nice. Par décision de L'AGE en date du 31 octobre 201, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 octobre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Salah MERIOULI, QUARTIER LA GARE LA MADONNE, LE CROS d'UTELLE, 06450 UTELLE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de NICE.

743

CHARPENTE DU SUD, SARL au capital de 1.000 €uros c/o C6 Services, 80 Boulevard de la Madeleine, 06000 NICE, 538944000 RCS NICE. Par décision de L'AGE en date du 31 octobre 2013, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 octobre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Aram ESKIDJIAN, 10 Boulevard Magnan, 06000 NICE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de NICE.

744

DEI SYSTEMS, SARL Unipersonnelle au capital de 7.622,45 €uros, 123, ave Joseph Durandy, 06200 NICE, 409165719 RCS NICE. Par décision du Gérant en date du 15 novembre 2013, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15 novembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Rémy BENGHOUZI, 35, ave Ste Marguerite, Roses d'Azur A2, 06200 Nice et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Rémy BENGHOUZI. Mention en sera faite au RCS de NICE.

746

GREENEA, SARL Unipersonnelle au capital de 1 €uro, 105 avenue Cyrnos, 06000 NICE. 791088735 RCS NICE. Par décision du Gérant en date du 25 novembre 2013, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25 novembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Fabrice HENRYON, 105 avenue Cyrnos, 06000 NICE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de NICE.

753

AZUR BATICONTROLES
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège social :
48, route de
St Antoine de Ginestière
La Fanette
06200 NICE
RCS Nice B 514 272 871

Par procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 21 novembre 2013, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée et donné quitus au liquidateur, Monsieur Joachim PROCARIONE. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.
Le Liquidateur

758

WHY NOT UP, SAS au capital de 500 €uros, 174 chemin de la Fouan, 06740 CHATEAUNEUF, 788732147 RCS GRASSE. Par décision de L'AGE en date du 30 septembre 2013, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 septembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Arnaud DEBERNARDY, 174 Chemin de la Fouan, 06740 CHATEAUNEUF et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de GRASSE.

767

DJM CONSULTING
SARL associé unique
au capital de 100 €
Siège : 401 Chemin du Val Martin
06560 VALBONNE
RCS : GRASSE 751 731 985

Aux termes d'une Assemblée en date du 16/10/2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16/10/2013. Il a nommé liquidateur MARRON DAMIAN, demeurant 401 Chemin du Val Martin 06560 VALBONNE avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.

768

RECTIFICATIFS ADDITIFS

Recticatif : Suite à l'annonce n° 0716/503 parue dans ce journal le 15/11/2013, il fallait lire :
Acte SSP en date du **22/11/2013.**

172

Rectificatif A l'annonce n° 745 parue dans la Tribune n° 717 du 22/11/13 relative à la constitution de la SAS JAKO. Il convient de rectifier la date des statuts : le 12/11/13 au lieu du 06/11/13.

15

Suite à l'annonce N° 0716/128 parue le 15/11/2013, concernant le nom de la société, il faut lire **«ACCORNERO ET SOARES.bat»**
Pour avis et mention,
le Président

17

Suite à l'annonce n° 717/7 parue le 22/11/13, il convient de lire «Monsieur Christophe BERTHON» et non «Monsieur Christophe BERTON».

27

Rectificatif à l'annonce n° 0717/84 parue dans la Tribune le 22/11/13 concernant le transfert de siège de la Société Civile LES POSIDONIES il y a lieu de lire RCS 343.521.639.

29

Suite à l'annonce 0712/710 parue dans ce journal le 18/10/13, **il faut lire:** aux termes d'un acte SSP, en date du 20/11/13 à NICE... et non aux termes d'un acte SSP, en date du 11/10/13 à NICE....

31

Dans l'annonce 736 parue dans le journal 714 du 1er Novembre 2013, il convient de remplacer : Monsieur Jean-charles MAUGE par:
(....) a donné en location gérance à la SARL à associé unique JERSAND,
au capital de 5.000 €, siège au 23 rue Saint-Michel,06500 MENTON, RCS
de NICE en cours d'immatriculation,
un fonds de commerce (...)

38

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 15/11/13 N° 0716/501, il fallait lire :
«Aux termes d'une assemblée en date du 04/11/2013 au lieu du 06/11/013...., VIGER Thibault, demeurant au 1925 ch de l'escours 06480 LA COLLE SUR LOUP au lieu de NICE».

43

Additif à l'annonce n° 0717/15 parue le 22/11/2013 concernant la constitution de la Société par Actions Simplifiée SOLS PROCESS 06, 115 rte de la Cima, 06790 ASPREMONT :
Admission aux assemblées et exercice droit de vote : selon l'article 18 des statuts chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire.
Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : l'article 11 pose le principe général y compris entre associés de l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des actionnaires présents ou représentés. Ainsi que l'inaliénabilité pendant trois ans à compter de l'immatriculation au RCS des actions souscrites par les fondateurs.
Pour avis, le président

48

Erratum

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 22/02/2013 N° 0678/326, concernant la **SCI ALLIANCE MEDICALE**, une erreur s'est produite lors de la publication le numéro SIRET est : 408 766 145 00010, et non : 408 746 145 00010.

49

Additif à l'annonce n° 0713/289 parue le 25/10/13 concernant la transformation de Société Anonyme en Société par Actions Simplifiée de la Sté DOSEURS ATLAN, 105 ave Cyrille Besset, 06100 NICE, RCS NICE B 961.800.729.
Admission aux assemblées et exercice droit de vote : selon l'article 18 des statuts chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : l'article 11 pose le principe général y compris entre associés de l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des actionnaires présents ou représentés.
Pour avis, le président

50

Rectificatif Sur l'annonce légale de constitution parue sous le numéro 0717/759 dans le journal du 22/11/2013 à NICE, il fallait lire pour l'adresse du gérant : résidence le Clos des Oliviers, 899 Corniche des Maurettes, 06270 VILLENEUVE LOUBET.

77

Rectificatif à l'annonce N° 0717/189 page 12 du 22 novembre 2013 contenant avis de constitution de la SCI SOSPELDONATO, le gérant est Mr Pierre **ORENGO** et non pas ORENDO comme indiqué dans l'avis.

92

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal n° 0715/16 du 08/11/2013 concernant la cession du fonds de commerce à la société KF 1984, il convient de préciser que le fonds de commerce est exploité en location gérance depuis le 01/02/2012 jusqu'au 31/03/2014 par Sylvie NATAF, 21rue Grande, 06570 Saint Paul, RCS Antibes 538.308.230.

96

Rectificatif à l'annonce numéro 0712/27 parue le 18.10.2013. Il y a lieu de lire **«Dénomination : SCI DU CLOS FANON».**

100

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 22/11/2013 N° 0717/203 concernant la SARL AUBORDEMER, il convient de lire siège social : **les Jardins d'Avril 114 bd Paulhan 06210 MANDELIEU** au lieu de bd du Midi Louis Moreau Cannes.

112

Suite à l'annonce 0711/143 parue dans ce journal le 11/10/13.
Il fallait lire : Monsieur Michel DE PAZ domicilié au 34 rue Verdi, 06000 NICE, a démissionné de ses fonctions de Commissaire aux omptes suppléant, pour l'exercice clos au 31/03/13 en lieu et place de Monsieur Michel DE PAZ domicilié au 34 rue Verdi, 06000 NICE, a démissionné de ses fonctions de Commissaire aux Comptes, pour l'exercice clos au 31/03/13.

116

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 09/08/13 N° 0702/215 concernant la **SARL GUY YVARS** il fallait lire : l'AGE du 12 novembre 2013 et non l'AGE du 07/08/2013 comme indiqué par erreur.

123

Additif à l'annonce parue dans ce journal le 22/11/13 N° 0717/234, il a été omis de préciser le changement de gérant soit : Paulo Jorges MARQUES TAVARES, demeurant à 06250 MOUGINS 1871 route de la Roquette Parc, Saint Martin, Villa 32 en remplacement de Sabine LOIRE demissionaire.

171

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 26/04/13 N° 0687/171, concernant la constitution de la **SARL MADEMOISELLE VERNIS**, il fallait lire «Acte sous SSP en date du 1er décembre 2013».

173

Suite à l'annonce légale n° 0714/757 parue le 01/11/2013, il convient de lire : Siège social transféré au **24 Rue des Combattants d'Afrique du Nord, 06000 NICE**.
Le reste inchangé.

183

Additif à l'annonce parue le 22/11/13 sous le n°717/312 : Il convenait de lire concernant la vente de fonds artisanal entre M. Daniel THIERCELET et la société MT RENOV : «Suivant acte SSP en date à Roquefort Les Pins, du 02/11/13, enregistré au Pôle Enregistrement d'Antibes le 26/11/13, bord. n°2013/1 098, case n°5, ext. 4358».

184

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 15/11/13 N° 0716/716 concernant la dissolution de la SARL LAUDION, il fallait lire M. BECKRICH Laurent demeurant 90 avenue Franklin Roosevelt, Bâtiment B, 06110 LE CANNET et le siège de liquidation est fixé au 90 avenue Franklin Roosevelt, Bâtiment B, 06110 LE CANNET.

185

Suite à l'annonce légale n°0684/282 parue le 05/04/2013, il convient de lire : Objet de la société : L'acquisition par tous moyens de droit, de tous immeuble bâtis ou non, ruraux ou urbains situés en France métropolitaine en vue de leur exploitation directe ou indirecte par bail, location, ou autrement, et après tous aménagements et constructions, s'il y a lieu,
Plus particulièrement l'acquisition d'un tènement immobilier sis à CAGNES SUR MER (A.M.) 75, Avenue Cyrille BESSET et comprenant deux villas et un bâtiment industriel, le tout figurant au cadastre rénové de ladite commine Section B n°1956, 2050 et 2051.
Durée de la société : 60 années à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

197

Rectificatif à l'annonce n°313 parue dans ce journal le vendredi 22 novembre 2013 :
Il fallait lire Immatriculation : RCS GRASSE.

202

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 05/07/13 N° 0697/501, il fallait lire «Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 07/04/2013, le siège social a été transféré au 16 boulevard Gambetta 06000 Nice et ce à compter du **07/04/2013**.
Formalités au RCS de Nice».

203

Rectificatif de l'annonce parue le 22 novembre 2013 N° 0717/137 concernant la SARL **AAA PRODUCTION** au capital de 7.622,45 € et non 10.000 € comme indiqué par erreur, il fallait lire que les associés ont décidés la dissolution anticipée de la société au **31 décembre 2011** (et non le 31 décembre 2013 comme indiqué par erreur) suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du **31 décembre 2011** (et nom le 31 décembre 2013 comme indiqué par erreur).

214

Rectificatif de l'annonce N° 0717/770 parue dans ce journal le vendredi 22 novembre 2013
concernant la **SARL TERSALINE** présente une inexactitude. il fallait lire : SARL au capital de **230 000**€

218

Rectificatif à l'annonce du 22/11/2013 n° 0717/227, il a été omis de préciser que le siège social de **SCI JEANDRE**, a été transféré à compter du 01/11/2013.

233

Rectificatif de l'annonce parue dans ce journal le 22/11/13 N° 0717/749 concernant la constitution de la **SAS O.L.D**. il fallait lire acte SSP en date du **26 novembre 2013** et non du 18 novembre 2013 comme indiqué par erreur.

237

Additif : A l'annonce à paraitre le 29/11/2013 sous le n° 0718/20. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société à LEVENS 06670, 8 rue de la Treille où toute correspondance, tout acte et tout document concernant la liquidation devront être adressés. Le reste sans changement.

240

VENTES DE FONDS

Cession de Fonds de Commerce

Aux termes d'un acte SSP en date à Nice du 22 Novembre 2013, enregistré au S.I.E de Cagnes sur Mer, le 25 Novembre 2013, bord. 2013/609, case 3, SANCHEZ, SARL au capital de 45.734,71 €, ayant son siège social à SAINT LAURENT DU VAR (06700), 5, Allée des Imprimeurs, Zone Industrielle, RCS ANTIBES B 964 803 001, par Maître Michel ARNAUD, Mandataire Judiciaire, a cédé à la Société SANCHEZ, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle ayant son siège social à SAINT LAURENT DU VAR (06700) 5, Allée des Imprimeurs, Zone Industrielle, par son Président, Monsieur Chokry ROUINE, demeurant Le Cyrnea entrée B, 5 rue Jospeh Arnaldi – 06300 NICE, RCS ANTIBES en cours, un fonds de commerce de : revêtements sols murs et plafonds, sis et exploité à SAINT LAURENT DU VAR (06700), Zone Industrielle, 5, Allée des Imprimeurs, connu sous le nom de SANCHEZ moyennant le prix de Quinze mille euros. Entrée en jouissance le 22 Novembre 2013. Oppositions : siège du fonds, avec renvoi de la correspondance au Cabinet de Maître Michel ARNAUD, Mandataire Judiciaire, 2, avenue Aristide Briand 06600 Antibes.

58

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Patricia TILLY, notaire à CANNES (AM), le 22 novembre 2013, enregistré à CANNES le 25 novembre 2013, Bordereau 2013/783, Case n° 1,
Monsieur Raymond Clément VARRONE, demeurant à CANNES (06400), 3 boulevard Victor Tuby.
a cédé à:
La société JMSA, SARL, au capital de 2.000 €, dont le siège est à JUAN LES PINS (06160), 112, boulevard Wilson. SIREN 798.492.435 et immatriculée au RCS de ANTIBES.
Le fonds de commerce de commerce de détail, de fruits primeurs et tout article alimentaire sis à JUAN LES PINS (06160), 112, boulevard Wilson nom commercial «MINI MARCHE», pour lequel il est Immatriculé au RCS de ANTIBES n° 303.243.216. Avec tous les éléments corporels et incorporels.
Jouissance : 24/11/13.
Moyennant le prix principal de trente mille euros (30.000 euros), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour vingt-sept mille euros (27.000 euros),
- au matériel pour trois mille euros (3.000 euros).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial de Me DIMEGLIO Cédric, 5 ave Gambetta à ANTIBES (AM).
Pour avis

169

Suivant acte SSP en date du 26/11/2013 à Mougins, enregistré à Pôle Enregistrement d'Antibes le 27/11/2013 Bordereau n°2013/1 case n° 3, le contrat de bail consenti par la SARL ABC PROMOTION au capital de 20.000 € siège social : 307 impasse du Val de Pome 06410 Biot, immatriculée au RCS Antibes n° 494 360 449,
A M. Serge REVELAT demeurant 894 Av Jules Grec «Parc Florentin» Bât B représentant l'indivision existant entre Mrs. REVELAT Serge, Lionnel, Jérôme et Raymond,
Et concernant un local commercial sis Square du Lys 06160 Juan les Pins, à l'enseigne BRASSERIE EXCELSIOR, a été purement et simplement résilié à compter du 31/03/2013, moyennant une indemnité d'éviction de 250.000 €.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du local commercial sus-indiqué pour la validité, et pour la correspondance au Cabinet de Me Sébastien MOLINES, Avocat, 06250 Mougins, Les Oliviers 52, 114 av de La Plaine.

194

Maître Carine BERANGER-SALOMON
Avocat
28 rue Gioffredo 06000 NICE

Suivant acte SSP en date à Nice, du 20/11/2013, enregistré au SIE de Cagnes sur Mer, le 28/11/2013, bord.n°2013/613, Case n°1 Ext. 1724 ; La société F AND B, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est 4 rue Raphaël Monso 06700 ST LAURENT DU VAR (RCS ANTIBES 531 612 422) a vendu à la société LES TERRASSES DU PRIEURE, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est 4 rue raphaël Monso 06700 ST LAURENT DU VAR (RCS ANTIBES 798 263 968), un fonds de commerce de «restaurant, salon de thé», sis et exploité à ST LAURENT DU VAR (06700), 4 rue Raphaël Monso, connu sous l'enseigne «Le Prieuré Monso» ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, objet d'une immatriculation au RCS d'ANTIBES, sous le n°531 612 422, moyennant le prix principal de 260 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 20/11/2013. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance au cabinet de Me Carine BERANGER-SALOMON, 28 rue Gioffredo 06000 NICE.
Pour insertion

230

Me Michel CANET
Avocat au Barreau de Grasse
3, rue de Bône 06400 CANNES
Tél : 04 93 39 84 02
Fax : 04 93 38 02 43

Cession de branche complète d'activités commerciales

Suivant acte sous signatures privées en date à. CANNES, du 27/11/2013, enregistré à la Recette des Impôts d'ANTTBES, le 27/11/2013, Bordereau2013/1106, case n° 5,
la Société dénommée **COCO AND CO** S.A.R.L au capital de 2.000 Euros, dont le siège est à GOLFE JUAN VALLAURIS 06220 - Port Camille Rayon, immatriculée au RCS d'ANTIBES sous le numéro 532 414 927,
a cédé à la Société dénommée **JI.NI.GI**, SAS au capital de 1.000 euros, dont le siège est à 06220 GOLFE JUAN VALLAURIS - Nouveau Port Camille Rayon, Cellule 47, immatriculée au RCS d'ANTIBES, sous le numéro 798 592 564,
la branche complète d'activités commerciales de Bar, Licence IV, brasserie, snack, restauration, sis et exploité à GOLFE JUAN VALLAURIS 06220 - Port Camille Rayon, connu sous l'enseigne «COSY BAR» et pour l'exploitation duquel la SARL COCO
AND CO est immatriculée au RCS d'ANTIBES, sous le numéro 532 414 927, et son Entreprise identifiée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 532 414 927 00014 code APE 5610A (Restauration traditionnelle).
La prise de jouissance a été fixée au 27 Novembre 2013.
La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Cent quarante cinq mille (145.000 Euros) se ventilant comme suit :
* Aux éléments corporels pour Quarante mille euros (40.000 euros)
*Aux éléments incorporels, pour Cent cinq mille euros (105.000 euros).
Les oppositions seront valablement reçues au Cabinet de Maître RAGUE, Huissier de Justice à ANTIBES, 14 Avenue Thiers où domicile est spécialement élu, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à charge de les transmettre à Maître Michel CANET, Avocat au Barreau de Grasse, 3 Rue de Bône 06400 CANNES, en sa qualité de Séquestre.
Pour avis

236

Maître Patricia BONZANNI
Avocat au Barreau de GRASSE
2 Rue Paul Négrin
Résidence Artémis
06150 CANNES LA BOCCA
Tél : 04 93 90 88 51
Fax : 04 93 47 88 98

Suivant acte SSP en date du 27/11/2013 à CANNES (06), enregistré au Pôle d'Enregistrement de CANNES le 28/11/2013, Bord.n°2013/791, Case n°9, la SARL **«M.A.E.»**, Capital 8.000€, siège social à CANNES LA BOCCA (06150), 92 Av. Francis Tonner, immatriculée au RCS de CANNES sous le n° 500 086 764, a cédé à la SARL **«TRADIMED»**, au capital de 5.000 €uros, ayant son siège social à CANNES LA BOCCA (06510), 102 Av. Francis Tonner, en cours d'immatriculation au RCS de CANNES, un fonds de commerce de restaurant exploité à CANNES LA BOCCA (06150), 92 Avenue Francis Tonner, moyennant le prix de 93.000 €uros. L'entrée en jouissance a été fixée au 27/11/2013. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au Cabinet de Maître BONZANINI Patricia, Avocat, 2 Rue Paul Négrin, Rés. Artémis (06150), CANNES LA BOCCA. Les formalités seront réalisées au RCS de CANNES.

249

LOCATIONS GERANCES

Le contrat de location gérance consenti par M. Marc POUTREL à Mme CIARLET Nathalie, concernant une branche de fonds de commerce constitué par l'exploitation d'un restaurant pizzéria, salon de thé, glacier sis à VILLEFRANCHE SUR MER 06230, 7 rue de la Victoire, a pris fin le 30/06/2010.

145

UNIJURIS - Société d'avocats
46, Bd Victor Hugo
06000 NICE

Aux termes d'un acte SSP en date à Nice du 21/11/2013, la société CSF, Société par actions simplifiée au capital de 100 347 710 €, dont le siège social est ZI route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au RCS de CAEN sous le n° 440 283 752 a confié à la Société DANDRIV E, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 17-19 avenue Désambrois 06000 NICE, immatriculée au RCS de NICE, sous le n° 798 030 227, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de type supermarché situé à : 17-19 avenue Désambrois, 06000 NICE, connu sous l'enseigne «CARREFOUR MARKET»; pour une durée de UN an à compter du 1er décembre 2013 renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique avis
DANDRIVE, le locataire-gérant

722

REGIMES MATRIMONIAUX

Jean-Paul RONDREUX
Jean-Marie DRAPPIER
Edith TINARELLI-RIPOLL
Notaires
27, avenue Carnot, BP 144
06504 MENTON Cedex
Tél. : 04.92.10.43.43

Modification de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Adrien POUSSEUR, notaire au sein de l'Office Notarial sis à MENTON (Alpes Maritimes), 27 avenue Carnot le 14 novembre 2013, M. Cyrille PEYRE et Mme Noëlle RONCALLI son épouse, demeurant ensemble à CASTILLON (Alpes Maritimes), 4030 route de Sospel, mariés à CASTILLON (Alpes Maritimes) le 30 mai 2009, sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts ont convenu d'aménager conventionnellement leur régime matrimonial. M. Cyrille PEYRE a déclaré mettre en communauté sans récompense à la charge de cette dernière les biens immobiliers lui appartenant en propre.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Adrien POUSSEUR, notaire sus nommé.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de la modification de leur régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

87

Changement De régime matrimonial

Suivant acte de Me François JOUVEL, notaire de la Société Civile Professionnelle «Georges FABRE et François JOUVEL notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à 06130 GRASSE, 4, rue Jean Ossola, le 15 novembre 2013, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial contenant ajout d'une société d'acquêts :
par Monsieur Pierre Jean VOYNNET, aromaticien, et Madame Marie-Christine Gabrielle Gisèle ROGER, cadre de société, son épouse, demeurant à GRASSE (06130), 100 chemin des Loubonnières.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

88

Commerces & Entreprises sur : www.tribuca.fr

**SCP «Gérard COLAS
Alain DOGLIANI et Alexandre
GRETCHICHKINE-KURGANSKY
Notaires associés
Villa Abbo, 22 bld Victor Hugo
06000 NICE**

Suivant acte authentique reçu le 15/11/2013, par Maître Alexandre GRETCHICHKINE-KURGANSKY, Notaire à Nice, Monsieur Jean AMIEL, Professeur de Médecine, et Madame Christiane DINGES, Médecin, son épouse, demeurant ensemble à NICE (06000) Villa Christiane, 11 av Cap de Nice, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée au Consulat Général de France de SARREBRUCK (Allemagne), le 18/09/1981, ont décidé conjointement de modifier partiellement leur régime matrimonial et ont convenu, à titre de convention de mariage, qu'en cas de dissolution du mariage par le décès de l'un d'eux, et seulement dans ce cas, les biens et droits immobiliers situé à NICE (Alpes Maritimes) 11 av Cap de Nice et uniquement eux, appartiendront en plein propriété au survivant, sans que les héritiers de l'époux prédécédé puissent effectuer la reprise des apports tombés en communauté du chef de leur auteur, comme le leur permettrait l'article 1525 al 2 du Code Civil. Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées à l'étude notarial de Maître GRETCHICHKINE-KURGANSKY, Notaire à Nice (06000), 22 bd Victor Hugo, Villa Abbo. En cas d'opposition, les époux demanderont l'homologation de la modification du régime matrimonial à Monsieur le Juge aux affaires familiales près du Tribunal de Grande Instance de NICE.

**Pour avis,
Maître GRETCHICHKINE-KURGANSKY.**

179

**OFFICE NOTARIAL
22 avenue Notre Dame
06000 NICE (AM)**

Aux termes d'un acte reçu par Me Laurent LIBOUBAN, Notaire à NICE (AM) le 21 novembre 2013,
Mr GASSER Jean Louis Christophe né le 27/06/1951, à STRASBOURG (Bas-Rhin) et Mme SCHMITT Marie Jeanne Marthe née le 20/02/1953, à SARREBOURG (Moselle),
demeurant 6 allée des Ramiers, Les Hauts de Vaugrenier, 06270 VILLENEUVE LOUBET,
mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduites aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à SARREBOURG (Moselle) le 13/06/1975,
ont décidé d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle établi par l'article 1526 du Code Civil. Les oppositions seront reçues dans les trois mois des présentes en l'étude de Maître Laurent LIBOUBAN en application de l'article 1397 du Code Civil.

737

DECLARATION D'ABSENCE

**Extrait d'une requête
en déclaration d'absence**

Par requête en date du 31 octobre 2013, dont extrait est visé par le procureur de la République, il est demandé au Tribunal de Grande Instance de NICE de déclarer l'absence de M. Gilbert DELFURIA, né le 04 octobre 1961 à NICE (06) lequel a cessé de paraître au Service Psychiatrique de BREIL SUR ROYA dans lequel il se trouvait, ni donné de ses nouvelles depuis le 23 septembre 1999 ; présumé absent par jugement du Juge des Tutelles de MENTON en date du 09 novembre 2000 lequel ayant désigné pour le représenter l'Association Tutélaire ATIAM.

94

TRIBUNAUX ET ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

**Michel ARNAUD
Mandataire Judiciaire**

**Avis de dépôt
de créances salariales**

Conformément à l'article L 625-1 du Code du Commerce et à l'article 120 du décret du 28 Décembre 2005, l'ensemble de relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :
- **SARL SERVIBATI**, 753 Route de la Colle, Mimosas 2, 06270 VILLENEUVE LOUBET, SIREN 512 392 226, Liquidation Judiciaire (Loi de 2005) du 21/09/2012
- **SAS NADET II**, 17 Avenue Auguste Renoir 06800 CAGNES SUR MER, SIREN 520 972 456, Capital social : 5000, Liquidation judiciaire simplifiée du 06/02/2013
La présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article 625-1 du code de Commerce
**Pour Avis, Le 29/11/2013
Me Michel ARNAUD
Mandataire Judiciaire
2 Avenue Aristide Briand
06633 ANTIBES**

243

RECHERCHE INVESTISSEUR OU CANDIDAT-REPRENEUR INDUSTRIEL DE L'HABILLEMENT

Procédure de sauvegarde

**Société de production
et distribution de l'habillement
Prêt à porter féminin haut de gamme**

- **Chiffre d'affaires 2012 consolidé : 14,5 Millions d'euros**
- **Effectif moyen (hors distribution retails) : 40 salariés**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES :
10 décembre 2013 avant 16 heures**

Ecrire à Maître THOMAS : Administrateur Judiciaire,
mail : n.thomas@etude-aj.fr
réf dossier N° 361 / DD

Accès à la DATA ROOM sur demande écrite après présentation d'un engagement de confidentialité et de l'extrait KBIS. Les offres devront être conformes aux dispositions de l'Art. L 642-2 du Code du Commerce.

- 40

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
D'ANTIBES**

**Ouverture
Redressement judiciaire**

Jugement du 22 novembre 2013

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné, dans les deux mois de la publication au BODACC.

CHEMINEE PRIVEE (SARL), 37, chemin du Puissanton, 06220 VALLAURIS. Négoce système chauffage, cuisson, climatisation, barbecue... No RCS : B 535 375 158. Mandataires judiciaire : SELARL GAUTHIER-SOHM.

62

CUISINE PRIVEE (SARL), 37, chemin du Puissanton, 06220 VALLAURIS. Vente et installation de cuisine et de salle de bain. No RCS : B 512 371 634. Mandataire judiciaire : SELARL GAUTHIER-SOHM.

63

LILY ANN (SARL), 92, boulevard du Président Wilson, c/o Selfburo, 06160 JUAN LES PINS. Et actuellement, 18 rue Fourmiliere, 06600 ANTIBES. Vente de bijoux et accessoires bijoux fantaisie articles de Paris partenariat onglerie. No RCS : B 794.128.074. Mandataire judiciaire : Maître Michel ARNAUD.

64

**Ouverture
Liquidation judiciaire simplifiée**

Jugement du 22 novembre 2013

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné, dans les deux mois de la publication au BODACC.

CARINE JEN (SARL), 14, avenue de Verdun, 06800 CAGNES-SUR-MER. N° RCS : B 519.639.207. No répertoire des métiers : 519639207, RM 06. Onglerie, massage, bronzage U.V., esthétique, dermopigmentation, vente de produits. Liquidateur : Maître Didier CARDON.

65

SHAUNA (SARL), 7, rue Saint-Charles, 06160 JUAN-LES-PINS. N° RCS : B 514.431.816. Courtage en assurance conseil en investissement financier intermédiaire en opération de banque... Liquidateur : SELARL GAUTHIER-SOHM.

66

**Résolution plan de redressement
et
Lliquidation judiciaire**

Jugement du 22 novembre 2013

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné, dans les deux mois de la publication au BODACC, à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

VR SANDWICHES (SARL), 319, avenue des Plantiers, 06700 ST LAURENT DU VAR. No RCS : B 383.939.451. Fabrication de produits alimentaires sandwiches... Liquidateur : SELARL GAUTHIER-SOHM.

67

Liquidation judiciaire

Jugement du 22 novembre 2013

CLAIRE (SARL), Port Saint-Laurent-Du-Var, Cellules 26 à 30, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR. Salon de thé dégustation sur place ou à emporter de toutes denrées, alimentaires restauration rapide ou traditionelle. No Regisstre du Commerce: B 437.667.389. Liquidateur : SELARL GAUTHIER-SOHM.

68

Clôture pour insuffisance d'actif

Jugement du 22 novembre 2013

MEDI-BAT. (SARL), 9, rue Chevalier Martin, C/o Cabinet Hermès, 06800 CAGNES SUR MER. No RCS : B 519.689.574.

69

PMD GROS (SARL), 1494, route Nationale 7, immeuble Alexandra, 06270 VILLENEUVE LOUBET. No RCS : B 504.624.559.

70

ECCO ELEC (SARL), 1609, route de Saint Bernard, Sophia Antipolis, c/o ADS France, 06220 VALLAURIS. No RCS : B 511.915.845.

71

SARL LE FESTIVAL DE LA PIZZA, 552, avenue de la Libération, 06700 ST LAURENT DU VAR, RCS B 519.576.730, N° : RM : 519.576.730 RM 06

72

SARL M.G. BATIMENT, 584, rue Pierre et Marie Curie, zone industrielle, secteur B, 06700 ST LAURENT DU VAR. RCS : B 404.007.981.

73

SARL PACA PEINTURES, 8, avenue Guillabert, 06600 ANTIBES. RCS : B 499.089.308.

74

Etude Stéphanie BIENFAIT

Conformément à l'article 625.1 du Code du Commerce et de l'article 120 du décret du 28 Décembre 2005, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :
- **BATICHOC EURL**, 30 Rue Georges Ville C/O Incet Consult, 06300 NICE, N° Greffe 2011J00203, SIREN 519 585 566 Capital social : 1.000 €, Liquidation judiciaire du 31/03/2011
- **L.C. CONSTRUCTION SARL**, 455 Promenade des Anglais, Nice Premier A C/O Arenas Partners 06299 NICE CEDEX 3, N° Greffe 2012J00446, SIREN 517 646 493 Capital social : 1.000 €, Liquidation judiciaire du 13/09/2012
- **FENETRES COTE D'AZUR SARL**, 81 Bd de Cessole 06100 NICE, N° Greffe 2011J00415, SIREN 447 544 701 Capital social : 7.700€, Liquidation judiciaire du 13/07/2011
- **BATI 3000 SARL**, 3 bPorte de France, L'Amirauté, 06500 MENTON, N° Greffe 2011J00606, SIREN 450 294 897 Capital social : 7.500€, Liquidation judiciaire du 30/11/2011
- **KRONA SARL**, 14 Rue Barberis 06300 NICE, N° Greffe 2011J00480, SIREN 433 578 739 Capital social : 7.522,45€, Liquidation judiciaire du 15/09/2011
- **AUTO SERVICES SARL**, 40 Rue Trachel 06000 NICE, N° Greffe 2012J00042, SIREN 511 554 297 Capital social : 1.500€, Liquidation judiciaire du 19/01/2012
- **NYMPHEA SHOP EURL** 26 Rue Tondutti de l'Escarène 06000 NICE, N° Greffe 2011J00143 SIREN 512 105 024 Capital social : 5.000€, Liquidation judiciaire du 10/03/2011
- **SOCIETE DES CONGRES SARL**, Fin de Poursuite d'activité : 15/06/2012, 44 Bd Risso 06300 NICE, N° Greffe 2011J00720, SIREN 521 817 114 Capital social : 1.500€, Liquidation judiciaire simplifiée du 08/02/2012
La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article 625.1 du Code du Commerce.
**Pour Avis, Le 29/11/2013
Etude Stéphanie BIENFAIT
Mandataire Judiciaire
39 Bd Carabacel 6000 NICE**

59

Stéphanie BIENFAIT
Mandataire judiciaire

VENTE FONDS DE COMMERCE LES MAREYEURS DU SUD EST A CANNES

Principales caractéristiques

FONDS DE COMMERCE COMPOSÉ DE 3 BAUX :

- **Lieu d'exploitation** : 8 Marché Forville à Cannes
- **Bail Commercial** : 3/6/9 signé le 01/01/2008 / Loyer mensuel 1.512,67 € H.T.
- **Destination** : usage exclusif de poissonnerie

Un dossier est communiqué sur demande auprès de Maître Stéphanie BIENFAIT, 39 Boulevard Carabacel 06000 NICE

- **Lieu d'exploitation** : 72 Rue Meynadier à Cannes
- **Bail habitation et professionnel** : signé le 23/02/99 (renouvelé) / Loyer mensuel 246,50 €.
- **Destination** : usage d'habitation bourgeoise et professionnelle

Un dossier est communiqué sur demande auprès de Maître Stéphanie BIENFAIT, 39 Boulevard Carabacel 06000 NICE

- **Lieu d'exploitation** : 68 Rue Meynadier à Cannes
- **Bail Commercial** : 1 an renouvelable signé le 1er/06/2008 / Loyer mensuel 897 €.
- **Destination** : usage d'entrepôt et de compartiments frigorifiques

Un dossier est communiqué sur demande auprès de Maître Stéphanie BIENFAIT, 39 Boulevard Carabacel 06000 NICE

DÉPÔT DES OFFRES

Les offres devront être **déposées** (pas d'envoi par LA POSTE) sous pli fermé au plus tard **le Mardi 7 janvier 2014 à 17 heures** chez :

Maître Stéphanie BIENFAIT - Mandataire Judiciaire 39 Boulevard Carabacel 06000 NICE - Tel 04.93.80.74.03

L'ouverture des enveloppes contenant les offres s'effectuera par le Juge Commissaire en présence des candidats acquéreurs **le Vendredi 10 janvier 2014** au Tribunal de Commerce de Nice, 6 Rue Désiré Niel 06300 NICE

Pour pouvoir être examinée, votre proposition devra obligatoirement comporter :
- L'identité précise de l'acquéreur (joindre K-Bis et statuts si personne morale, copie d'une pièce d'identité si personne physique
- La mention «offre ferme et définitive» (aucune offre avec condition suspensive ne sera examinée),
- La mention manuscrite suivante :

« Je soussigné (e), XXX, certifie sur l'honneur n'avoir aucun lien de parenté, direct ou indirect avec les associés et dirigeants de la SARL LES MAREYEURS DU SUD EST et je m'engage à ne pas leur céder ultérieurement ce fonds de commerce (ni à un membre de leur famille),
- Les éléments attestant de votre capacité à payer le prix (attestation bancaire)

La présente vente s'effectue dans un cadre judiciaire et les éléments de ce fonds de commerce sont vendus en l'état, tant sur le plan matériel que juridique. Aucun recours n'étant possible contre le vendeur, vous êtes invité à étudier avec précision les termes de votre offre et à procéder à l'ensemble des recherches nécessaires à sa détermination. En effet, si tel est le cas, une fois votre offre retenue par le Juge Commissaire qui rendre une Ordonnance, il ne vous sera plus possible de vos désister. L'Ordonnance du Juge Commissaire étant une décision de justice, son exécution s'imposera à vous une fois les recours expirés.

A noter :
- Que le Juge Commissaire pourra éventuellement refuser de céder le fonds de commerce s'il estime que le prix proposé par l'offre la plus élevée est insuffisant
- L'offre devra être accompagnée d'un chèque de banque à hauteur de 10 % de votre offre

---

Vente effectuée dans le cadre de la liquidation judiciaire de la **SA LES MAREYEURS DU SUD EST**
Liquidation Judiciaire prononcée le 21 décembre 2012 par le Tribunal de Commerce de NICE,
Juge Commissaire : Monsieur Fabien PAUL

Cette vente se déroulera dans le cadre de l'article L 642-19 du Code de Commerce

- 182

Stéphanie BIENFAIT
Mandataire judiciaire

VENTE DE MURS COMMERCIAUX LES MAREYEURS DU SUD EST A CANNES

Principales caractéristiques

- **Lieu d'exploitation** : 6 Rue Gazagnaire à Cannes
- **Superficie** : 126,24 m²

Un dossier est communiqué sur demande auprès de Maître Stéphanie BIENFAIT, 39 Boulevard Carabacel 06000 NICE

DÉPÔT DES OFFRES

Les offres devront être déposées (pas d'envoi par LA POSTE) sous pli fermé au plus tard le **mardi 7 janvier 2014 à 17 heures** chez : **Maître Stéphanie BIENFAIT** Mandataire Judiciaire 39 Boulevard Carabacel 06000 NICE Tél 04.93.80.74.03

L'ouverture des enveloppes contenant les offres s'effectuera par le Juge Commissaire en présence des candidats acquéreurs le **Vendredi 10 janvier 2014** au Tribunal de Commerce de Nice, 6 Rue Désiré Niel 06300 NICE

Pour pouvoir examinée, votre proposition devra obligatoirement comporter :
- L'identité précise de l'acquéreur (joindre K-Bis et statuts si personne morale, copie d'une pièce d'identité si personne physique
- La mention « offre ferme et définitive » (aucune offre avec condition suspensive ne sera examinée),
- La mention manuscrite suivante :

«Je soussigné (e), XXX, certifie sur l'honneur n'avoir aucun lien de parenté, direct ou indirect avec les associés et dirigeants de la SARL LES MAREYEURS DU SUD EST et je m'engage à ne pas leur céder ultérieurement ce fonds de commerce (ni à un membre de leur famille),
- Les éléments attestant de votre capacité à payer le prix (attestation bancaire)

La présente vente s'effectue dans un cadre judiciaire et les murs commerciaux sont vendus en l'état, tant sur le plan matériel que juridique. Aucun recours n'étant possible contre le vendeur, vous êtes invité à étudier avec précision les termes de votre offre et à procéder à l'ensemble des recherches nécessaires à sa détermination. En effet, si tel est le cas, une fois votre offre retenue par le Juge Commissaire qui rendre une Ordonnance, il ne vous sera plus possible de vos désister. L'Ordonnance du Juge Commissaire étant une décision de justice, son exécution s'imposera à vous une fois les recours expirés.

A noter :
- Que le Juge Commissaire pourra éventuellement refuser de céder les murs commerciaux s'il estime que le prix proposé par l'offre la plus élevée est insuffisant
- L'offre devra être accompagnée d'un chèque de banque à hauteur de 10 % de votre offre

---

Vente effectuée dans le cadre de la liquidation judiciaire de la **SA LES MAREYEURS DU SUD EST**
Liquidation Judiciaire prononcée le 21 décembre 2012 par le Tribunal de Commerce de NICE,
Juge Commissaire : Monsieur Fabien PAUL

Cette vente se déroulera dans le cadre de l'article L 642-19 du Code de Commerce

- 181

La reprise donne du tonus à Italu

Avec l'arrivée de Guy Lemoine, l'enseigne de pose de fermetures créée il y a 15 ans connaît un nouveau souffle.

Durant près de 20 ans, l'ingénieur Guy Lemoine a gravi tous les échelons d'une filiale d'équipementier américain avant de la diriger. Après un passage chez Mécaplast à Monaco, il décide en 2011 de reprendre une affaire. «*Je voulais retrouver le plaisir d'être mon propre patron, ce que j'étais paradoxalement au sein de la société américaine où je disposais d'une grande autonomie en matière de développement industriel.*» Il contacte Azur Cession, société de mise en relation entre cédants et repreneurs d'entreprises, qui lui suggère une adresse : Italu à Mouans-Sartoux, une TPE de 15 personnes spécialisée dans la pose de fermetures en menuiserie aluminium et PVC. Elle développait un modèle original auquel une quinzaine d'entreprises artisanales du Sud-Est ont adhéré en apposant l'enseigne. «*Ses activités et sa philosophie coïncidaient avec ma recherche.*» Le rachat s'effectuera en fonds propres, plus un emprunt de 1,5M€ auprès du Crédit Mutuel et de la BPCA, le tout complété par un prêt régional de 150.000€ sans intérêts obtenu grâce à la CCI. «*Le réseau Entreprendre Côte d'Azur m'a soutenu. Avec les conseils éclairés d'autres entrepreneurs, c'est plus efficace.*»

Avec Guy Lemoine aux manettes, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre en larges baies sur Italu.

Italu travaille sur mesure, en utilisant des fournisseurs sélectionnés. «*Notre leitmotiv, c'est la qualité avant tout.*» D'où la conception de ce logiciel de traitement des marchés, employé par les artisans réunis sous l'enseigne. Italu a décroché le 23 octobre dernier le label ISO 9001, attribué par Sécuritas après un an d'audit. Elle est la seule à l'afficher dans le département sur son segment. «*C'est un gage de confiance, et les clients sont de plus en plus exigeants.*» En deux ans, le nombre d'adhérents Italu a doublé. Sous l'impulsion de Guy Lemoine, Italu démarche désormais la clientèle étrangère, participe à des appels d'offres et élargit sa gamme avec entre autres des portes blindées. «*Notre objectif à trois ans : 3M€ de chiffre d'affaires toujours à Mouans-Sartoux, et faire d'Italu une enseigne de référence dans le Sud de la France avec trois à quatre adhérents par département*».

Michel Bovas

www.italu.com

Escarpin parapluie :
invention imaginée dans les années 80
par un japonais

Chez nous, les idées sont originales et efficaces

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION

vcomk EXIGEZ L'EXIGENCE

NICE • TOULON • MARSEILLE

www.vcomk.com

➔ La femme de la semaine : c'est **Delphine Pic**, co-dirigeante du cabinet MBD Consulting, spécialisé en marketing et développement commercial pour les PME (voir notre édition du 8 novembre).

Elle vient de remporter le prix de la Femme Communicante au cours de la finale nationale des Trophées des Femmes de l'Economie, qui s'est tenue au Palais du Luxembourg à Paris ce 26 novembre.

Lauréate de ce même prix au niveau régional (PACA Est) en juin dernier, elle s'est distinguée parmi les concurrentes venues de cinq autres contrées.

Initiatives & Entreprises

> **Gérard Bonnet,** past-président de la Fédération régionale du BTP (alors qu'il oeuvrait pour le groupe Eiffage) a été élu à la tête du CESER PACA (Conseil économique, social et environnemental). Il succède à Jean-Paul Viti, représentant du collège salarié, élu en 2001. Ainsi, c'est le chef de file du MEDEF, qui prend la destinée de cette institution chargée d'éclairer les décideurs régionaux sur les bonnes stratégies à privilégier en matière économique. Il est élu jusqu'en 2019.

> Embedded France, association dédiée aux logiciels et aux systèmes embarqués, a élu son premier président: **Eric Bantegnie**, PDG de Estérel Technologies (Villeneuve-Loubet), une société rachetée l'an dernier par l'américain Ansys. Eric Bantegnie est aussi l'officiel chef de projet du «*Plan d'action de reconquête industrielle pour la filière Logiciels & systèmes embarqués*» dans le cadre du projet Nouvelle France Industrielle *made in* Arnaud Montebourg.

> L'attendu Prix du Technology Fast 50 Méditerranée 2013, décerné à Marseille il y a quelques jours, a couronné les efforts de **Full Performance** (webmarketing basé sur l'analyse comportementale de l'internaute, Nice). Notre startup d'avenir compte déjà 1.300 clients, dont Orange ou La Poste. Avec un argument de taille : la rémunération à la performance...

> Quelle ressemblance entre EDF, Keolis (transport en commun) et Reflex Sécurité ? Les trois entreprises se sont impliquées, sur le bassin cannois, autour d'une bien noble cause : ouvrir les métiers dits masculins aux femmes, avec une ambassadrice emblématique, la navigatrice Cécile Pujol. Les jeunes adhérentes du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) ont été conviées, à l'occasion de cette 3e **Semaine du Genre**, à découvrir d'autres filières, et pourquoi pas, d'autres vocations.

> Visite guidée de **Tournaire** à l'invitation du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ce 28 novembre. Et ouverture du site de production pour engager quelques potentiels partenariats, dans une démarche qui se veut constructive et collective. L'entreprise Tournaire, fondée en 1833, a quitté l'alambic pour l'emballage (pharmaceutique, agro-alimentaire, parfums entre autres). Avec 240 salariés, elle s'exporte sur 37 pays.

> Les tribulations du **Panda** en Tunisie : notre local organisateur d'événements et de festivals s'est associé au groupe Hi Life (le Hi Hôtel à Nice, mais aussi le Dar Hi de l'autre côté de la Méditerranée) et au ministère du Tourisme tunisien pour proposer son nouveau concept des *Dunes Electroniques*, au nom évocateur lorsqu'on connaît déjà les *Plages* ou les *Pistes*. Rendez-vous du 21 au 24 janvier pour savourer la musique électro et le savoir-faire festif niçois sur le site de Mos Espa, où fut tourné Star Wars. Oui décidément, après Miami, le Panda voyage bien…

> Bollywood à **SKEMA :** la *business school* qui, comme la quasi-totalité de ses consœurs, mise sur l'internationalisation de ses étudiants, organise chaque année une journée festive consacrée à la découverte de l'international. Le 26 novembre, c'est l'Inde qui était à l'honneur. Sur le campus sophipolitain (40 étudiants indiens inscrits à la rentrée), on a donc vécu à l'heure exotique entre 11h30 et 14h (…les journées sont un peu courtes) : spectacle de danse traditionnelle, quizz sur la culture locale, atelier académique et surtout repas typique au resto U.

> A vos jobs **:** ce 26 novembre, l'association **IMS-Entreprendre pour la Cité** et la Métropole ont renouvelé l'opération *speed dating* : 50 demandeurs d'emploi de Carros, Vence et Cagnes-sur-Mer, dûment présélectionnés, ont pu rencontrer en face à face des représentants d'Adecco, Elis, Interima, MANE, Manpower et McDonald's, qui avaient apporté dans leurs mallettes une vingtaine de postes à pourvoir.

Revue de presse

La semaine de Jean-Jacques Ninon ➔ www.ninon-avocats.com

Christiane Taubira

➔ **L'Express,** 22/11/2013

- Elle est une égérie

Ni mannequin, ni people cette semaine en Une de *Elle* mais une ministre : **Christiane Taubira.** Chemise bleue et grand sourire, la Garde des sceaux qui s'affiche en couverture du magazine, a été désignée femme de l'année. "*C'est pour moi un hommage et j'y suis extrêmement sensible*", explique-t-elle dans une vidéo.

Pourquoi elle ? "*Parce qu'elle a défendu avec courage et éloquence la loi sur le mariage pour tous, parce que son parcours est celui d'une femme qui jamais ne baisse les bras ni ne se pose en victime*", explique Valérie Toranian, la directrice de la rédaction.

Dans des extraits diffusés de son interview, Christiane Taubira revient notamment sur les violentes attaques racistes dont elle a été victime ces dernières semaines. "*J'assume parfaitement que les idées que je défends, l'éthique qui inspire mes engagements, clivent et créent des désaccords. Mais je n'ai pas l'intention de me raboter, qu'on se le dise*", avance-t-elle.

- Lapsus

En qualifiant Abdelhakim Dekhar, tireur présumé de *Libération* et de La Défense, "*de présumé coupable*", dans la nuit de mercredi à jeudi, alors que ce dernier venait d'être arrêté, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls a fait une belle bourde juridique : une atteinte manifeste à la présomption d'innocence, que le droit impose à l'égard de toute personne mise en cause tant qu'elle n'est pas jugée. (...)

Dans l'entourage du ministre, on regrette qu'un goût "*pour la polémique un peu stérile*" jette de l'ombre sur "*une réussite magnifique de la police judiciaire*", et on rappelle "*l'énorme émotion*" que la Capitale a connu pendant la traque du tireur. "*Tout suspect est bien entendu présumé innocent*", mais il faut aussi savoir "*se réjouir d'une bonne nouvelle*". Il n'y aurait donc qu'"*émotion*" et "*joie*" là où des esprits chagrins veulent voir une atteinte à un droit fondamental.

➔ **Le Figaro,**

J-M Leclerc et P. Gonzales, 21 et 23/11/2013

- Colin-Maillard

Nanterre, le 24 octobre dernier. Une femme et son enfant sont séquestrés à domicile puis enlevés avant d'être relâchés dans la rue. Les enquêteurs demandent au parquet à pouvoir identifier les téléphones qui ont activé les bornes sur l'itinéraire des malfaiteurs pour établir un éventuel lien avec une autre affaire. "*Bornage*" refusé.

Toujours dans les Hauts-de-Seine, le 3 novembre, une Poste est braquée. La police a identifié des suspects, mais il lui faut déterminer techniquement leur présence à l'heure et sur les lieux du crime. Identification géographique des données de connexion des mobiles des voyous refusée.

Cette intransigeance de la justice fait le quotidien des unités d'investigation de la police et de la gendarmerie depuis bientôt un mois. En cause: deux arrêts pourtant prévisibles de la Cour de cassation en date du 22 octobre dernier. Les sages ont, ce jour-là, restreint la possibilité de localiser les téléphones portables aux seules enquêtes diligentées par les juges d'instruction. Le parquet n'a donc plus le droit de faire géolocaliser les appels des suspects dans le cadre des enquêtes préliminaires dont il a la charge. (...)

La Cour de cassation a estimé que "*la géolocalisation constitue une ingérence dans la vie privée dont la gravité nécessite qu'elle soit exécutée sous le contrôle du juge*". En clair : le procureur de la République, rattaché à l'exécutif, n'a pas l'indépendance requise. (...) La ministre de la Justice allait-elle s'en plaindre ? Christiane Taubira, au contraire, a souhaité aller encore plus loin, en recommandant par écrit le 29 octobre à tous les tribunaux de France d'étendre l'interdiction à tous les cadres d'enquête du parquet : non seulement l'enquête préliminaire, mais aussi l'enquête de flagrance, celle pour recherche des causes de la mort, disparition ou recherche d'un fuyard.

Comme si cela ne suffisait pas, elle a ajouté l'interdiction pour les parquets de recourir à tous les "*dispositifs dédiés*", comme les balises placées sous les véhicules des voyous pour les suivre à la trace et espérer les prendre sur le fait. (...)

L'interdiction version Taubira s'étend également de fait aux dispositifs installés par les constructeurs des voitures pour aider à les retrouver en cas de vol.

"*Or une voiture volée peut servir à commettre un hold-up. S'empêcher de la géolocaliser en préliminaire, c'est s'interdire d'arrêter les braqueurs en flagrant délit*", déplore Patrice Ribeiro, le patron de Synergie-officiers.

Bien sûr, il est écrit que les enquêtes nécessitant ces moyens de géolocalisation pourront basculer en information judiciaire. "*Mais on ne va tout de même pas saisir un juge d'instruction à chaque fois qu'il faudra géolocaliser un téléphone ou une voiture*", réagit un éminent juge du pôle antiterroriste parisien.

- Défiance

Entretien avec Christophe Regnard, président de l'Union syndicale des magistrats (Usm).

Ces mauvaises relations (de C. Taubira) avec le syndicat très majoritaire que vous représentez sont-elles dues à un problème idéologique ?

Christiane Taubira a un problème avec tous les corps constitués -que ce soit nous ou la conférence des présidents, dernièrement. Alors qu'elle se déplace beaucoup en juridiction et rencontre volontiers les magistrats de manière individuelle. Peut-être parce qu'il est plus facile de discuter avec des gens qui, à ce moment-là, n'ont pas une complète liberté de parole et qui sont souvent sélectionnés pour l'occasion... Il y a là comme un petit côté autiste.

Quels sont, selon vous, les points qui font le plus grincer les magistrats aujourd'hui ?

Il y a une grande part d'inquiétude concernant la réforme de l'organisation judiciaire que la ministre veut désormais lancer en janvier, par une grand-messe à l'Unesco. Les magistrats redoutent le transfert de pans entiers d'activités vers d'autres acteurs (médiateurs, greffiers, avocats...) ainsi qu'une baisse du nombre de tribunaux. Nul ne sait ce qui se passera dans les faits et surtout avec quels moyens. Car le ministère de la Justice est confronté à une extrême pauvreté.

À cela s'ajoutent toutes les réformes annoncées et qui n'ont pas vu le jour. À commencer par celle du Conseil supérieur de la magistrature. Il a fallu se contenter de la fin des instructions orales aux procureurs. Comme il n'y en avait pas plus d'une dizaine par an, cela ne change pas fondamentalement les choses. On attend encore la collégialité de l'instruction.

Quant à la grande réforme pénale, il est heureux qu'elle ait été tempérée par Manuel Valls.

➔ **Aujourd'hui en France,** 16/11/2013

Le lauréat recalé

Vice-président UMP du Conseil général des Hauts-de-Seine, Jean Sarkozy a obtenu son master 2 de droit privé à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne en sortant major de sa promotion en juillet. En septembre en revanche, le fils de l'ancien chef de l'Etat a connu un revers en échouant à l'examen d'entrée au barreau. Agé de 27 ans, il prépare une thèse de droit privé.

➔ **Le Point,** 25/11/2013

Le mariage n'est pas pour tous

Le nombre des homicides à l'intérieur des couples, qui concernent très majoritairement (à 84%) les femmes, a augmenté sensiblement en 2012, passant de 146 en 2011 à 178, selon des chiffres publiés lundi, Journée internationale contre les violences faites aux femmes. Selon l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), en 2012, la Délégation aux victimes (DAV) a recensé 174 homicides volontaires ou violences volontaires ayant entraîné la mort, commis par le conjoint ou l'ex-conjoint de la victime, dont 148 femmes et 26 hommes. Même si le nombre des homicides a augmenté de 28 faits entre 2011 et 2012, il demeure proche du nombre relevé en 2009 (165 morts) et identique à celui de 2010 (174).

75% des morts violentes par conjoint ou ex-conjoint, constatées par la DAV en 2012, sont des meurtres, 18% des assassinats (meurtres avec préméditation) et 7% des violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. 84% des faits font état d'une femme victime d'un homme, et 16% d'un homme victime d'une femme. (...)

En 2012, la gendarmerie et la police ont par ailleurs constaté (...) 1.170 viols sur majeurs par conjoint ou ex-conjoint ont été enregistrés. La gendarmerie et la police ont aussi constaté 61.297 coups et violences volontaires non mortels par conjoint ou ex-conjoint. 83% des victimes de ces faits sont des femmes, soit 50.931 femmes, tandis que 9.766 hommes (15%) sont victimes.

UJA NICE Union des Jeunes Avocats de Nice
EDA SUD-EST École des avocats

L'Uja de Nice et Eda Sud-Est
organisent

une **formation gratuite**

dispensée par Madame Céline POLOU,
Juge placée près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

sur le thème :

«Actualité en droit de la procédure civile»

Mercredi 4 décembre 2013
de 18h à 20h

Bibliothèque de l'Ordre des Avocats
Salle Pierre Joselet 06000 Nice

Inscription par mail : bcharlier.avocat@gmail.com
avant le 30 novembre 2013

Formation validée par l'École des Avocats du Sud-Est à hauteur de deux heures

11ème soirée de gala *Finance & Musique*

Les femmes à l'honneur

Valérie Bochenek et Jean-Louis Debré, invités par l'équipe de Raymond James Patrimoine, ont raconté l'histoire de ces femmes, souvent anonymes, qui ont changé le visage de la société française.

Soirée caritative pour la Fondation Lenval, dans le cadre d'un partenariat établi cette année encore avec la Chambre des Indépendants du Patrimoine de la Côte d'Azur : parmi les 235 invités, beaucoup de femmes chefs d'entreprises, le réseau d'affaires BNI ou les étudiants d'Arts et Métiers. Tous ont participé à cette soirée organisée avec ferveur et professionnalisme par Patrick Levard. En tête d'affiche, Jean-Louis Debré, ancien ministre de l'Intérieur, qui avec Valérie Bochenek, artiste ayant travaillé autour du Mime Marceau, aura dédicacé l'ouvrage *Ces femmes qui ont réveillé la France* écrit à quatre mains. «*Nous avons sélectionné 26 femmes célèbres ou anonymes qui, par leur destin, ont changé la société française*», souligne Valérie Bochenek. Un intense travail, des recherches de plus de 18 mois, avec la complicité bienveillante de Jean-Louis Debré, qui débouche sur autant d'histoires remarquables. A côté de reconnues icônes comme George Sand, Louise Michel, Camille Claudel, Marie Curie, Simone Veil ou Marguerite Yourcenar, d'autres, plus discrètes, ont à force de pugnacité facilité l'accès à l'enseignement, à la justice ou à la médecine, notamment au cours de ce XIXe siècle où l'égalité des femmes n'était même pas envisagée. Qui se souvient d'Elisa Lemonnier, qui ouvrit l'enseignement professionnel aux jeunes filles en 1862 ? De Madeleine Brès, mariée à 16 ans, première femme docteur en médecine, promue malgré l'avis négatif du corps médical mais avec l'appui décisif de l'Impératrice Eugénie? Nous sommes en 1875… Ou de Julie Daubiée, qui à 37 ans fut la toute première à passer le baccalauréat ? Plus récemment, Nafissa Sid Cara, première femme musulmane membre d'un gouvernement (1959) a fustigé, dans une Algérie encore française, le port du voile sur la voie publique et les mariages arrangés. Mais une société qui change passe aussi par des femmes chefs d'entreprises, en avance sur leur temps comme Marguerite Boucicault, simple éleveuse d'oies qui bouscule les règles du commerce au XIXe siècle en créant le modèle du grand magasin (La Samaritaine). Toutes ont proposé, souvent dans la discrétion, des ruptures, toutes ont provoqué des mutations très importantes. Ces femmes ont surtout permis de faire avancer la réflexion sur la République et ses valeurs. Et l'ouvrage leur rend un bel et vibrant hommage.

Vibrant hommage sous le signe de la parité pour ces femmes qui ont marqué fort symboliquement nos avancées sociétales.

Michel Bovas

Ces femmes qui ont réveillé la France, par Jean-Louis Debré et Valérie Bochenek. Fayard, 372 p. à 21,90€.

Banque > La Caisse d'Epargne s'installe à Sophia

La banque azuréenne implante son centre d'affaires au cœur de la technopole, au plus près de ses clients…

Vous pouvez vous sentir ici chez vous», annonce d'emblée Isabelle Lefèvre, directrice du centre d'affaires, aux nombreux clients *corporate* conviés pour cette inauguration. Jusqu'à présent installée à Antibes, l'équipe (13 personnes) a rejoint la direction commerciale et le centre de formation dans des locaux flambant neufs, à cheval sur les communes de Biot et Valbonne. «*Nos clients peuvent évidemment nous rendre visite dans nos bureaux, mais surtout nos collaborateurs, toujours plus mobiles, sont à proximité des entreprises*», explique Christophe Pinault, président du directoire. Une proximité essentielle dans un métier qui exige de connaître le client, ses locaux, ses unités de production… Pour Jacques-Olivier Hurbal, membre du directoire en charge du pôle Banque des décideurs en région, «*ce centre d'affaires montre notre volonté d'investir sur notre territoire, même en période de crise. Et notre volonté d'investir encore dans les entreprises, le logement social et l'immobilier, conformément à notre plan stratégique 2014-2017.*»

Le Centre d'affaires de Sophia rassemble près de 800 clients qui détiennent 1.300 comptes, pour un encours d'un milliard d'euros de crédits, sur les 3,5Mds de crédits *corporate* gérés par la Caisse d'Epargne Côte d'Azur (CECAZ).

Christophe Pinault, Jacques-Olivier Hurbal, Philippe Prévost (mairie de Biot), Isabelle Lefèvre et Marie-Josée Lancharro (mairie de Valbonne) ont coupé le ruban inaugural ce 26 novembre.

Avec 1.850 collaborateurs sur les Alpes-Maritimes et le Var, 151 implantations (dont quatre centres d'affaires) et des encours de 16Mds€ de dépôts et 10Mds€ de crédits, la CECAZ compte près d'un million de clients sur les deux départements, soit… un Azuréen sur deux.

Lizza Paillier

BARREAU DE NICE

Habemus Bâtonnier

Après vote de ses pairs lors du premier tour des élections partielles au Conseil de l'Ordre, le 18 novembre dernier, Me Valentin Cesari a été confirmé dans ses futures fonctions de Bâtonnier du barreau de Nice, où il remplacera Me Marie-Christine Mouchan dès le début de l'année prochaine. C'est sans stress aucun que Me Cesari a abordé le dernier virage (voir notre vidéo),et a invité quelques-uns de ses proches à fêter cette attendue victoire au Grand Balcon. Une cérémonie discrète, presque intime, bien en phase avec l'image de notre futur Bâtonnier.

AGENDA

Votre avenir fiscal en question

Focus sur les mesures fiscales applicables dès 2014, où certaines modifications d'importances sont à prendre en compte. Rendez-vous pour ce petit-déjeuner juridique organisé par la SCP Delpnacke-Lagache-Pozzo Di Borgo-Rometti & Associés le vendredi 6 décembre de 8h30 à 10h30 à l'hôtel AC Marriot (ex Elysée Palace), 59 Promenade des Anglais à Nice. L'analyse sera confiée à Me Olivier Liperini, en charge du département fiscal du cabinet, afin d'anticiper au mieux les contraintes fiscales à venir relatives à tout projet d'entreprise.

Inscription obligatoire Kananie@aang.fr

RENDEZ-VOUS

Il est venu le temps des Hivernales…

Cap sur la traditionnelle session de formation organisée par l'école des avocats de Marseille au Novotel Montfleury (Cannes) les 5 et 6 novembre prochains. Droit des affaires, processuel, pénal, des obligations, administratif, social ou de la famille, à chaque spéciaillité sa conférence. En partenariat avec les Ordres des Barreaux de Nice et de Grasse. Participation 120€ (tarif unique). Validation de 20 heures dans le cadre de la formation continue.

Infos et inscriptions www.avocats-grasse.com et www.avocats-nice.com / 04.91.54.43.63

SOIREE BEAUJOLAIS

Un grand merci à tous

Bravant les premiers frimas, il y eut plus de 200 personnes au plus fort de la fête organisée par Tribune-Bulletin Côte d'Azur et le Crédit Mutuel au Merkado à Nice ce 18 novembre pour célébrer entre gens de bonne compagnie l'arrivée du Beaujolais nouveau, prétexte à se retrouver, une fois l'an, loin des habituelles préoccupations professionnelles pour une belle soirée placée sous le signe de la confraternité et de la rencontre. Merci d'être venus si nombreux partager sourires et verre de l'amitié avec nos équipes !

➔ ***+ de photos sur www.tribuca.fr***

Lyrique > Placido Domingo à la baguette à l'Opéra de Monte-Carlo

Pour *The Telephone* et *Amelia al Ballo* de Gian Carlo Menotti.

"The Telephone" Micaëla Oeste et Aldo Heo
© Opéra de Monte-Carlo, octobre 2013

"Amelia al ballo" Norah Amsellem et Javier Arrey
© Opéra de Monte-Carlo, octobre 2013

Le 1er février 2007 disparaissait à Monte-Carlo Gian Carlo Menotti, l'un des derniers maîtres de l'opéra post-vériste et l'ultime héritier de Giacomo Puccini pour ce qui concerne l'art de la mélodie. La salle Garnier a eu l'heureuse idée de programmer la toute première œuvre de Menotti *Amelia al Ballo* (*Amélia va au bal*) composée en 1937 et *The Telephone* (*Le Téléphone ou l'amour à trois*) écrite 10 ans plus tard. On retrouve dans ces deux œuvres de multiples références qui vont des opéras-bouffes de Rossini au *Gianni Schicchi* et à la *Rondine* de Puccini en passant par le *Falstaff* de Verdi.

Les deux productions sont celles du Palais des Arts de Valencia en Espagne et on imagine le plaisir que Jean-Louis Grinda a eu de les reprendre à Monaco, car il s'agit de deux véritables petits joyaux qu'il a parfaitement traités, en fin spécialiste de la mise en scène, comme de brillantes comédies musicales avec son sens inné du théâtre.

C'est avec le plus grand intérêt que l'on retrouvait l'inusable Placido Domingo au pupitre. Sa baguette, soucieuse d'un équilibre parfait entre la fosse et le plateau, donne aux interprètes la possibilité de s'exprimer au mieux, tout en faisant ressortir l'ironie piquante et le lyrisme chaleureux dans lesquels baignent les deux partitions de Menotti.

Les interprètes réunis sont aussi bons chanteurs que comédiens. Norah Amsellem, depuis ses débuts au Chantier Naval Opéra d'Antibes, est devenue une cantatrice d'envergure internationale et son Amelia brille par la voix comme par le tempérament, tandis que le baryton chilien Javier Arrey lui donne une éloquente réplique dans le rôle du mari. Quant au ténor roumain Ioan Hotea, il phrase avec beaucoup de goût les couplets confiés à l'amant. Dans *The Telephone*, Micaëla Oeste est une bien séduisante Lucy, face à Aldo Heo à la voix de baryton agréablement timbrée dans le rôle de Ben.

Christian Jarniat

Petites annonces

EMPLOI DEMANDES

Juridique Comptable

Assistante juridique grande disponibilité, autonome, aisance relationnelle,cherche emploi pour : traiter, régler, suivre les dossiers, gérer les RV,réception clientèle, recherche-veille juridique. Nice et environs. Tél : 06.27.95.17.35 **(E717)**

Secrétaire confirmée cherche CDI à temps plein sur NICE, libre de suite, me contacter au 06.71.32.88.52 ou par courriel mire.albin@gmail.com **(E712)**

Secrétaire dactylo expérimentée voies d'exécution huissier et avocat recherche CDI à temps complet sur Nice. Tel : 06.08.76.34.26 **(A716)**

Secrétaire expérimentée 20 ans d'expérience dans cabinet d'Avocats, très bonne orthographe - sérieuse, cherche emploi sur Nice à mi temps. Tel : 06.14.84.10.89 **(C715)**

Assistante de direction, 20 ans d'expérience, dont 8 en Cabinet d'avocats spécialisé en droit des affaires et fiscalité, cherche poste en CDI entre Nice et Antibes, temps plein ou temps partiel. Tel : 06.88.08.48.52 **(D715)**

Secrétaire juridique confirmée, frappe rapide, sténo, bilingue Italien, recherche poste temps partiels ou temps complet sur Nice. Me contacter au 06.58.02.45.47 **(E714)**

Assistante juridique confirmée, 20 ans d'expérience en cabinet d'avocat. Autonome, rigoureuse, frappe rapide, excellente orthographe (ENADEP, maîtrise RPVA, Nouvelle procédure d'appel ...) - LIBRE RAPIDEMENT. Recherche poste sur Nice. Tel : 06.12.16.28.39 **(A713)**

Secrétaire d'Avocats expérimentée, sténo, frappe rapide, autonome, ENADEP, cherche emploi sur NICE, étudie toutes propositions. tél : 06.26.52.30.52 **(B713)**

Juriste en droit des sociétés - cession de fonds de commerce, droit au bail, veille juridique, formalités, anglais courant et bilingue italien recherche poste en cabinet d'avocats ou d'expertise comptable ; libre rapidement. Contact 06.12.11.03.52 **(H712)**

Clerc expérimentée en saisie immobilière, sérieuse et rigoureuse, cherche à sous traiter dossiers. Déplacement possible. Tel : 06.22.90.35.66 **(I712)**

EMPLOI OFFRES

Juridique Comptable

Société d'avocats Cannes recherche assistante. Adresser lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions à La Tribune - 13 bd Carnot - 06400 CANNES - **(B718)**

Association SECTEUR JUDICIAIRE sur Nice, recrute secrétaire juridique à compter de janvier - CDI - notions de comptabilité souhaitées - connaissance logiciel BuroClic appréciée. Envoyer lettre de motivation + CV à ambre@tribuca.net **(G717)**

Cabinet d'avocat en Droit des affaires installé à l'Arénas, recherche secrétaire en CDI et à temps complet. Poste ne se limitant pas à des tâches de secrétariat courant et nécessitant une bonne orthographe, de la méthode et frappe rapide. Expérience en cabinet d'avocat et dans le traitement de dossiers de droit des sociétés appréciée. Adresser CV à LA TRIBUNE à ambre@tribuca.net ou à : a.gohaud@wanadoo.f **(C717)**

Cabinet Avocat recherche secrétaire CDD remplacement congé maternité. Merci d'écrire à Brigitte Caron par email mailto:brigittecaron@tribuca.net qui transmettra **(D717)**

Unijuris, société d'Avocats – recherche une secrétaire juridique, rédactrice et formaliste expérimentée en droit des sociétés. Adresser CV + lettre de motivation à : UNIJURIS, 46 bd Victor Hugo – BP 1443, 06008 Nice Cedex 1 **(Bnum_)**

L'Etude Zabaldano à Monaco recherche juriste en droit des affaires, bilingue anglais, exp. 4 ans min. en conseil et contentieux. Habitude des dossiers internationaux souhaitée. Adresser CV et lettre de motivation par email (contact@zabaldano.com) ou fax (+377.97.98.06.81). **(C713)**

Société de formalités de sociétés basée à Nice recherche un(e) formaliste avec expérience.Envoyer CV et prétentions à ambre@tribuca.net **(G712)**

Cabinet d'Expertise Comptable Nice centre, recherche Secrétaire avec connaissance Juridique ou Social apprécié- URGENT – envoyé CV +lettre de motivation à c.gdalia@groupeacces.fr **(B712)**

Cabinet d'Expertise Comptable Nice centre, recherche Collaborateur Comptable autonome, 2 ans expérience minimum - URGENT – envoyé CV +lettre de motivation à c.gdalia@groupeacces.fr **(C712)**

Spécialiste de la copropriété 20 ans d'expérience, cherche poste de Principal de Copropriété ou Responsable de service copropriété. Diplômé d'expertise judiciaire Sciences PO. Disponible immédiatement. Tel 06.08.81.63.01 **(A712)**

Syndic Administrateur Judiciaire MONACO, recherche assistant juridique expérimenté, notions comptabilités souhaitées. Merci envoyer lettre motivation et C.V à : mleroy@gld-experts.com **(D711)**

Greffe TC CANNES recherche pour activité judiciaire secrétaire juridique qualifié(e) - temps partiel - statut indépendant ou salarié. Adresser CV à : rh.tccannes@grefnet.tm.fr **(G711)**

autre

Tribune Bulletin recherche un webmaster/developpeur php, justifiant d'un diplôme d'au moins bac+2 le candidat devra connaitre les langages PHP, Mysql, Javascript, XHTML, CSS ainsi que la suite Adobe. Le poste est pourvoir immiatement, contact : webmaster@tribuca.net **(H709)**

COLLABORATIONS CESSIONS

Juridique Comptable

Cabinet d'Avocat en droit des affaires, situé à l'Arénas recherche collaborateur avocat pour le traitement des dossiers judiciaires et le suivi de certains dossiers juridiques (assemblées, contrats, actes de cession). Adresser CV à ambre@tribuca.net ou contacter par téléphone au 06.60.23.95.76. **(A710)**

Cabinet d'avocats spécialisé en droit social, exclusivement tourné vers le conseil et la défense des entreprises, recherche AVOCAT COLLABORATEUR LIBERAL EN DROIT SOCIAL (H/F), expérience 4 ans minimum. Ce poste est basé à Nice. Merci d'adresser votre CV+LM par mail à : recrutement.avocat06@gmail.com **(B717)**

Jeune Avocat, recherche collaboration en droit des affaires / droit des procédures collectives, Disponible rapidement, Tel : 06 60 69 11 38, Parle Anglais, Italien. **(A717)**

Cabinet d'Avocats, recherche collaborateur en judiciaire pour janvier 2014. Ecrire à hautecoeur-ducray@orange.fr ou tel : 04.93.16.36.90 **(A714)**

BUREAUX LOCAUX

Juridique Comptable

A vendre beau studio de 28 m² au 1er étage d'un immeuble de standing - Quartier Delfino, proche centre TNL, à 2 pas du tramway - avec air conditionné et double vitrage, actuellement configuré en bureau. Possibilité de le transformer en 2 pièces pour appartement, bureau ou profession libérale. Prix : 100.000 €. Contact au 04.97.08.85.85 **(F717)**

Confrère loue deux bureaux très fonctionnels, avec climatisation et photocopieur à disposition ainsi que réception telephonique. Très bien placés au 1 rue du Lycée à Nice. Tel : 04.93.62.61.39 ou 06.63.83.94.14 **(B715)**

Avocat loue à confrère(s) un ou deux bureaux équipés, situés NICE ARENAS (face à l'aéroport). Contact au 06.60.23.95.76 **(B700)**

Cabinet d'avocats loue un bureau au 1 rue Alberti, 06000 Nice pour 600 euros. Tel: 04.93.62.33.11 **(E699)**

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale www.actulegales.fr

Tribune Bulletin côte d'azur

Edité par "Sud Est Presse", SAS au capital de 50.000 € RCS NICE B 421 305 525 - **NICE** 15 rue Alexandre Mari Tél. 04.92.17.55.00. Fax 04.92.17.55.05 - www.tribuca.fr - **CANNES** 13 bd Carnot Tél. 04.93.39.38.88. Fax. 04.93.38.75.08. **ANTIBES** 32 av. Robert Soleau Tél. 04.93.34.00.50. - Fax 04.93.34.00.51 - **Représentant légal, associé, directeur de la publication** : Philippe LEON - **Rédacteur en chef** : Isabelle Auzias - redaction@tribuca.net - **Rédaction:** J. Baeta, M. Bovas, C. Jarniat, C. Navas, L. Paillier, J. Pugnaire, L. Tibéri - **Imprimerie:** IPS 30 ave des Alpines Zi des Iscles 13160 Châteaurenard - Diffusion contrôlée par Diffusion Contrôle (O.J.D) **Abonnements :** tél. 04.92.17.55.12 : 1 AN (51 n°) : 36 € - 2 ANS: 66€ - **Publicité commerciale :** Magali Saury - Dépôt légal à parution. N° Commission Paritaire: 514 I 80651

OJD PRESSE PAYANTE Diffusion Certifiée 2012 www.ojd.com

Spectacle > Avec Daniel Herrero, stage intensif de rugby en salle

Le lion toulonnais n'a rien perdu de sa superbe, et sa faconde vaut amplement ses exploits d'antan. Non, Anthéa n'est pas tombée sur le chien…

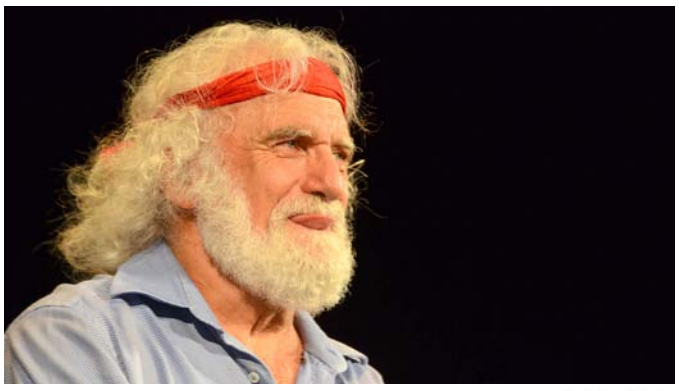

Sur notre vidéo, la légende du rugby à la sauce provençale...

Fond noir, crinière blanche, bandeau rouge. Le plaisir du contact immédiat, le tacle verbal facile, la provoc' au bout des lèvres, et le talon bien planté en poétique Ovalie. L'homme a de l'âme, et ça se sent. La conquête de l'arène est presqu'immédiate: carte blanche offerte par Daniel Benoin à Daniel Herrero, l'homme des planches contre celui du stade, pris dans une collective mêlée de bons mots. Daniel Herrero sur scène, c'est d'abord de la générosité : deux mi-temps plus la pause sans reprendre son souffle, un jeu permanent avec la première ligne de spectateurs, parfois même avec les arrières, en milieu de salle. Ça n'est pas un *one man show*, c'est comme au rugby c'est un travail… d'équipe, qui s'est joué à guichets fermés et à gorges déployées. «*Ma mère aimait les mots, mon père aimait les matches*» : d'où sans doute cette reconversion réussie -et donc atavique- pour Daniel le sauvageon des vestiaires, qui cite les philosophes comme on lâche un drop. D'ailleurs, en écoutant entre les vannes, ne sera-ce pas une fabuleuse leçon de vie que nous délivre l'entraîneur d'un soir? Comme coach en entreprise, ce serait le grand Chelem. Tout vient des tripes, Tonton Platon l'affirmait déjà : dans ce cas, en voilà un sévèrement tripé, avec du cœur au ventre. Et lorsqu'Herrero narre l'Ovalie, là, tout à coup, même le poulpe le plus sceptique se prend à rêver d'affronter un car de All Blacks. Parfois, on sent même les épaules et la tête du voisin qui se relèvent. Les mots ont donc un pouvoir, pour peu qu'on les dise avec conviction. Et c'est cela, le talent d'un Herrero, fort, seul, loin de son pack et pourtant victorieux. Gouleyant et appliqué, qui monte son spectacle comme on élabore une stratégie. Et la victoire est au bout : une salle qui chante en langue provençale, Toulonnais et Antibois main dans la main, purs sportifs et équipés du bocal en communion. Lui continue son tour de passe-passe, interpelle le public comme on demande le ballon. Même Daniel Benoin, au premier rang, ne semble pas si loin de courir acheter son billet pour Cardiff…

Une carte blanche réussie qui en augure bien d'autres, et qui place Anthéa loin du hors jeu sur l'échiquier de la (bonne) surprise. Prochain rendez-vous le 16 décembre avec Bernard Venet.

Isabelle Auzias

show > Les Trockadero, de Monte-Carlo à Antibes

Rien à voir avec la Principauté, cette compagnie est newyorkaise.

C'est à sa création en 1974 aux Etats-Unis que la singulière troupe des Trockadero décide d'ajouter un clin d'oeil à son appellation en référence aux légendaires Ballets de Monte-Carlo. Composée de danseurs professionnels de très haut niveau bien décidés à mettre un peu de *charivari* dans les répertoires classiques, voire contemporains, elle s'approprie à sa façon les grands rôles des étoiles féminines. Le succès couronne très vite ces hommes en tutus et pointes (un véritable défi) qui détournent avec une audace folle et une technique époustouflante les ballets romantiques. Sans une once de vulgarité, et en faisant sourire et parfois rire aux éclats un public ravi. Les Trockadero de Monte-Carlo courent le monde depuis bientôt quarante ans avec le même concept, toujours habiles à parodier les faiblesses et à manier le second degré en réalisant de véritables prouesses sur scène.

Ils sont imprévisibles et intègrent allègrement des facéties dans les canons classiques. S'ils amusent beaucoup, ils stupéfient aussi par l'exceptionnelle maîtrise de leur art. *© Sasha Vaughn*

Ils sont évidemment irrésistibles dans les extraits emblématiques du *Lac des Cygnes*, de *Giselle* ou encore de *Don Quichotte*, culottés et drôles en oiseaux, sylphides ou princesses romantiques. Leur notoriété internationale a même incité quelques divas de la danse classique à faire une apparition sur scène à leurs côtés. Preuve qu'elles ne leur en tiennent pas rigueur. Preuve aussi qu'il est mal aisé, parfois, de choisir entre la facilité d'un rire spontané et le bravo admiratif déclenché par la performance esthétique et physique. Les Trockadero de Monte-Carlo songent aujourd'hui à étoffer la troupe et à travailler sur de nouveaux ballets. Dans l'immédiat, cap sur Anthéa.

Joëlle Baeta

Le 12 décembre, Anthéa, Salle Audiberti, Antibes. www.anthea-antibes.fr

Gourmandise > Les perles de Monte-Carlo Gastronomie

Petit salon aux joies gourmandes de l'épicerie fine.

Les salons de ce type fleurissent à l'approche des fêtes. Pour sa 18ème édition à l'Espace Fontvieille, la Monte-Carlo Gastronomie tient toujours la corde. Certes, comme ailleurs, ce ne sont plus les foules des premières éditions quand de nombreux produits étaient encore exclusifs. L'offre gourmande fleurit partout, internet compris. Mais Promocom défend encore bien son rendez-vous avec une offre de qualité en produits de fête, nombreux vins, gastronomie italienne et belles provinces de France. Un doigt d'exotisme et une forte présence du Café de Paris avec élégant espace de restauration. Hommage appuyé, à côté du chariot pour flamber les crêpes Suzette, aux Perles de Monte-Carlo, ces huîtres locales venues de l'Ecloserie Marine à deux brassées de là, et vendues Quai Jean-Charles Rey. Fort belle qualité, volontiers mise en avant par Jean-Claude Brugel, MOF souriant, chef du Café de Paris, lors d'une didactique démonstration très suivie : double recette en version chaude ou froide d'un foie gras très terre et mer dans la tradition gersoise de ses origines. Jolie proposition à préparer quelques jours en amont pour étonner sans trop risquer l'échec.

L.T.

Perf' > Les drôles de souvenirs de Monsieur Pivot, expert gratteur de têtes...

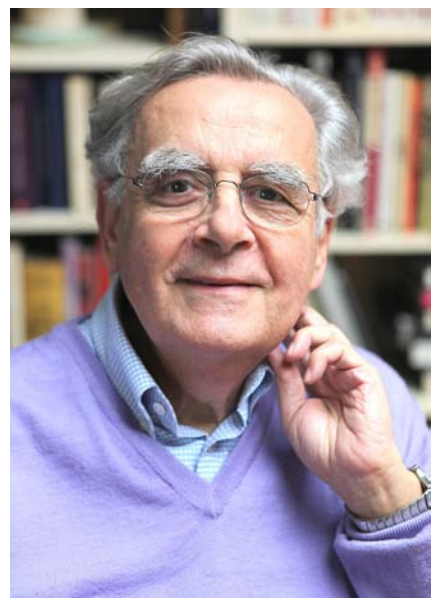

Salle Michel Simon, Théâtre National de Nice. On pourrait s'en étonner, mais c'est bien Bernard Pivot qui sera seul en scène début décembre. Celui qui a, à la télévision pendant près de trente ans, *"excité la matière grise des écrivains afin qu'ils livrent le meilleur de leur intelligence et de leur sensibilité"* et qui, soit dit en passant, a récolté des audimats renversants pour des émissions littéraires, se frotte aux trois coups du théâtre. Il lit ses propres textes, savoureux, il raconte ses rencontres, savoureuses elles-aussi. A priori, il n'était pas partant pour cette expérience, mais Jean-Michel Ribes, directeur du Théâtre du Rond-Point à Paris, a fini par l'en convaincre. Sans doute avait-il saisi que derrière l'homme médiatique, il y avait aussi un être qui saurait jouer le jeu avec une rare sensibilité et cette perpétuelle malice qui frôle souvent l'émotion. Entre ses écrits, et ceux d'autres auteurs qu'il adore jeter en pâture au public avec gourmandise, il parle aussi un peu de lui, de certains moments de sa vie. La voix est juste, sûre, l'humour est là, comme le trait d'impertinence, et l'épicurien ne renie rien. Il *"fait l'acteur"* naturellement, depuis quelques mois ici et là, et le public en redemande. Après *Apostrophes*, *Bouillon de Culture* et quelques mémorables dictées, les *Souvenirs d'un gratteur de têtes* sont un excellent cru.

Joëlle Baeta

Du 4 au 7 décembre au TNN - infos et résas www.tnn.fr

12E EDITION - «RÉINVENTER L'ENTREPRISE»

les ENTREPRENARIALES

LE SALON DES SERVICES AUX ENTREPRISES

JEUDI 05 DÉCEMBRE 2013

9h/19h - NICE ACROPOLIS - ESPACE MUSES

72 stands, des conférences, des tables rondes et des animations

Raphael Enthoven et de nombreux autres intervenants

Inscription obligatoire et programme complet sur : www.entreprenariales.com

Les conférences

11h15 - 12h15
« Quel avenir pour l'entreprenariat en France ? » avec **Hervé Novelli**, ancien ministre, **Thibault Lanxade**, Vice-président du Medef, et **Nicolas Beytout**, Président fondateur de l'Opinion.
En partenariat avec l'ISCAE, école de commerce.

14h30-15h30
« Création d'entreprise, les clès du succès » animée par **Laetitia Zerbib**, CCI Nice Côte d'Azur, **Vincent Garnier**, CEEI NCA, **Christelle Bizet**, Pépinière d'entreprises innovantes à Pôle Azur Provence, **Denis Margaillan**, IRCE, **Emilie Souilmi,** BPI France et **Véronique Pince**, Initiative NCA.

16h30-17h30
« Droit du travail, fiscalité, social quelles perspectives pour 2014 ? » avec **Geoffroy Roux de Bézieux**, Vice-président délégué du Medef.

18h00- 19h00
Conférence de clôture, « Le geste créateur » par **Raphaël Enthoven**, philosophe.
En partenariat avec Tribune Bulletin Côte d'Azur

6 Tables rondes thématiques tout au long de la journée
2 Speed Business Meeting de 15h30 à 16h30.

DONNEZ DU TONUS À VOTRE BUSINESS

ORGANISÉ PAR upe06 UNION POUR L'ENTREPRISE DES ALPES-MARITIMES

EN PARTENARIAT AVEC CCI NICE CÔTE D'AZUR — MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR